

| LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE
AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE |

RAPPORT ANNUEL 2016



Les entrepreneurs du recyclage au cœur de l'économie circulaire



Sommaire

6	RENCONTRE AVEC JEAN-PHILIPPE CARPENTIER, PRÉSIDENT DE FEDEREC	27	8 SYNDICATS RÉGIONAUX GARANTS D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ	63	COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL	83	ACCOMPAGNER
		28	FEDEREC Centre & Sud-Est	64	Commission Communication	84	Veille réglementaire - Certification
7	INTERVIEW DE DANIEL CALLEJA CRESPO, DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ENVIRONNEMENT, COMMISSION EUROPÉENNE	29	FEDEREC Est	66	Commission Broyeurs	85	Labellisation - Partenariats
		30	FEDEREC Nord-Picardie	67	Commission DEEE		
9	LES CHIFFRES CLÉS DU RECYCLAGE	31	FEDEREC Ouest	68	Commission Jeunes	87	RAPPORT FINANCIER
		32	FEDEREC Région Parisienne	69	Commission Prospective & Innovation		
13	QUI SOMMES-NOUS ?	33	FEDEREC Sud-Méditerranée	69	Groupe de travail Pneumatiques	88	NOS PARTENAIRE
14	FEDEREC	34	FEDEREC Sud-Ouest				
15	Partage d'expériences	35	FEDEREC Sud-Ouest Atlantique	71	REPRÉSENTER	93	NOS ADHÉRENTS
16	Gouvernance			72	Les mandats de FEDEREC		
17	L'Équipe	37	12 FILIÈRES REPRÉSENTATIVES DU SECTEUR DU RECYCLAGE			94	LEXIQUE
18	FEDEREC et les entreprises du recyclage s'engagent pour la RSE	38	BTP	Dossiers institutionnels nationaux			
19	La RSE chez nos Adhérents	40	Déconstruction Automobile	73	Mesures d'application de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte		
20	Temps Forts 2016	42	Métal	74	Mise en application de la réforme territoriale		
22	L'évaluation environnementale du recyclage et le CER	44	Métaux non Ferreux	76	Conseil National de l'Industrie (CNI) et Comités Stratégiques de Filière (CSF)		
23	La Commission Sociale et la CPNEFP	46	Palettes & Bois	77	Responsabilité Élargie du Producteur (REP)		
24	Quali'OP : le système Qualité de services de FEDEREC	48	Papiers-Cartons	79	Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)		
25	L'enquête de satisfaction	50	Plastiques	80	Sortie du Statut de Déchet (SSD) - Normalisation		
		52	Plumes & Duvets	Dossiers institutionnels européens			
		54	Solvants SYRES	81	EuRIC & Paquet Économie Circulaire		
		56	Textiles	82	Révision du BREF Traitement de Déchets		
		58	VALORDEC				
		60	Verre (CYCLEM)				

Rencontre avec Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC

“ 2016, une année riche en réflexions stratégiques et en actions. ”



Jean-Philippe
CARPENTIER

Président de FEDEREC

L'année 2016 a vu la montée en puissance du rayonnement de FEDEREC, comme en témoigne sa présence au sein des Groupes de Travail et des instances représentatives en France et en Europe, les actions menées en faveur de la défense des intérêts de ses Adhérents, la participation aux grands rendez-vous professionnels du secteur du recyclage, ainsi qu'une large couverture médiatique lors de ses nombreuses interventions.

Ces avancées majeures projettent FEDEREC dans le futur et contribuent activement à la dynamique de l'Économie Circulaire présente dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, adoptée en août 2015. Le monde évolue et l'adaptation au changement constitue une qualité que le recyclage doit faire sienne.

Le secteur du recyclage que représente FEDEREC, avec ses 1 300 entreprises, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises, ainsi qu'un véritable levier industriel et stratégique pour la croissance française et européenne.

ENVISAGER LE DÉCHET COMME LA RESSOURCE DE DEMAIN

Au fil des dernières décennies, l'industrie extractive a permis la mise sur le marché de nombreux matériaux utilisés dans les différents domaines de l'industrie et des biens de consommation.

Il s'est ainsi constitué « une mine urbaine », qui a vocation à croître encore au niveau mondial et dont il est essentiel de pouvoir garantir l'utilisation. Cette mine urbaine est une opportunité de création d'emplois et de réindustrialisation de la France.

Face à ce constat, transformer les déchets en ressources est un défi que FEDEREC souhaite poursuivre. Nous sommes des producteurs de matières propres et économes en énergie. Nous sommes un vecteur de croissance verte !

PARTICIPER À LA RÉFLEXION COLLECTIVE

FEDEREC fournit chaque année des chiffres sur les filières de recyclage (L'Observatoire statistique de FEDEREC).

Pour la première fois en 2016, des statistiques au niveau des Régions Administratives Françaises ont été diffusées. Elles permettent aux Présidents des Régions de prendre en compte le secteur du recyclage dans l'élaboration des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

En étant force de propositions, FEDEREC s'engage sur tout le territoire et participe à la dynamique des schémas régionaux.

S'ENGAGER VERS UNE ÉCONOMIE POST-CARBONE

Nous sommes face à un enjeu planétaire qui implique que la Fédération s'engage vers une économie post-carbone, une économie créatrice d'emplois et porteuse de sens et de lien social par une dimension politique, collective et positive. Il nous faut sortir d'une consommation « carbonnée » liée aux matières premières fossiles (pétrole, charbon...).

C'est pourquoi, FEDEREC a lancé mi-2015, la 1^{ère} étude en Europe sur les principales filières du recyclage en France afin de mesurer les bénéfices environnementaux du secteur.

Menée en partenariat avec l'ADEME, elle démontre de manière qualitative et quantitative que l'usage de matières premières de recyclage en substitution des matières premières fossiles ou primaires, permet de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France (diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).

Cette étude et l'outil informatique de calcul développé en parallèle est un événement majeur pour la branche du recyclage et pour FEDEREC. C'est le moyen de valoriser les matières que nous produisons au-delà de leur simple valeur économique.

FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SECTEUR

Le Centre d'Expertise du Recyclage (CER) est le fruit de plus de deux ans de réflexion entre FEDEREC, différentes organisations professionnelles et instituts de recherche. Appuyé par l'Institut de l'Économie Circulaire et l'ADEME, le CER est une des grandes étapes dans la professionnalisation de la filière. Né de la volonté de rassembler, construire un dialogue organisé et bénéficier de l'expertise de l'ensemble des acteurs de l'économie circulaire, le CER vise à répondre à deux enjeux économiques et environnementaux essentiels de l'industrie. D'une part, préserver et garantir l'utilisation des matériaux issus de l'industrie du recyclage dite « mine urbaine » et d'autre-part, anticiper les nouveaux matériaux en promouvant et en favorisant une meilleure écoconception des produits manufacturés.

La volonté de la Fédération, représentée par ses Syndicats Régionaux, ses administrateurs et ses collaborateurs est de poursuivre ses actions en faveur de la promotion d'une Industrie de Recyclage innovante, à faible impact environnemental, en plaçant les entrepreneurs au cœur de ses préoccupations. Notre métier a des perspectives et des opportunités qu'il nous faut saisir et développer. C'est notre mission et notre engagement !

Interview de Daniel Calleja Crespo, Directeur Général pour l'Environnement, Commission européenne

Interview



La révision en cours des directives sur les déchets constitue une nouvelle étape vers la mise en place d'une économie circulaire en Europe.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉCISER QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA RÉVISION DES DIRECTIVES «PAQUET DÉCHETS» ?

La révision des directives sur les déchets s'inscrit dans l'ambition de la Commission de faciliter la transition de l'Europe vers une vraie économie circulaire qui renforcera sa compétitivité au niveau mondial, favorisera une croissance économique durable et créera de nouveaux emplois. La mise en œuvre du plan d'action pour l'économie circulaire que la Commission a adopté en décembre 2015 est une priorité essentielle pour nous. Tel qu'il ressort d'un rapport que nous venons de publier (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-104_fr.htm), nous avons déjà bien progressé et prévoyons de nouvelles initiatives en 2017.

Quant aux propositions législatives sur les déchets à adopter par le Parlement européen et les États membres, celles-ci fixent des objectifs contraignants de recyclage et réduction de la mise en décharge, assortis de mesures concrètes pour éliminer les obstacles sur le terrain. Les principaux éléments de la proposition sont les suivants :

- des objectifs communs pour l'Union en vue du recyclage de 65 % des déchets municipaux et de 75 % des déchets d'emballages d'ici à 2030 ;
- un objectif visant à réduire la mise en décharge à tout au plus 10 % des déchets municipaux d'ici à 2030 ;
- l'adoption de définitions simplifiées et améliorées et de méthodes de calcul harmonisées des taux de recyclage dans l'ensemble de l'UE ;
- la promotion d'instruments économiques y inclut des règles générales pour améliorer le fonctionnement des systèmes de Responsabilité Élargie des Producteurs.

Les prix très bas des matières premières ces deux dernières années ont sévèrement impacté l'industrie du recyclage. Pour la première fois en France, l'emploi a régressé de 1,4% en 2015 dans cette filière. Or, les matières issues du recyclage génèrent des bénéfices environnementaux substantiels en termes d'économie d'énergie et d'émissions de CO₂, qui contribuent notamment aux objectifs de la COP21.

L'UNION EUROPÉENNE COMPTE-T-ELLE METTRE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES INCITATIFS VISANT À STIMULER LA DEMANDE DES MATIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE ?

Durant la dernière décennie, l'Union européenne a bénéficié d'une augmentation relative stable en termes de croissance et d'emploi dans le secteur du recyclage, y compris durant les années de crise. La politique et la législation européenne des déchets a été l'un des principaux facteurs de cette tendance. Cependant, ce succès ne doit pas être considéré comme acquis et il y a un potentiel important pour continuer à accroître les niveaux de recyclage, créer des emplois et réduire le niveau des gaz à effet de serre.

L'usage d'instruments économiques, tel que les taxes sur la mise en décharge et l'incinération, sont essentielles à cette fin. Le coût de mise en décharge et de l'incinération doivent être correctement calculés afin qu'ils puissent être supportés par le pollueur. Il est également nécessaire de garantir que les régimes de responsabilité étendue des producteurs couvrent le coût de la gestion des déchets et par conséquent contribue à la viabilité du secteur du recyclage. En outre, les designers (ou concepteurs) et producteurs devraient interagir plus fréquemment avec les recycleurs afin que leurs produits soient plus simples à recycler et permettent de conserver les matières dans une économie circulaire sans qu'elles perdent leur valeur.

Interview

Le plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire a notamment comme objectif de stimuler le marché des matières issues du recyclage en facilitant la circulation transfrontière des matières issues du recyclage. L'industrie du recyclage soutient fortement cet objectif.

QUELLES MESURES SONT ATTENDUES POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF D'AMÉLIORATION DE LIBRE CIRCULATION DES MATIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE ?

Le paquet économie circulaire de la Commission souligne clairement l'importance de faciliter la circulation transfrontière des matières premières secondaires. Par exemple, nous reconnaissons que certains Transferts Transfrontaliers de Déchets font l'objet d'une lourde paperasserie administrative et que celle-ci peut être simplifiée par l'utilisation de moyens électroniques. Comme première étape, nous planifions d'établir un échange de données informatisées pour les transferts de déchets dangereux.

Nous avons aussi pris des mesures pour réduire les exports illégaux de déchets et prévenir la fuite de matières premières de valeur en dehors de l'Union européenne. Depuis la mi-2016, un nouvel outil est à disposition des fonctionnaires des douanes pour les aider à identifier les déchets traversant de manière illégale les frontières de l'UE comme des non-déchets. Cet outil, qui a trait aux marchandises avec des positions tarifaires pouvant être corrélées avec un code déchet, sert d'alerte pour les douanes que des déchets peuvent traverser les frontières de l'UE illégalement.

La Commission a aussi commencé à préparer la révision planifiée en 2020 du règlement concernant les transferts de déchets. Une étude pour contribuer à cette évaluation sera lancée prochainement et durera pour une période de 18 mois. Celle-ci inclura diverses actions, comme des ateliers de travail et une consultation publique. Je suis certain que cet exercice fournira une nouvelle opportunité d'examiner les problèmes potentiels liés aux TTD recyclables et de considérer des solutions appropriées.

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE, COMMENT LES FÉDÉRATIONS NATIONALES COMME FEDEREC REPRÉSENTANT LES INDUSTRIES DU RECYCLAGE PEUVENT SE MOBILISER POUR APPORTER LEUR SOUTIEN ?

L'industrie du recyclage et ses représentants au niveau national et européen ont un rôle crucial dans la transition vers une économie plus circulaire et des objectifs de recyclage plus ambitieux, tant en aidant à la préparation de nouvelles politiques et législations, qu'au niveau de la mise en œuvre sur le terrain. La participation active des parties prenantes est essentielle, comme l'a clairement défini la Commission dans son agenda « mieux légiférer ». Afin d'illustrer ce point, permettez-moi de faire référence aux nombreux et très constructifs échanges et réunions que nous avons eu depuis deux ans avec l'industrie du recyclage, incluant EuRIC, afin de discuter les différents aspects de nos propositions législatives sur les déchets. Les visites fréquentes de sites de recyclage que le staff de la Commission européenne a le plaisir d'effectuer, contribue grandement à améliorer la compréhension de la réalité du terrain. Après le vote par le Parlement européen le 14 mars, la procédure de codécision sur les propositions de directive déchets va entrer dans une phase cruciale ; par conséquent, les contributions et le soutien actif par l'industrie du recyclage demeureront très importantes, non seulement en termes d'expertise technique, mais également pour nous aider à maintenir un haut niveau d'ambition. Une fois que la nouvelle législation sur les déchets sera adoptée par le Parlement européen et le Conseil, la transposition de celle-ci débutera et nous espérons pouvoir compter ici encore sur votre soutien actif.

La hiérarchie des déchets introduite par l'Union Européenne en 1975 a joué un rôle de précurseur dans le développement du recyclage à travers l'Europe.

POURRIEZ-VOUS NOUS CITER UN EXEMPLE CONCRET DE PRATIQUES OU INITIATIVES MISES EN ŒUVRE DANS VOTRE RÉGION D'ORIGINE POUR AUGMENTER LE RECYCLAGE DÉCOULANT DIRECTEMENT DE LA LÉGISLATION ?

L'Espagne n'étant pas un pays avec une longue tradition en matière de recyclage, les politiques européennes ont eu un effet remarquable sur le développement du secteur. On peut citer à titre d'exemple la gestion des déchets d'emballages. En 2004, on recyclait moins de la moitié des déchets d'emballages (47%) et 10 ans plus tard on arrivait déjà à 69%. Cette évolution a été possible grâce aux efforts déployés par les administrations, la filière de gestion des emballages et les citoyens. Des campagnes de sensibilisation ont été menées, des systèmes de collecte séparée ont été introduits et un réseau de centres de tri et de recyclage se sont développés. D'une manière plus générale, le progrès de l'Espagne en matière de gestion des déchets lors des 15 dernières années est indéniable. Cependant, il existe encore des défis importants. Mais je suis optimiste car les acteurs publics et privés sont très conscients et motivés et ils peuvent compter sur des citoyens qui attachent beaucoup d'importance à la protection de l'environnement.





LES CHIFFRES CLÉS DU RECYCLAGE

Indicateurs Économiques

Avec le recyclage, notre industrie a de l'avenir

8,3 Mds€

de chiffre d'affaires dans le cas de la filière BTP, nous avons considéré la prestation d'enlèvement des déchets.



476,2 M€ d'investissement, soit environ 6% du CA global

pour une modernisation graduelle des entreprises du recyclage



99,7 Mt

de déchets collectés et recyclés¹ dont 39 Mt de DND DIB² déchets du bâtiment et 30 Mt de déchets organiques bruts

1. Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.

2. Déchets Non Dangereux (DND) - Déchets Industriels Banals (DIB)



1 300 entreprises représentant **2 250 établissements**



26 100 emplois directs et non délocalisables créés, dont 86% en CDI

Répartition des tonnages collectés par filières

Source : Observatoire Statistique de FEDEREC – Le marché du Recyclage en 2015

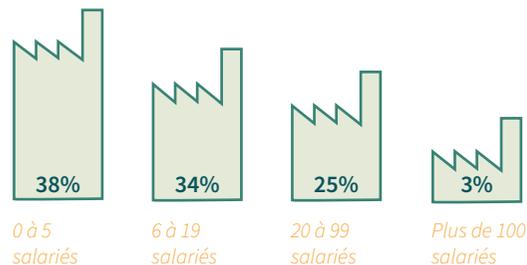
BTP	DÉCHETS ORGANIQUES	FERRAILLES	MÉTAUX NON FERREUX
39 Mt	30 Mt	11,6 Mt	1,72 Mt
PAPIERS-CARTONS	DÉCHETS BOIS	VERRE	
7,13 Mt	6,6 Mt	2,26 Mt	
TEXTILES	SOLVANTS		
195 000 t	136 800 t		
PLASTIQUES			
676 000 t			

Indicateurs Sociaux

Le recyclage un secteur porteur d'emplois locaux et diversifiés

Répartition des entreprises

Source : Observatoire statistiques 2015 de FEDEREC



Répartition des effectifs selon le sexe

Source : Observatoire statistiques 2015 de FEDEREC



86% d'emplois en CDI en 2015

Source : Observatoire statistiques 2015 de FEDEREC

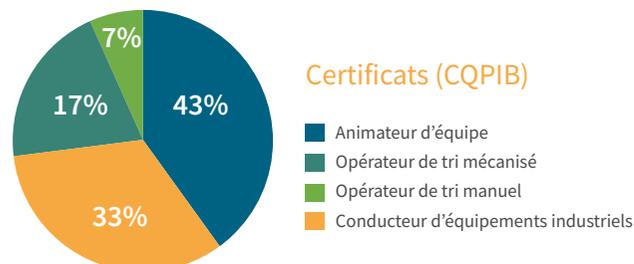


214 bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

Source : Panorama de branche professionnelle des industries et commerces de la récupération au 31/12/2014

30 Certificats de Qualification Professionnelle et Inter-Branches

ont été délivrés entre 2015 et 2016 avec une hausse de 40% entre 2015 et 2016



Indicateurs Environnementaux

Le recyclage participe à limiter l'impact de nos sociétés sur l'environnement

Les entreprises du recyclage, le maillon à faible émission de CO₂ de l'économie circulaire



58% d'émissions de CO₂ en moins pour le recyclage d'une tonne d'acier

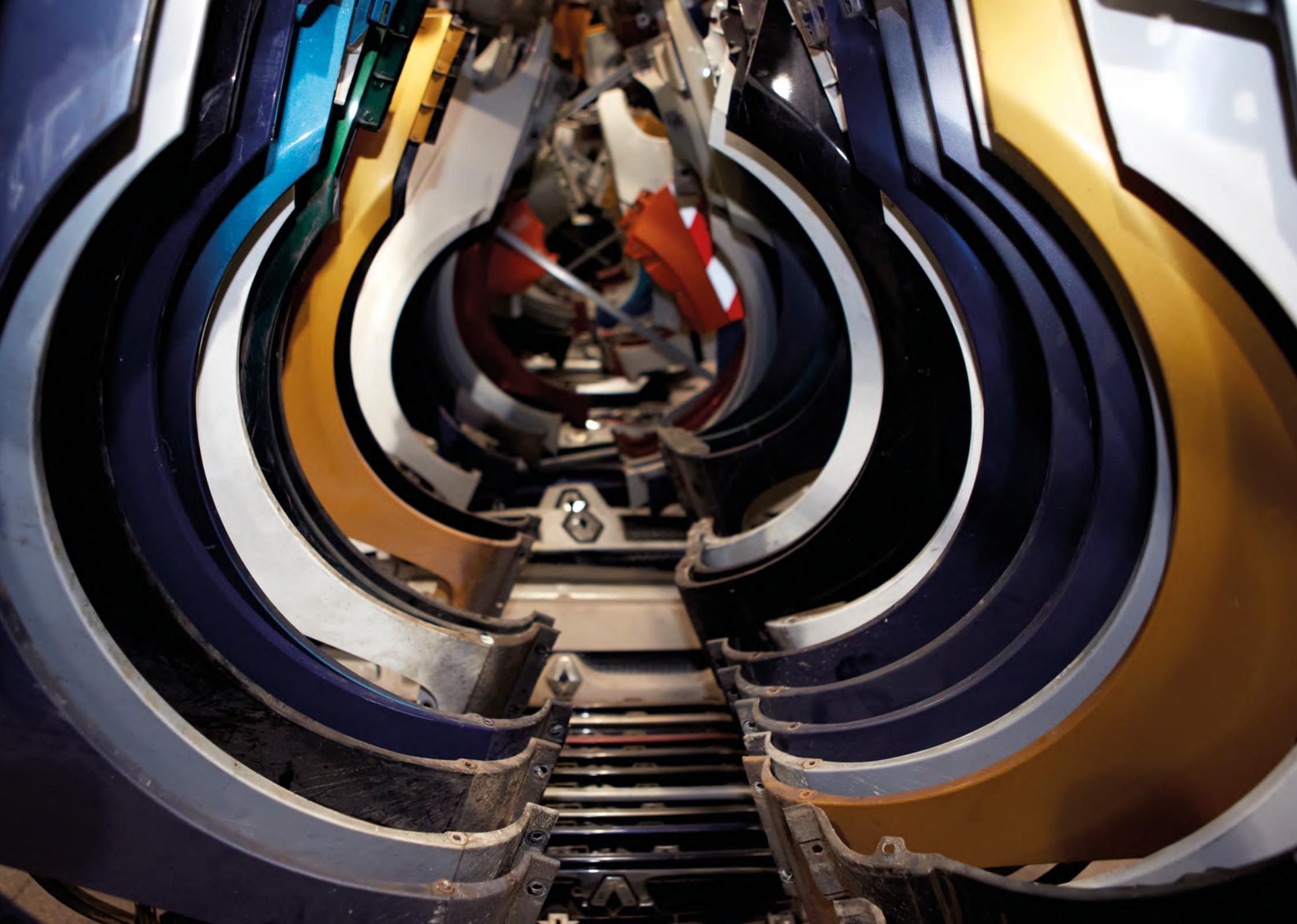
(1) Ces chiffres sont issus de l'étude RDC réalisée pour FEDEREC en 2015

L'utilisation des matières premières de recyclage est moins énergivore que l'utilisation de matières premières fossiles et minérales

124 TWh d'énergie cumulée évitée par an (1)

80% d'économie d'énergie lors du recyclage de l'aluminium





QUI SOMMES-NOUS ?

FEDEREC : la Fédération des Entreprises du Recyclage

FEDEREC rassemble 1 300 établissements Adhérents au cœur de la filière des éco-industries

La Fédération

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage.

Créée en 1945, FEDEREC fédère 1 300 établissements Adhérents, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.

NOS MISSIONS

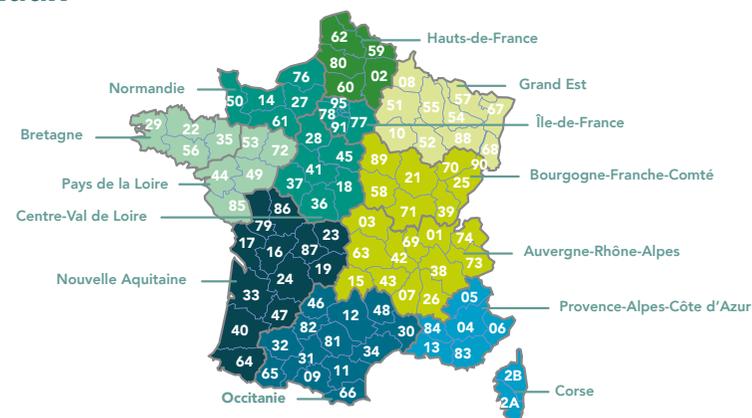
- ✓ **Représenter et défendre** les intérêts de nos Adhérents auprès des parties prenantes
- ✓ **Promouvoir et valoriser** les métiers des professionnels du recyclage et des matières premières de recyclage
- ✓ **Accompagner** nos Adhérents au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée dans les domaines suivants : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport
- ✓ **Fédérer, informer et animer** le réseau de nos Adhérents
- ✓ **Négocier** la convention collective

Innovation
Emploi
Transition énergétique
Croissance verte
RSE
Protection de l'environnement
Économie circulaire
Écologie industrielle CO2 évité

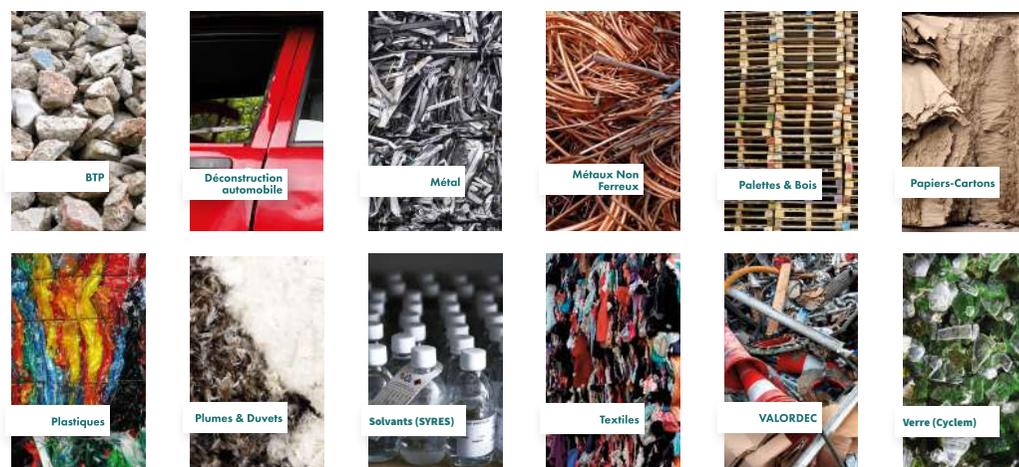
FEDEREC est structurée en 8 Syndicats régionaux

Syndicats Régionaux FEDEREC

- FEDEREC Centre et Sud-Est
- FEDEREC Est
- FEDEREC Nord-Picardie
- FEDEREC Ouest
- FEDEREC Région Parisienne
- FEDEREC Sud-Méditerranée
- FEDEREC Sud-Ouest
- FEDEREC Sud-Ouest Atlantique



Et en 12 Filières



Nos Adhérents, véritable force vive de FEDEREC

“ FEDEREC est la représentation de notre profession et d'une éthique de travail entre partenaires Adhérents. ”



**Cassandre
JANVIER**
Présidente
Clyde
International

Administratrice de la filière **FEDEREC Plastiques**
Plus d'infos : www.clyde-plast.com



POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE FEDEREC ?

Pour nous, FEDEREC est la représentation de notre profession et d'une éthique de travail entre partenaires Adhérents.

Les nouvelles directives réglementaires nous sont précieuses et FEDEREC diffuse et accompagne les Adhérents dans cette démarche législative.

Étant négociant, cela nous donne une idée sur les techniques de tri, de traitement et nous fait partager les orientations constatées sur les marchés Européens et Asiatiques.

COMMENT SE TRADUIT CET ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN ?

Nous assistons à toutes les réunions mensuelles sur les Plastiques en partageant notre ressenti du marché et les informations particulières relevées durant le mois passé.

Nous pouvons ainsi partager notre vision du métier et apporter des solutions commerciales à des recycleurs qui ne peuvent pas maîtriser toute la complexité des règles à l'export : législation, sécurisation des paiements, gestion du fret ...

BILAN 2016 & PERSPECTIVES 2017

L'année 2016 a été une année plutôt prospère, malgré une baisse des cours de certaines matières et des faibles volumes chez les recycleurs.

Le grand export n'était pas au rendez-vous. Les prix en Asie étaient bas et contrairement aux années passées, la demande faible.

Ce début d'année semblait nous apporter de belles perspectives quant à la valorisation des matières et les hausses annoncées par les producteurs sur le vierge.

Cela se traduit d'avantage par une stabilité des prix et des volumes faibles en ce début d'année. Nous avons fait une belle année 2016 et comptons poursuivre notre développement de matière au fil des marchés qui s'offrent à nous. N'étant pas lié à une filière en particulier, nous avons la souplesse pour passer d'une matière à une autre et d'un marché vers un autre.

Partage d'expériences



“ En 2016, FEDEREC s'est restructurée de façon à renforcer la visibilité de notre profession. ”



**Hugues
BAPST**
Directeur
Commercial
Ventes, Schroll

Membre du Conseil d'Administration de **FEDEREC Est** et du Bureau de la filière **FEDEREC Papiers-Cartons**

Plus d'infos : www.schroll.fr

POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE FEDEREC ?

FEDEREC est un partenaire essentiel pour le Groupe Schroll, acteur régional dans le recyclage et le développement durable depuis de nombreuses années, aussi bien pour le développement des marchés historiques, que pour l'émergence et la création de nouvelles filières de valorisation de déchets. Essentiel, parce qu'il permet à la profession, et donc à mon entreprise, d'avoir une visibilité accrue auprès des différentes instances institutionnelles (ministères, partenaires privés, partenaires sociaux) et de nous faire mieux connaître auprès du grand public.

FEDEREC nous aide à valoriser nos métiers à travers la communication autour des impacts en terme d'emplois générés, ainsi qu'autour de nos enjeux environnementaux. Au plan national, FEDEREC nous permet de participer à la structuration de nos professions et de suivre leurs évolutions. Au plan régional, cela permet de relayer auprès des tous les acteurs, les informations et décisions prises pour les différentes branches.

À titre plus personnel, cela me permet d'échanger avec les acteurs du recyclage au niveau national et de partager mon expérience.

COMMENT SE TRADUIT CET ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN ?

Je consacre du temps et mets mes compétences au service de FEDEREC, notamment en participant aux nombreuses thématiques métiers auxquelles nous sommes associés ou auxquelles nous prenons parti, dans le but de contribuer de façon concrète aux développements en cours et à venir de nos métiers. Je participe également à la promotion de FEDEREC au cours de manifestations nationales ou régionales auxquelles nous participons (cibles institutionnelles et privées). J'interviens autant au titre de Schroll, mon entreprise, qu'au titre de FEDEREC. J'ai ainsi l'occasion de réaliser des interventions régulières dans des écoles d'ingénieurs ou de management afin de promouvoir ou d'expliquer nos métiers et leurs enjeux. En parallèle, mon entreprise et moi-même apportons notre participation active et régulière au sein de différentes branches de FEDEREC (Papiers-Cartons, Plastiques, Bois, VALORDEC...), ainsi que dans différentes Commissions structurantes de nos professions, comme notamment la Commission Sociale. C'est une source continue d'échanges d'informations sur des savoir-faire spécifiques et de bonnes pratiques.

BILAN 2016 & PERSPECTIVES 2017

En 2016 FEDEREC s'est restructurée de façon à renforcer la visibilité de notre profession. FEDEREC a ainsi réussi à montrer l'importance de nos métiers vis-à-vis de l'ensemble de l'économie : nous créons des emplois et impactons positivement l'environnement en transformant les déchets en ressources. Pour 2017, la perspective prioritaire reste le développement de l'image de nos métiers, tant en termes d'enjeux environnementaux qu'économiques, pour faciliter toujours davantage notre interrelation avec l'ensemble des secteurs d'activités.

Gouvernance

BUREAU FÉDÉRAL



**Jean-Philippe
CARPENTIER**
Président de
FEDEREC



**Jean-Luc
PETITHUGUENIN**
Vice-Président de
FEDEREC et Président
de la Commission
Communication



**Jean-Pierre
GAUDIN**
Trésorier de
FEDEREC



**Patrick
KORNBERG**
Président de
FEDEREC Métaux
Non Ferreux



**Pascal
SECULA**
Président d'honneur
de FEDEREC et
Président de la
Commission Sociale



**Sandra
ROSSI**
Présidente de
FEDEREC
Sud-Méditerranée



**Pierre-Yves
BARBAZANGES**
Président de
FEDEREC Ouest



**PASCAL
GENNEVIÈVE**
Président de
FEDEREC Papiers
Cartons



**Dominique
MAGUIN**
Président
d'honneur de
FEDEREC

CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Fabien
DESSPORT**
Présidente de
FEDEREC SYRES
Solvants



**Bertrand
DOOLAEGHE**
Président de
FEDEREC
Nord-Picardie



**Bernard
FAVORY**
Co-Président de
FORMAREC



**Olivier
FERT**
Président
de FEDEREC
Déconstruction
Automobile



**Jean-François
GROBOT**
Président de
FEDEREC Est



**Alban
GROSVALLET**
Président de
la Commission
Broyeurs



**Erwan
LE MEUR**
Président de
FEDEREC BTP



**Pascal
LÉON**
Président de
FEDEREC
Palettes & Bois



**Jean-Pierre
LUTHRINGER**
Président de
FEDEREC VALORDEC



**Sébastien
MARCHETTO**
Présidente de
la Commission
Jeunes



**Marie-Pierre
MESCAM**
Présidente de
FEDEREC Métal



**Jean-Pierre
PARISI**
Président de
la Commission
DEEE



**Marc
PENA**
Co-Président de
FORMAREC



**Mathieu
SZOSTAK**
Président de
FEDEREC
Verre (CYCLEM)



**Diane
VIDALIES**
Présidente de
FEDEREC Sud-
Ouest Atlantique



**Christophe
VIANT**
Président
de FEDEREC
Plastiques



**Yann
VINCENT**
Président de
la Commission
Prospective &
Innovation



**Mehdi
ZERROUG**
Président de
FEDEREC Textiles

L'équipe

SIÈGE SOCIAL FEDEREC



DIRECTION GÉNÉRALE



Manuel BURNAND
Directeur Général

PÔLE ADMINISTRATIF



Alexandra ROUAULT
Assistante de direction



Géraldine NADIN
Assistante Administrative
Hotesse d'accueil

PÔLE COMMUNICATION



Carina ORRU
Directrice de la Communication



Gaëlle ROBERT
Chargée de Communication



Dina LOUZE
Chargée de Communication Junior



Thomas NGUYEN
Graphiste Junior

PÔLE TECHNIQUE



Blandine de RAUGLAUDRE
Chargée de mission



Clément VIGNOT
Chargé de mission



Lisa HERLÉDAN
Chargée de mission



Tess POZZI
Chargée de mission



Cyrille MARTIN
Chargé de mission

PÔLE TERRITORIAL



Anne-Claire BEUCHER
Responsable du Pôle Territorial



Cécile BENITO
Chargée de mission

PÔLE QSE



Marie ZADEM
Responsable Pôle QSE

PÔLE SOCIAL ET FORMATION



Sylvie FLECHEAU
Responsable du Pôle Social



Hélène VAN WAES
Relations partenaires sociaux et Formation

FEDEREC EN RÉGION



Gisèle BOSSU
FEDEREC Sud-Méditerranée



Béatrice MOROGE
FEDEREC Centre et Sud-Est



Stéphanie TRIFAUD
FEDEREC Région Parisienne et FEDEREC Est



Anne-Claire BEUCHER
FEDEREC Ouest



Hélène VAN WAES
FEDEREC Nord-Picardie



Brigitte JACQUART
FEDEREC Nord-Picardie



Natacha JOVENIN
FEDEREC Nord-Picardie



Cécile BENITO
FEDEREC Sud-Ouest Atlantique



Blandine de RAUGLAUDRE
FEDEREC Sud-Ouest

FEDEREC et les entreprises du recyclage s'engagent pour la RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par le Ministère de l'Ecologie comme la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

« La démarche consiste, pour les entreprises, à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité ».

L'enjeu pour FEDEREC est de favoriser le développement d'une démarche RSE globale du secteur du recyclage et de promouvoir cette démarche et ses avantages auprès de ses Adhérents qui font de la RSE, souvent sans en avoir conscience.

Depuis 2015, FEDEREC réalise un état des lieux des principales initiatives qui répondent aux 7 questions centrales la RSE (définies dans la norme ISO 26000 publiée en 2010) et travaille actuellement sur la mise en place d'indicateurs.

PRINCIPALES INITIATIVES FEDEREC RÉPONDANT AUX 7 QUESTIONS CENTRALES DE LA RSE

GOVERNANCE



- L'organisation de FEDEREC permet la prise en compte de l'avis de ses Adhérents et la défense de leurs intérêts.
- FEDEREC dispose d'une certification Qualité assurant un fonctionnement optimum (référentiel Quali'Op).
- FEDEREC encourage et accompagne ses Adhérents à se lancer dans un processus de certification.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME



- FEDEREC est un acteur du dialogue social dans la Branche du Recyclage.
- FEDEREC et ses partenaires sociaux participent aux négociations sociales sur la convention collective et ont contribué à la signature d'un grand nombre d'accords.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL



- FEDEREC et ses partenaires sociaux œuvrent pour la promotion et le développement de l'emploi et des compétences dans la Branche.
- Un site sur les métiers du recyclage recensant les organismes de formations habilités à dispenser les certifications créées par la Branche (CQP, CQPI, Cléa) et les diplômes développés avec le Ministère de l'Education (CAP, Bac Pro) a été mis en ligne.
- La Branche travaille sur un Contrat Emploi Prospective (CEP) sur le Grand Paris (en cours).
- Suite à la publication en 2016 d'une étude sur le handicap, les partenaires sociaux sont en cours de signature d'une convention avec l'AGEFIPH pour l'emploi des travailleurs handicapés.

ENVIRONNEMENT



- Le recyclage participe à la lutte contre le dérèglement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles. FEDEREC travaille sur une évaluation environnementale du recyclage en France qui met notamment en avant les tonnes équivalent CO2 évitées et l'énergie économisée grâce au recyclage.
- Un outil de calcul des bénéfices environnementaux réalisés est mis à la disposition des Adhérents de la Fédération.
- FEDEREC a lancé son Centre d'Expertise du Recyclage (CER), lieu d'échange et d'innovation sur l'éco-conception.
- FEDEREC favorise la promotion des matières premières de recyclage.
- FEDEREC participe à l'élaboration d'une charte d'amélioration et d'acceptabilité des riverains sur les Ports de Paris (en cours).

COMMUNAUTÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL



- FEDEREC développe de bonnes relations avec les parties prenantes locales et nationales (pouvoirs publics, Adhérents, Partenaires, autres organisations...)
- FEDEREC s'engage au niveau européen et participe aux travaux des institutions européennes notamment grâce à son engagement au sein du BIR et d'EuRIC (dont FEDEREC est Vice-présidente).
- FEDEREC s'engage pour la préservation des TPE/PME implantées localement et le renforcement de leur compétitivité.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES



- FEDEREC milite en faveur du respect des bonnes pratiques dans l'ensemble de ses communications aux Adhérents
- FEDEREC a signé en 2008 un protocole de lutte contre les vols de métaux avec le Ministère de l'Intérieur et a publié un guide sur la lutte contre les sites illégaux et les trafics associés en 2014.
- En 2016, FEDEREC a élaboré pour ses Adhérents, un guide pratique sur les Transferts Transfrontaliers de Déchets et un guide sur les Achats aux Détails afin de leur permettre de mieux comprendre la réglementation et de sécuriser leurs activités.



QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS



- FEDEREC donne plus de visibilité aux métiers du recyclage. Des films métiers ont été réalisés.
- FEDEREC a développé sa présence sur les réseaux sociaux et organise des événements pour sensibiliser le grand public au recyclage (Nocturnes de FEDEREC).
- FEDEREC informe régulièrement ses Adhérents et les parties prenantes, mais également le grand public, des évolutions réglementaires, économiques, sociales et environnementales du secteur du recyclage via ses supports de communication.

L'évaluation RSE

Se lancer dans une démarche d'évaluation ou d'auto-évaluation RSE permet souvent à l'entreprise d'identifier les actions déjà existantes en faveur de la RSE. Il existe de nombreux outils et experts pour vous accompagner dans cette démarche.

La certification, utile pour la mise en place d'une politique RSE

Les systèmes de management Qualité et Environnement structurent les processus et l'organisation interne des entreprises et sont donc des outils essentiels à une démarche RSE. Les versions 2015 des normes ISO 9001 et 14001 intègrent la notion de parties prenantes afin de mieux prendre en compte les enjeux de la RSE.

La RSE chez nos Adhérents

“ Le gain est à la fois économique, social, environnemental et humain. ”



Marc PÉNA
PDG du
Groupe PÉNA
Co-Président de
FORMAREC

Entretien avec le Groupe PÉNA

Plus d'infos : www.pena.fr

DEPUIS QUAND PÉNA ENVIRONNEMENT EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE RSE ? QUELLES SONT LES RAISONS QUI ONT MOTIVÉ LE GROUPE PÉNA À S'ENGAGER DANS CE PROCESSUS ?

Il n'y a pas eu de décision formelle de se lancer dans une démarche RSE. Par contre, dès sa création les aspects sociétaux et environnementaux ont été primordiaux dans la gestion de l'entreprise. L'activité de service et de recyclage implique la prise en compte de son environnement, de son empreinte. La richesse du Groupe Péna, c'est aussi son savoir-faire, les hommes et les femmes qui le composent. Il est apparu très tôt essentiel de les former, de les informer, d'en prendre soin, un peu comme dans une famille.

Il y a évidemment une certaine cohérence à vouloir préserver l'environnement par le recyclage et être attentif au bien vivre ensemble.

QUELLES ACTIONS CLÉS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE OU AMORCÉES ?

La formation des salariés est un axe majeur. Au-delà des aspects réglementaires inhérents à notre activité, elle permet de développer les connaissances, des temps d'échange, d'information. Les collaborateurs, qui au total ont suivi 2 682 heures de formation en 2016, peuvent évoluer et progresser dans leurs compétences. C'est également un moyen de reconnaissance.

À ce titre, en 2016, sept collaborateurs ont obtenu un CQP Opérateur de Tri Mécanisé selon le nouveau référentiel mis en place avec le concours de FEDEREC. Les 120 h de formation suivies leur garantissent un titre professionnel reconnu.

Le Groupe Péna cherche également à pérenniser ses relations avec ses clients et partenaires à travers différents évènements et actions (inaugurations, visites de sites, journées thématiques, clubs et réseaux, sponsoring, mécénats, etc.).

Nous sommes très impliqués dans notre Système de Management Environnemental. Il nous permet de suivre, notamment à travers nos certifications ISO 14001 et MASE, notre impact sur notre écosystème. Nous

L'enjeu, pour chaque entreprise du recyclage, est de mieux prendre en compte son environnement et les parties prenantes afin d'assurer sa pérennité et de retirer davantage de bénéfices au niveau économique, environnemental et social.

sommes particulièrement vigilants concernant nos consommations et les indicateurs santé au travail.

Les différentes technologies de recyclage que nous avons développées (Compostage, OM, CSR, DEEE) contribuent à élaborer une société plus durable.

Le projet transversal de dématérialisation des documents que nous avons lancé constitue également un chantier décisif, tant pour nos clients, que pour nos collaborateurs et pour l'environnement.

Culturellement, Le Groupe Péna grandit dans le respect de chacun et dans la diversité.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES QUE VOTRE ENTREPRISE ET VOS PARTIES PRENANTES ONT RETIRÉ DE LA MISE EN PLACE DE VOTRE DÉMARCHE RSE ?

Les audits RSE que nous avons menés ont mis en évidence et mesuré les actions réalisées, dont le volume nous avait échappé. Cela s'est traduit par une meilleure connaissance de nos fonctionnements.

À partir de ce constat, nous avons pu mettre en avant les informations recueillies auprès des différents acteurs avec qui nous échangeons (clients, fournisseurs, partenaires, etc.), ainsi qu'auprès de nos équipes. Cette prise de conscience nous permet de mieux communiquer sur nos valeurs et nos engagements.

Il en va de même pour nos consommations. Outre, la maîtrise des coûts par un suivi régulier, nous avons pu former nos chauffeurs à l'éco-conduite et créer une émulation entre eux à travers des challenges. Le gain est à la fois économique, social, environnemental et humain.

EN 2016, PÉNA ENVIRONNEMENT A RÉALISÉ L'ÉVALUATION BIOM (OUTIL QUI PERMET D'ÉVALUER EN EUROS LE SERVICE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL QU'UNE ENTREPRISE APORTE À SON TERRITOIRE). POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE RÉALISER CETTE ÉVALUATION ET QUELS SONT LES AVANTAGES QUI EN ONT RÉSUITÉ ?

Le Groupe Péna est très ancré sur son territoire : nous proposons nos services aux professionnels (entreprises, collectivités, administrations) et dans une moindre mesure, aux particuliers.

Nous avons 5 installations en Nouvelle Aquitaine et en Aveyron qui représentent 150 emplois.

À partir des déchets que nous collectons, nous produisons des matières premières de recyclage dont certaines sont consommées sur place ou à proximité.

Pouvoir présenter à nos clients, prospects et partenaires, la part de notre chiffre d'affaires réinvesti localement est très pertinent. Il s'agit d'un argument qui parle à tous : acteurs économiques comme citoyens.

Si cet indicateur n'est pas toujours décisif dans la négociation commerciale, toute les personnes auxquelles nous l'avons présenté y ont été sensibles. Il faut dire que nos 67% du chiffre d'affaires redistribués sur le territoire sont parlant !

Les bénéfices de la démarche ne sont pas seulement externes. Nous avons voulu sensibiliser un maximum de nos collaborateurs afin qu'ils puissent promouvoir cette donnée et mesurer la performance de l'entreprise. C'est un partage de valeurs. Précurseurs en Nouvelle Aquitaine, nous espérons favoriser l'émulation et, d'une certaine façon, encourager l'économie circulaire.



Temps Forts 2016

Manuel Burnand Directeur Général de FEDEREC



01/03/16
Restitution de l'étude de caractérisation des CSR (Combustibles Solides de Récupération).
Maison de la Chimie, Paris.

01/03/16
Conférence annuelle d'EuRIC – Bruxelles

03/03/16
Avis d'Expert publié par Jean-Pierre Gaudin, Président FEDEREC Métal
« Le recyclage des ferrailles est en peine » publiée par lesechos.fr

08/03/16
Les 3^e rendez-vous du Recyclage Automobile – Romorantin

Guide TTD



05/16
Diffusion des fascicules CLEA

05/16
Lancement de la page web sur le recyclage du verre plat et de déconstruction :
www.recyclageverreplat.com

05/16
Sortie officielle du Guide Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)

18/05/16
CP : Le verre plat issu de la Déconstruction se recycle !



08/06/16
CP : « Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD) – FEDEREC présente son guide à l'attention de ses Adhérents. »

10/06/16
Journée d'intégration des nouveaux Adhérents et Partenaires Paris

14/06/16
Élection de Christophe Viant à la Présidence de FEDEREC Plastiques

05/01/17
CP : Publication du Livre Blanc Prospective & Innovation, L'industrie du Recyclage à l'Horizon 2030.

01/02/16
Nomination de Manuel Burnand au poste de Secrétaire Général de FEDEREC.

04/04/16
Nomination de Manuel Burnand au poste de Directeur Général de FEDEREC.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN



Livre Blanc Prospective & Innovation

10/02/16
Nocturne #2 - « Économie Circulaire : le recyclage comme levier économique ? ». En présence de Delphine Batho, ex-Ministre et députée des Deux-Sèvres et Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC



Nocturne #2

10/03/16
CP : AM Environnement dévoile son offre AM Box Services – Bastia.

11/03/16
Election d'Alban Grosvallet à la Présidence de la Commission Broyeurs.

23/03/16
Visite de l'usine Greenfield organisée par FEDEREC Région Parisienne.

30/03/16
CP : Manifeste de soutien aux objectifs du PREDEC, par les acteurs du BTP d'Ile-de-France et Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC.

19/04/17
Nocturne #3 - « Recyclage des bateaux, un marché à l'horizon ? ». En présence de Catherine Chabaud, navigatrice, Yves Lion-Caen, Président de la Fédération des Industries Nautiques et Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC.



Journée d'intégration des nouveaux Adhérents et Partenaires

26/05/16
Assemblée Générale de FEDEREC – Lille

26/05/16
CP : Les premiers CQPI « animateur d'équipe » délivrés à l'occasion de l'Assemblée Générale.

14/06/16
CP : FEDEREC lance la première édition de la Journée Technique Nationale qui se tiendra le 7/07 au Musée Air + Espace – Le Bourget.

16/06/16
Élection de Sébastien Marchetto à la Présidence de la Commission Jeunes Nationale.

17/06/16
Réélection de Sandra Rossi à la Présidence de FEDEREC Sud-Méditerranée

Journée Technique Nationale



Séminaire Social



07/07/16
Journée Technique Nationale
1^{ère} édition au Musée Air + Espace
Le Bourget

14/09/16-16/09/16
Séminaire Social - Strasbourg

15/09/16
Nomination de **Pascal Secula**
au poste de Président de la
Commission Sociale

04/10/16
Signature de l'extension de l'accord
sur le champ professionnel de la
branche

13/10/16
Visite du site **GEBOPLAST**, groupe
SCHROLL - Mublach-sur-Bruche

14/10/16
Réélection d'**Étienne Chazelle** à la
Présidence de **FEDEREC Sud-Ouest**

14/10/16
FEDEREC dévoile les chiffres
régionaux 2015 du Marché du
recyclage - **Région Nord-Picardie à
Marcq-en-Barœul**

04/11/16
FEDEREC dévoile les chiffres
régionaux 2015 du Marché du
recyclage - **Région Sud-Ouest
Atlantique - Bordeaux**

15/11/16
FEDEREC dévoile les chiffres
nationaux 2015 du Marché du
recyclage - **Exclusivité LES ECHOS
Paris**

16/11/16
Élection de
Jean-Philippe Carpentier
à la Vice-Présidence de **EuRIC**

17/11/16
Réélection de
Pierre-Yves Barbazanges
à la Présidence de **FEDEREC Ouest**

01/12/16
FEDEREC dévoile les chiffres
régionaux 2015 du Marché du
recyclage - **Région Centre et Sud-Est
Lyon**

LÉGENDE

- ÉLECTIONS
- VISITES DE SITES
- ÉVÈNEMENTS
- DIVERS
- CONFÉRENCES DE PRESSE
- COMMUNIQUÉS DE PRESSE

JUILLET/AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

12/07/16
Visite de site de Recyclage
en présence de **l'ADEME** et du
Ministère de l'Economie.



Journée des Partenaires

16/09/16
Journée des Partenaires organisée
par le Syndicat Régional **FEDEREC**
Sud-Ouest - Bayes-les-Mines.



20/09/16
**Nocturne #4 - « La sidérurgie
chinoise va-t-elle conquérir le
monde ? »** en présence de **Philippe
Darmayan**, Président d'**Arcelor Mittal
France**, **Marcel Genet**, PDG de **Laplace
Conseil** et **Jean-Pierre Gaudin**,
Président **FEDEREC Métal**.

14/10/16
Lancement Officiel du **Guide
Pratique des Achats au Détail**

18/10/16
CP : Le marché du bois de recyclage
face à une situation très inquiétante.



Salon Pollutec Lyon

18/11/16
CP : De nouveaux matériaux
plastiques perturbent le recyclage.

23/11/16
Élection de **Fabien Desport** à la
Présidence de **FEDEREC SYRES
(Solvants)**

29/11/16
Élection de **Pascal Léon** à la
Présidence de **FEDEREC Palettes et
Bois**

29/11/16 - 02/12/16
Salon **POLLUTEC** - Lyon

15/12/16
Cocktail FEDEREC : Musée des Arts
Forains - Paris



Cocktail FEDEREC - Paris

L'Évaluation Environnementale du Recyclage et le CER



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU RECYCLAGE EN FRANCE SELON LA MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE.

S'engager vers une économie post-carbone

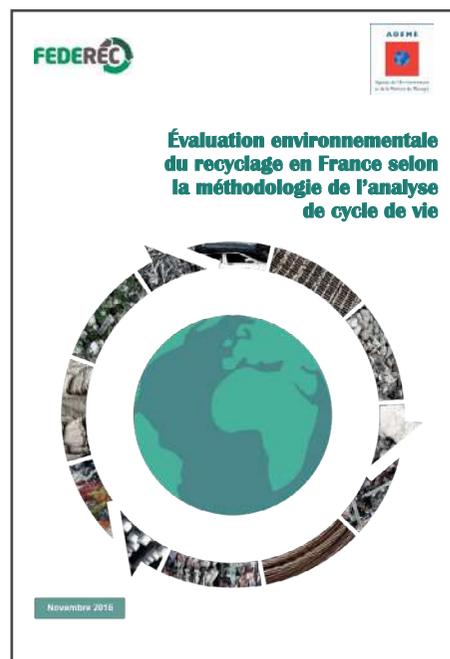
La lutte contre le changement climatique est un enjeu planétaire qui implique une action collective. C'est pourquoi FEDEREC a lancé mi-2015, une étude approfondie sur les principales filières du recyclage en France afin de mesurer les bénéfices environnementaux du secteur.

Cette étude liée à l'usage des matières premières de recyclage est un événement majeur pour la branche du recyclage et pour La Fédération des Entreprises du Recyclage.

Menée en partenariat avec l'ADEME et réalisée par RDC Environnement, elle démontre de manière qualitative et quantitative que l'usage de matières premières de recyclage en substitution des matières premières fossiles ou primaires permet de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France (diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).

Pour cela, deux conditions sont nécessaires : le gisement de déchets triés entrant dans la voie du recyclage ne doit cesser de croître, d'une part, et les matières premières de recyclage doivent être utilisées par l'industrie française afin que les réductions d'émission et les économies d'énergie réalisées puissent bénéficier à la France, d'autre part. Il faut donc développer le tri des déchets et développer notre industrie consommatrice de matières premières de recyclage.

Cette étude et le logiciel de calcul des bénéfices environnementaux développé en parallèle, contribuent positivement à la transition énergétique et écologique de notre pays. Cela donne du sens à nos métiers et des arguments qui dépassent le simple rapport économique.



LE CENTRE D'EXPERTISE DU RECYCLAGE

Un projet déterminant pour les acteurs de la filière recyclage

Au fil des dernières décennies, l'industrie extractive a permis la mise sur le marché de nombreux matériaux utilisés dans les différents domaines de l'industrie et des biens de consommation.

Il s'est ainsi constitué « une mine urbaine » qui a vocation à croître encore au niveau mondial et dont il est essentiel de pouvoir garantir l'utilisation dans un cycle d'économie circulaire.

Les filières de recyclage présentent, en outre, l'avantage d'un bilan CO2 et consommation énergétique généralement beaucoup plus favorable que la production de matériaux issus de l'industrie extractive.

La préservation et la recyclabilité de la « mine urbaine » est donc un enjeu essentiel pour l'humanité et la maîtrise des émissions de CO2. C'est dans ce cadre que le projet du Centre d'Expertise du Recyclage est né.

Lieu d'intelligence collective, le CER a fait l'objet d'une réunion de présentation par MM. Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC et François-Michel LAMBERT, Député des Bouches du Rhône et Président de l'Institut d'Économie Circulaire (IEC) le 26 janvier 2017 au Ministère de l'Économie à Bercy et une réunion de travail à l'Amphithéâtre FEDEREC, le 20 avril 2017.

Plusieurs organisations ont répondu présentes, notamment, des metteurs sur le marché de bien de consommation et de matériaux, les pouvoirs publics (DGPR, ADEME, DGE...), les éco-organismes et quelques observateurs.

Projet d'intérêt général commun, le CER a pour ambition de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur autour des grands enjeux liés au développement de la profession.

Soutenu par l'IEC, le CER est une des grandes étapes dans la professionnalisation de la filière. Né de la volonté de rassembler, construire un dialogue organisé et bénéficier de l'expertise des acteurs de la chaîne de valeur des matières du recyclage, le CER vise à répondre à deux enjeux économiques et environnementaux essentiels de l'industrie :

- Préserver et garantir l'utilisation des matériaux issus de l'industrie du recyclage dite « mine urbaine » dans un cycle de l'économie circulaire en intégrant la révolution numérique ;
- Capitaliser sur le bilan CO2 et énergétique des filières de recyclage qui permettent de contribuer efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique.

La Commission Sociale et la CPNEFP



Pascal SECULA
Président d'honneur de FEDEREC
et Président de la
Commission Sociale

La Commission Sociale nationale paritaire

L'année 2016 a été marquée par le passage de relais entre Jean-Philippe SEPCHAT, Président de la Commission Sociale depuis 2007 et Pascal SECULA (Bourgogne Recyclage).

À cette occasion, les partenaires sociaux ont salué l'exemplarité du travail accompli par le Président et la qualité du dialogue social établi pendant cette période.

Force est de constater que les partenaires sociaux travaillent depuis de nombreuses années dans une écoute et un respect mutuel permettant de faire entendre les préoccupations des entreprises dans un contexte économique toujours difficile, marqué par ailleurs cette année, par les échéances électorales.

L'année 2016 a été une année particulièrement importante pour la Fédération, compte tenu du dossier relatif à la représentativité patronale obligeant chaque organisation professionnelle à faire reconnaître, auprès de l'État, sa légitimité à négocier la convention collective au nom de la branche, en fonction d'un certain nombre de critères définis par la loi.

Ce dossier est central pour FEDEREC et constitue l'un de ses piliers majeurs.

Les résultats officiels de la représentativité patronale ont été proclamés le 26 avril 2017. FEDEREC a été reconnue représentative à 100%. Cette position conforte la place centrale de notre Fédération. La dynamique des partenaires sociaux va pouvoir se poursuivre avec la négociation de nombreux accords et partenariats essentiels pour la profession.

FEDEREC et ses partenaires sociaux ont ainsi maintenu des liens étroits avec les pouvoirs publics, en particulier le Ministère du Travail, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'Environnement. De nouvelles contractualisations sont en cours et permettent de faire entendre la voix de la profession. La transition numérique sera ainsi l'un des dossiers majeurs des années à venir et un nouvel **ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences)** est en cours de signature afin d'anticiper les mutations à venir.

Par ailleurs, la loi travail du 9 août 2016 a redéfini de manière précise les missions de la branche, en lui donnant notamment la possibilité de fixer un ordre public conventionnel. Les enjeux pour 2017 sont par conséquent nombreux.

Le Président Pascal SECULA a pris très rapidement la relève sur ces nouveaux dossiers.

Son antériorité au sein de la Commission Sociale et sa connaissance des partenaires sociaux garantissent le maintien de la qualité du dialogue social et la signature de dispositions conventionnelles adaptées aux entreprises de notre secteur.



La CPNEFP

La Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle

La contractualisation engagée avec l'État (ADEC) depuis 2011, s'est achevée en mars 2016.

L'occasion de faire le bilan de la politique emploi formation menée par les partenaires sociaux autour de la professionnalisation des collaborateurs. Renouvelé en 2014, l'ADEC s'est attaché à professionnaliser près de 1 000 salariés et demandeurs d'emploi.

Dans ce cadre, les partenaires sociaux se sont dotés d'objectifs forts concernant notamment la politique de certification de la branche.

Deux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) « **Opérateur de tri** » ont ainsi été développés en 2014 et la branche a travaillé sur trois Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches (CQPI). « **Conducteur d'Équipements Industriels, Animateur d'Équipe, Opérateur de Maintenance Industrielle** »

Une soixantaine de certificats ont été délivrés au 31 décembre 2016 et la dynamique se poursuit en 2017.

Par ailleurs, afin de développer l'offre de formation spécifique à la branche, les partenaires sociaux ont travaillé sur le **renforcement d'un réseau d'organismes de formation** afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches.

En 2016, de nouveaux partenariats ont été liés avec la Direccte Ile-de-France afin d'entamer une réflexion sur les besoins en compétences des entreprises du territoire face aux enjeux du Grand Paris.

L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph) poursuit également son partenariat avec la branche. Ainsi, après l'édition d'un guide pour les entreprises, la branche a souhaité prolonger son action en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en signant une convention avec l'Agefiph. Celle-ci devrait aboutir courant 2017.

L'ensemble de ces travaux sont visibles grâce à la réalisation d'un site sur les métiers du recyclage. Celui-ci sera la vitrine des réalisations et engagements paritaires de la branche en faveur de l'emploi :

www.metiers-recyclage.info

Bernard FAVORY a été renouvelé, début 2017, dans son mandat de Président de la CPNEFP, preuve de la confiance accordée par les partenaires sociaux face à son engagement.

Quali'OP, Le système Qualité de services de FEDEREC

FEDEREC est engagée depuis 2007, dans une démarche de certification de services Quali'OP qui est une démarche Qualité appliquée aux Organisations Professionnelles.

Cette démarche, audité de nouveau avec succès en 2016, permet à FEDEREC de s'assurer d'une organisation interne optimisée et de la qualité de ses prestations dans ses missions d'influence, de communication, d'animation de réseau et de services à ses Adhérents.



Les thèmes pris en compte dans Quali'OP

1. STRATÉGIE DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

3. MISSIONS INTERNES

Organisation de FEDEREC

- ✓ Organisation statutaire
- ✓ Suivi du budget / cotisations
- ✓ Gestion et management des ressources humaines
- ✓ Gestion des prestataires

2. MISSIONS EXTERNES

- ✓ Actions d'influence
- ✓ Communication externe

Services aux Adhérents

- ✓ Veille
- ✓ Communication interne / Réponses aux questions
- ✓ Accueil
- ✓ Organisation de réunions

Nos engagements de délais

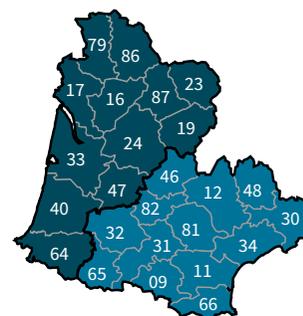


SERVICES AUX ADHÉRENTS

DÉLAIS À RESPECTER

Envoi Convocation / Ordre du jour des réunions	→ Min. 15 jours avant la réunion
Envoi des comptes-rendus de réunions	→ Max. 1 mois après la réunion
Réponses aux questions écrites (courriers, fax, mails)	→ Max. 7 jours calendaires
Appel d'un Adhérent	→ En cas d'absence : Message + rappel sous 48h ouvrées max
Répondre à une réclamation écrite	→ Max. 15 jours calendaires

Nos engagements en région



Les régions Sud-Ouest-Atlantique et Sud-Ouest sont pilotes dans le déploiement de l'accès en région aux outils qualité de la Fédération, dans un souci de professionnalisation et de consolidation des services à l'Adhérent.

Les réflexions menées en région dans le contexte de réforme territoriale et de lobbying en région, s'appuient par ailleurs sur des missions d'actions d'influence de la fédération nationale.

L'enquête de satisfaction

Résultats de l'enquête de satisfaction 2016 auprès des Adhérents

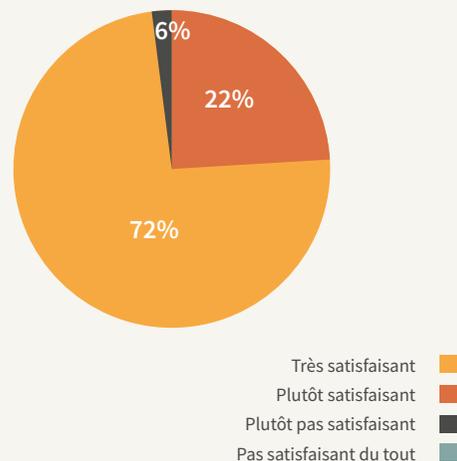
L'enquête de satisfaction de **FEDEREC**, réalisée une fois par an, a été menée en 2016 par Future Thinking France (FTF). Son but est de réaliser un bilan des actions menées et de proposer des pistes d'amélioration pour que les services dédiés par FEDEREC correspondent au mieux aux besoins de ses Adhérents.

127 questionnaires ont été récoltés cette année. **FEDEREC** remercie vivement ses Adhérents d'avoir répondu à cette enquête de satisfaction.

SATISFACTION GLOBALE DE L'ADHÉSION

94%

Des Adhérents sont satisfaits de leur adhésion FEDEREC à 94%, soit une légère hausse par rapport à 2015 (91%).

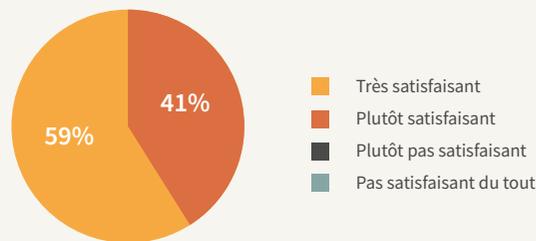


LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ADHÉRENTS

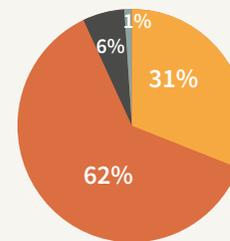
94%

des Adhérents sont satisfaits des réponses que FEDEREC apporte à leurs questions. Ce chiffre reste stable par rapport à 2015.

Les réponses apportées sont claires et compréhensibles : **100%** (97% en 2015)



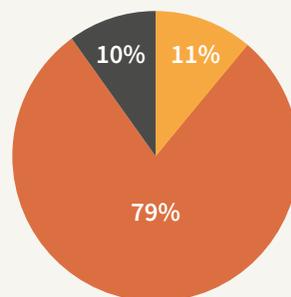
Les réponses apportées sont réactives : **93%** (97% en 2015)



NÉGOCIATIONS SOCIALES DE LA BRANCHE

90%

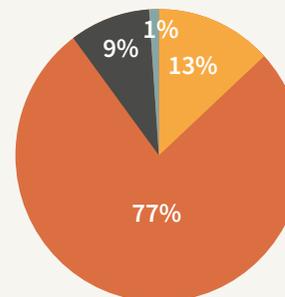
de satisfaction sur la qualité des travaux de FEDEREC en matière de négociation sociale. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2015 (84%).



DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMISSION SOCIALE

90%

de satisfaction, en légère hausse par rapport à 2015.



SATISFACTION DES ADHÉRENTS CONCERNANT LES DIFFÉRENTS SERVICES FEDEREC

87%

Défendre les intérêts des entreprises du recyclage auprès des pouvoirs publics, des instances nationales, européennes et internationales

91%

Assurer la veille et l'information des Adhérents en matière sociale, juridiques, techniques

97%

Assurer la communication et la promotion de l'image du secteur

92%

Assurer les négociations sociales de la branche

94%

Répondre aux questions individuelles des Adhérents

94%

Créer des moments d'échanges entre les Adhérents

En 2016, la satisfaction des Adhérents vis-à-vis des services de FEDEREC est globalement très satisfaisante. Cependant FEDEREC doit encore progresser sur la visibilité de ses collaborateurs, les services proposés aux Adhérents, les groupes de travail existants, les services négociés auprès des Partenaires, ainsi que sur les supports et événements de communication et promotion récents. FEDEREC doit également poursuivre ses actions en matière de défense des intérêts des entreprises du recyclage auprès des pouvoirs publics.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

La satisfaction globale des Adhérents sur les supports de communication et les événements organisés par FEDEREC est globalement bonne, puisque s'élevant respectivement à **94%** et **90%**. Des axes d'amélioration sur la connaissance des événements organisés (Journée Technique Nationale FEDEREC, Nocturnes de FEDEREC, Journée Partenaires...) et la diffusion des supports de communication (Guide Achat au détail, Guide pratique Transfert Transfrontaliers de Déchets, Fil FEDEREC, site internet, les réseaux sociaux...) ont été constatés.



8 SYNDICATS RÉGIONAUX

garants d'un service de proximité, créateurs de liens et relais d'influence

GARANTS D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Véritables garants d'un service de proximité, les 8 Syndicats régionaux FEDEREC constituent les piliers de la Fédération. En effet, ils assurent à toutes les entreprises adhérentes, et notamment aux plus petites, un accompagnement quotidien qui fait la force du réseau FEDEREC.

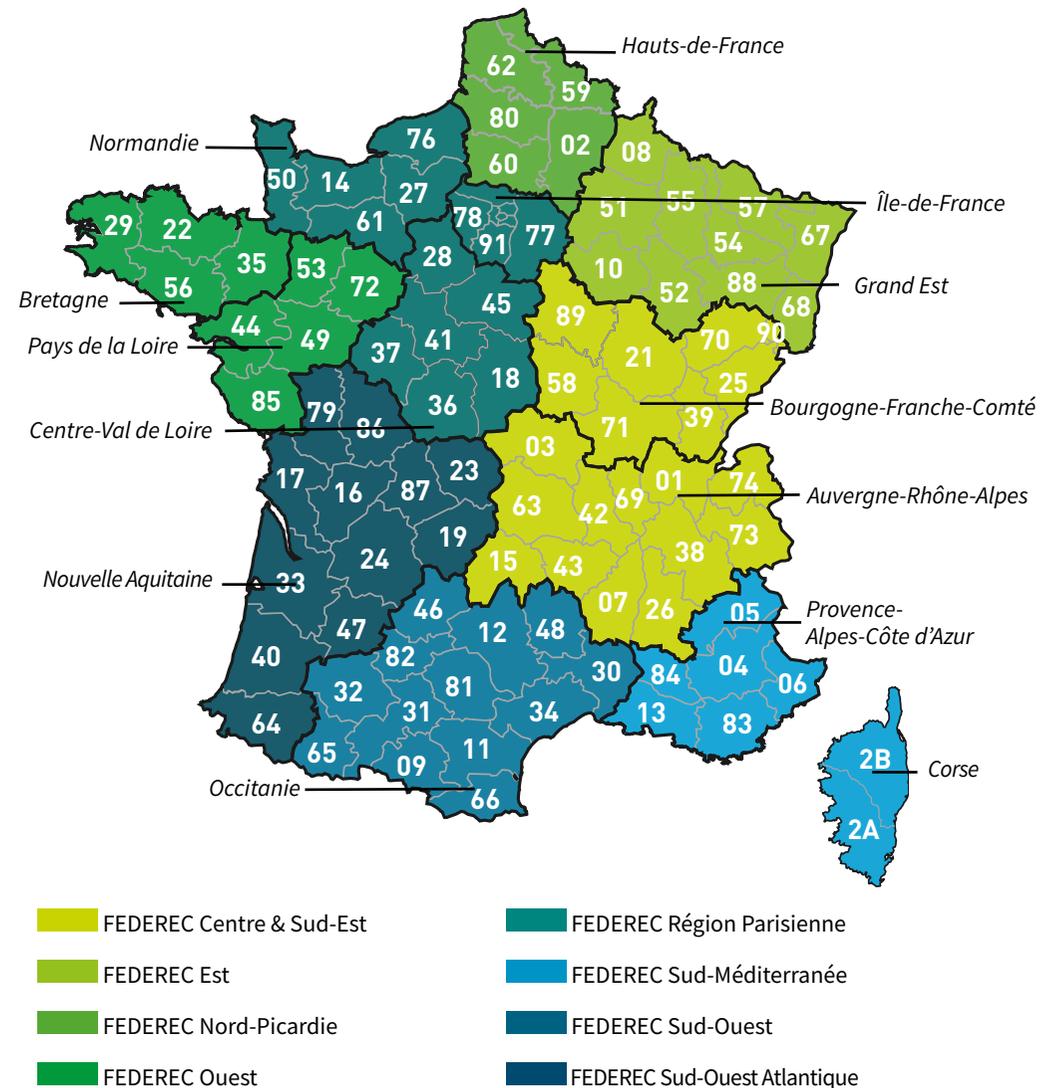
CRÉATEURS DE LIENS

Convivialité, réseau, histoire et patrimoine sont au cœur de l'identité des régions FEDEREC. Investies d'une mission d'animation territoriale, elles forment l'identité des recycleurs en rassemblant la profession dans la diversité de ses métiers et de ses traditions. Elles sont les dépositaires de l'héritage et de la culture d'une profession pluriséculaire.

RELAIS D'INFLUENCE

Bras armés de la Fédération dans les territoires, les Syndicats régionaux sont le meilleur relais de l'influence de FEDEREC auprès des politiques et des administrations déconcentrées. Ils s'appuient sur des Adhérents et des élus mandatés pour porter la voix de la profession dans toutes les instances territoriales.

Dans le cadre de la réforme territoriale de l'État, ces piliers que sont nos Régions sont amenés à prendre une place de plus en plus prépondérante dans l'organisation de l'État et de la Fédération.



FEDEREC Centre & Sud-Est

“ Nous veillons à représenter et défendre les intérêts des professionnels du recyclage en apportant notre expertise terrain cadrant avec les enjeux du secteur. ”



Entretien avec
Florent COLON
Président de FEDEREC
Centre & Sud-Est

Contact

Béatrice Morage

☎ 04 78 72 42 97

✉ federec.cse@wanadoo.fr

FEDEREC
Région Centre & Sud-Est
70, Cours Gambetta 69007
Lyon



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 fut dense pour notre Syndicat régional. Elle a débuté avec une réunion d'information le jeudi 11 février au Sofitel Lyon Bellecour. À cette occasion, Cyrille MARTIN, Chargé de mission au Pôle Technique de FEDEREC, est intervenu sur l'étude de Caractérisation des CSR. Nous avons également, avec l'appui de Roland PASCAL, présenté les différents enjeux liés à la réforme territoriale. L'Assemblée Générale a ensuite eu lieu le jeudi 16 juin, au « Château de la Commanderie », à Eybens dans l'Isère. Nous avons couplé cet événement avec l'Assemblée Générale de la Commission Jeunes organisée par Cléo SALAS (ex-Présidente), le mercredi 15 juin, suivie d'une animation ludique l'après-midi, puis une soirée à Grenoble.

Le jeudi 12 octobre, s'est tenue la visite de site de SITA DEEE à Feyzin dans le Rhône.

Enfin, l'année 2016 s'est achevée avec le salon Pollutec Lyon, et notre présence sur le stand FEDEREC, véritable centre névralgique du Village du Recyclage.

La semaine fut marquée par la tenue le jeudi 1^{er} décembre d'une Conférence de presse dévoilant les résultats de l'étude sur les chiffres du recyclage en 2015 menée par l'Observatoire Statistique de FEDEREC, en présence de nombreux élus locaux et régionaux.

Elle a été suivie d'un cocktail déjeunatoire organisé en partenariat avec SELI, qui a eu un franc succès auprès de nos Adhérents et autres personnalités présentes.

Nous avons enfin conclu cette journée par notre traditionnelle soirée de Gala, qui a eu lieu au sommet de la plus haute tour de Lyon, « Le Crayon », au restaurant le « Radisson Blu Hôtel » dans le quartier de la Part-Dieu.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

Nous avons déjà en 2015 annoncé notre engagement dans le suivi de la réforme territoriale et affirmé l'importance de notre implication dans les différentes instances. Aujourd'hui, le plan a débuté dans la région Auvergne Rhône-Alpes et devrait se mettre en marche prochainement sur la région Bourgogne Franche-Comté, ainsi les commissions et différents groupes de travail s'organisent. Nous veillons à représenter et défendre les intérêts des professionnels du recyclage en apportant notre expertise terrain cadrant avec les enjeux du secteur.

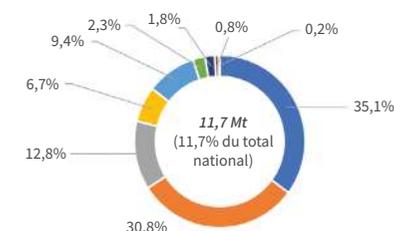
Nous devons être vigilants pour nous faire représenter par le plus grand nombre de nos professionnels afin d'apporter une expertise terrain qui cadre avec nos réalités.

Nous sommes de plus en plus sollicités par les différentes institutions, tout particulièrement suite à la publication de nos chiffres du recyclage 2015. Nous devons saisir cette opportunité pour devenir un acteur incontournable du secteur du recyclage.

QUELLE SONT LES PRINCIPALES ACTUALITÉS DE VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

FEDEREC Centre & Sud-Est représente un des syndicats régionaux les plus étendus. Il est donc important de continuer à fédérer et à mobiliser nos Adhérents lors de nos différents événements. Nous devons plus que jamais être à l'écoute et adapter notre offre et nos services à l'évolution de notre profession et aux attentes de nos Adhérents.

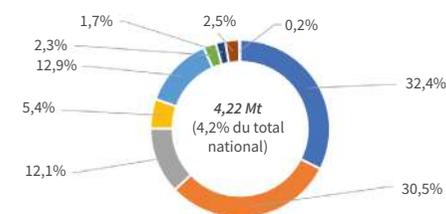
DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



■ DND DIB et déchets
■ Papiers cartons
■ Métaux non ferreux
■ Déchets organiques
■ Déchets bois
■ Plastiques
■ Métaux ferreux
■ Verre
■ Textiles

Secteur du recyclage en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES au 31/12/2015 *

- 240 entreprises pour 314 sites
- 71% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 5 645 employés (en baisse de 2% par rapport à 2014)
- Environ 11,7 Mt de déchets collectés et recyclés (11,7 % du total national)



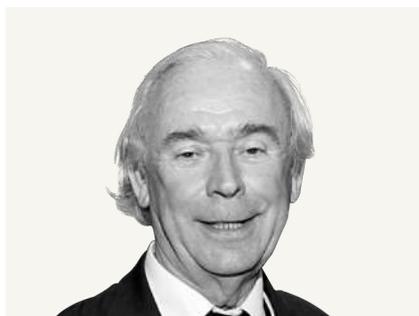
■ DND DIB et déchets
■ Papiers cartons
■ Métaux non ferreux
■ Déchets organiques
■ Déchets bois
■ Plastiques
■ Métaux ferreux
■ Verre
■ Textiles

Secteur du recyclage en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE au 31/12/2015 *

- 89 entreprises pour 111 sites
- 71% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 1 180 employés (en baisse de 4% par rapport à 2014)
- Environ 4,22 Mt de déchets collectés et recyclés (4% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

“ Nous souhaitons être partie prenante dans les décisions qui seront prises au niveau de la Région Grand Est. ”



Entretien avec
Jean-François GROBOT
Président de FEDEREC Est

Contact

Stéphanie Trifaud

☎ 01 40 54 76 53

✉ stephanie.trifaud@federec.com

FEDEREC
Région Parisienne
101, rue de Prony
75017 Paris



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

En février, nous avons accueilli FEDEREC Métal et FEDEREC Métaux Non Ferreux à Strasbourg pour une réunion d'information et la visite du site de Métalifer-GDE ; une quarantaine de participants étaient présents. En juin, nous avons organisé à Joigny dans l'Yonne (89), notre Assemblée Générale conjointement avec la Région Parisienne. Daniel HERRERO, ancien Rugbyman, est intervenu sur les thématiques de la motivation et de la réussite en équipe. Deux événements marquants ont eu lieu en septembre. Dans le cadre des réunions décentralisées en Région, les partenaires sociaux se sont réunis à la Petite Pierre (67), a suivi la visite du Musée Laliq à Wingen-sur Moder. Fin septembre, Maryline PHILIPPE, après 16 ans passés au service de notre Syndicat, est partie à la retraite. C'est désormais Stéphanie TRIFAUD qui assure la coordination de notre Syndicat. En octobre, le site GEBOPLAST (Groupe SCHROLL) situé à Muhlbach sur Bruche nous a ouvert ses portes et a permis à une vingtaine d'Adhérents de découvrir l'environnement du plastique.

Dans le cadre de la mise en place des Plans Régionaux et de la loi NOTre, nous avons nommé trois représentants qui participeront aux différentes commissions consultatives et groupes de travail de la Région Grand Est.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

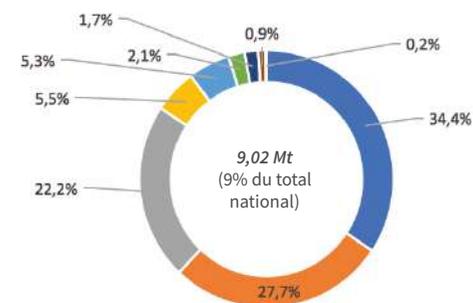
Dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des outils environnementaux pour lesquels la loi donne compétence, nous souhaitons être partie prenante dans les décisions qui seront prises au niveau de la Région Grand-Est. Pour cela, nous allons développer notre réseau de Partenaires et de nouveaux Adhérents.

QUELS ÉVÉNEMENTS MARQUERONT L'ANNÉE 2017 POUR VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

L'année 2017 sera marquée par notre Assemblée Générale qui se déroulera à Strasbourg le 22 juin prochain. La veille, nous proposerons à nos Adhérents de nous accompagner à Hochfelden pour visiter une brasserie familiale (METEOR). Puis, en septembre, nous organiserons la visite du site de la société SALBER RECYCLAGE spécialiste des solvants.

J'en profite également pour remercier mon Conseil d'Administration pour son engagement à mes côtés, au service de notre Région et de FEDEREC.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en GRAND EST au 31/12/2015 *

- 152 entreprises pour 203 sites
- 73% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 2580 employés (en baisse de 10% par rapport à 2014)
- Environ 9,02 Mt de déchets collectés et recyclés (9% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Nord-Picardie

“ Notre région a bénéficié de la politique de professionnalisation impulsée au niveau national par les partenaires sociaux. ”



Entretien avec
Bertrand DOOLAEGHE
Président de FEDEREC
Nord-Picardie

Contact

Hélène Van Waes

☎ 03 20 99 24 87

✉ hvanwaes@citeonline.org

Brigitte Jacquot

☎ 03 20 99 46 09

✉ bjacquot@citeonline.org

Natacha Jovenin

☎ 03 20 99 47 26

✉ njovenin@citeonline.org

FEDEREC Région Nord-Picardie
Entreprise & Cités -SP no15
40, rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

Notre région a bénéficié de la politique de professionnalisation impulsée au niveau national par les partenaires sociaux. Un groupe, mais aussi des PME de notre territoire se sont ainsi emparés du dispositif de certification afin de monter en compétences leurs salariés à travers les Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches (CQP/CQPI).

Je suis très satisfait que notre Fédération ait su anticiper les mutations à venir concernant les compétences des salariés des entreprises du recyclage. C'est essentiel pour préserver la compétitivité de nos entreprises.

À l'occasion de notre Assemblée Générale 2016 à Lille, qui était d'ailleurs jumelée avec celle organisée au niveau national, nous avons ainsi eu le plaisir de remettre des CQPI Animateurs d'équipe à des salariés du groupe Derichebourg.

Par ailleurs, notre région a organisé en octobre, la première conférence de presse sur les chiffres régionaux du recyclage. Cet événement a été extrêmement important pour notre Syndicat, car il a mis en lumière l'importance de notre profession en matière économique et sociale. Pour la première fois, nous avons été en capacité de présenter aux partenaires de notre région et à la presse, l'impact de nos industries en matière d'économie circulaire.

Cette communication était majeure pour notre syndicat dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe qui donne compétence à la Région, pour déployer les plans déchets. Notre Syndicat a été très actif, dès le début de l'année 2016, pour développer les échanges avec le Conseil Régional

afin d'être identifié comme interlocuteur privilégié sur les Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets. Nous avons été reçus par plusieurs élus de la Région et sommes désormais en ordre de marche pour participer aux travaux 2017.

Cette année a donc été particulièrement riche et je remercie mes administrateurs qui ont su m'accompagner dans l'ensemble de ces projets.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

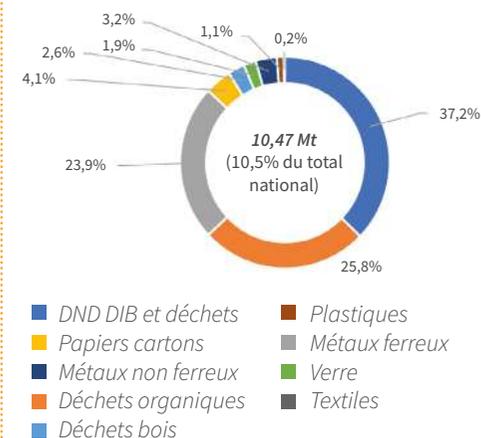
L'année 2017 sera principalement axée sur l'accompagnement des travaux qui seront lancés par la Région sur le PRPGD. Nous attendons le lancement des premiers groupes de travail et serons très investis dans ce projet.

Par ailleurs, je souhaite que nous puissions augmenter le nombre de nos Adhérents et Partenaires afin de démultiplier notre influence. Un important travail sera également réalisé dans ce sens.

2017 sera comme toujours également l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec nos Adhérents : plusieurs dates sont déjà fixées en avril (réunion information Adhérents et visite d'un site de palettes), en juin (Assemblée Générale) et en octobre (réunion ferreux, non ferreux) ; je désire que FEDEREC Nord Picardie reste un lieu de convivialité et d'échanges. C'est ainsi que notre Syndicat a été construit et c'est sa force aujourd'hui.

Il est important que l'ensemble des entreprises, groupes, PME et TPE, soient représentés au sein de notre organisation. La parole de chacun est importante et contribue, lors de nos réunions et échanges, à construire une politique collective prenant en compte les intérêts de tous.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en HAUTS-DE-FRANCE au 31/12/2015*

- 89 entreprises pour 264 sites
- 68% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 3 150 employés (en baisse de 5% par rapport à 2014)
- Environ 10,47 Mt de déchets collectés et recyclés (10,5% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Ouest

“ La participation aux Plans Régionaux de Prévention et Gestion des Déchets de Bretagne et Pays de la Loire sera un axe fort des actions du Syndicat pour 2017. ”



Entretien avec
Pierre-Yves BARBAZANGES
Président de FEDEREC
Ouest

Contact

Anne-Claire BEUCHER

☎ 02 40 48 51 30

✉ anne-claire.beucher@federec.com

FEDEREC
Région Ouest
24, rue de la Fosse
44000 Nantes



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

À l'occasion de notre Assemblée Générale du 30 juin 2016, nous avons reçu, en réunion couplée, les branches FEDEREC Métal et FEDEREC Métaux non Ferreux. La situation économique fut alors le sujet dominant de cette AG.

Les élections de notre Syndicat régional le 17 novembre ont constitué le principal temps fort de l'exercice 2016. Elles ont en effet permis de renouveler une partie du Conseil d'Administration. Ce fut l'occasion d'être reçus dans les établissements COPEX, Partenaire FEDEREC qui propose une large gamme d'équipements pour le recyclage des métaux et autres déchets solides.

Le nouveau découpage des périmètres des Syndicats régionaux réalisé par la Fédération pour cadrer avec les nouvelles régions fait perdre 5 départements au Syndicat. FEDEREC Ouest est désormais constitué des 2 régions Bretagne et Pays de la Loire.

Afin de contrebalancer cette perte d'Adhérents et de cotisations, nous avons procédé dès l'automne 2016, à une campagne de prospection de nouveaux Adhérents. Une dynamique s'est mise en place et nous démarrons l'année 2017 avec 4 nouveaux Adhérents.

Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015 et après une formation assurée dans nos locaux le 7 septembre 2016 par ExStrAPoL sur les implications de cette loi et la nécessité de déployer un lobbying FEDEREC, notre « Groupe de Travail influences » a rencontré le 5 octobre 2016 le Vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'environnement et l'ADEME à Rennes.

C'est véritablement en ce début d'année 2017 que le plan régional de Bretagne se met en marche par la constitution de groupes de travail dans lesquels nous sommes partie prenante. Il en est de même pour la région Pays de la Loire.

Lors d'une nouvelle réunion du 20 janvier 2017, nous avons constaté que les élus territoriaux de Bretagne avaient une méconnaissance de nos métiers. Nous avons pu leur transmettre une synthèse des données chiffrées de la région.

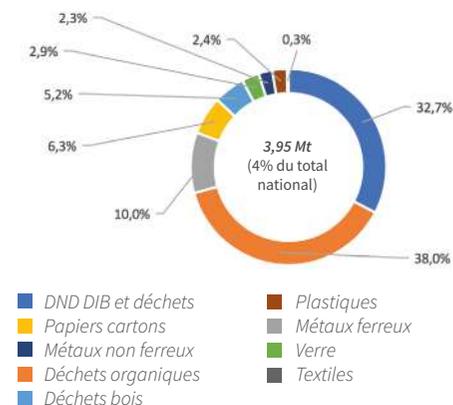
QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

Les Membres du nouveau Conseil d'Administration se sont réunis le 19 janvier 2017 pour faire plus ample connaissance et se fixer des objectifs pour 2017. La participation aux Plans Régionaux de Prévention et Gestion des Déchets de Bretagne et Pays de la Loire sera un axe fort des actions du Syndicat pour 2017. La recherche de nouveaux Adhérents et Partenaires va également se poursuivre, ainsi que l'animation du Syndicat grâce à des visites de sites et des réunions d'information. L'arrivée d'Anne-Claire BEUCHER au poste de Secrétaire Générale de FEDEREC Ouest à partir de mi-mars vient soutenir ce projet de développement du Syndicat. L'Assemblée Générale 2017 permettra de faire le point sur ces actions. Elle se tiendra le 6 avril sur le site de Terra Botanica près d'Angers, parc qui promeut le végétal et la biodiversité.

Pour la première fois en 2016, un extrait de l'enquête annuelle sur les chiffres du recyclage 2015 a permis de délivrer des chiffres sur les régions Bretagne et Pays de la Loire. Ce travail de recensement sera affiné et fiabilisé par la prochaine enquête annuelle.

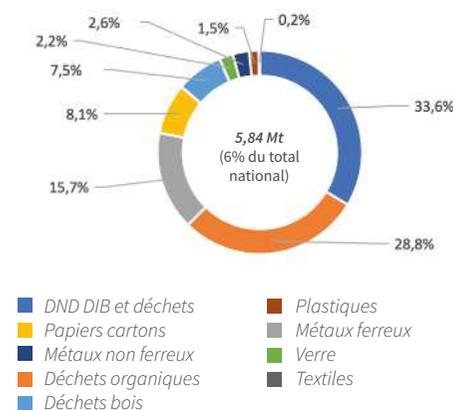
Sur les 9 départements, l'enquête a recensé 153 entreprises du recyclage, soit 230 sites, ce qui constitue un maillage cohérent du territoire. Cela représente environ 1 870 salariés. Les deux régions comptent principalement des TPE et PME. Environ 3,95 Mt et 5,84 Mt de déchets sont collectés pour être recyclés respectivement en Bretagne et Pays de La Loire, dont principalement des déchets non dangereux, déchets organiques, métaux ferreux, papiers-cartons et déchets de bois. Pour la Bretagne, la part Plastiques est plus forte qu'en France. Cela est dû à une activité importante en plasturgie, industries de la navigation de plaisance, mais également aux déchets agricoles (films). La part déchets organiques est également plus importante que la moyenne nationale. Pour les Pays de la Loire, les collectes de Ferrailles et Métaux non ferreux sont proportionnellement plus importantes qu'en France, ce qui est lié au poids des industries de construction et réparation navales.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en BRETAGNE au 31/12/2015 *

- 67 entreprises pour 98 sites
- 80% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 890 employés (en baisse de 3% par rapport à 2014)
- Environ 3,95 Mt de déchets collectés et recyclés (4% du total national)



Secteur du recyclage en PAYS DE LA LOIRE au 31/12/2015*

- 94 entreprises pour 132 sites
- 69% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 980 employés (en baisse de 3% par rapport à 2014)
- Environ 5,84 Mt de déchets collectés et recyclés (6% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Région Parisienne

“ Nous avons engagé des moyens afin de prospecter et recruter de nouveaux Adhérents et Partenaires. ”



Entretien avec
Albert AZOUBEL
Président de FEDEREC
Région Parisienne

Contact

Stéphanie Trifaud

☎ 01 40 54 76 53

✉ stephanie.trifaud@federec.com

FEDEREC
Région Parisienne
101, rue de Prony
75017 Paris



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a tout d'abord été marquée le 23 mars par la visite de l'usine « Greenfield », située à Château-Thierry (02), puis des caves médiévales de la Maison Pannier. En mai, nous avons organisé pour la 23^{ème} année consécutive, le trophée Golf FEDEREC à Biarritz où une soixantaine de participants golfeurs et néophytes se sont retrouvés dans une ambiance conviviale. Notre Assemblée Générale a eu lieu le 9 juin à Joigny dans l'Yonne (89). Au cours de cette Assemblée, nous avons accueilli et écouté avec plaisir l'intervention de Monsieur Daniel HERRERO, ancien rugbyman, « Ensemble pour la gagne et la motivation ! ».

En septembre, après 16 ans d'implication pour FEDEREC Région Parisienne, Maryline PHILIPPE est partie à la retraite, transmettant la gestion de notre Syndicat régional à Stéphanie TRIFAUD.

Dans le cadre de la loi NOTre, nous avons nommé des représentants régionaux en Métropole et dans les DOM-COM. Ils ont commencé à participer à la création des commissions consultatives en Région et sont également sollicités pour contribuer aux différents groupes de travail mis en place ou à venir. Notre implantation, nous engage également à intervenir dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

Nous avons engagé des moyens afin de prospecter et recruter de nouveaux Adhérents et Partenaires.

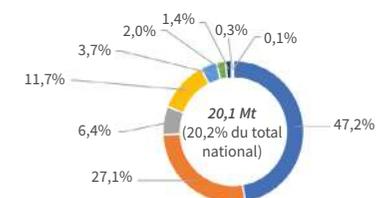
Un site internet : www.federec-rp.com dédié à notre Région a été mis en ligne pour informer nos Adhérents des actualités régionales, des publications et faire le lien avec FEDEREC.

QUELS ÉVÉNEMENTS MARQUERONT L'ANNÉE 2017 POUR VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

Dans le cadre d'une présentation de FEDEREC et de notre profession, j'interviendrai le 21 mars au Lycée Pierre Gilles de Gennes à Paris 13^{ème} devant 200 élèves de niveau bac et BTS. Puis le 23 mars, nous visiterons le site de REFINAL Industries (groupe Derichebourg) situé à Lomme (59) pour tout savoir sur l'affinage de l'aluminium. Comme chaque année, en mai, nous aurons le plaisir de convier l'ensemble des Adhérents et Partenaires de FEDEREC au Golf qui se jouera à Baillargues près de Montpellier (34). Le mois de juin sera marqué par notre Assemblée Générale qui aura lieu à Trouville au cours de laquelle Monsieur Bertrand NIVARD, ancien leader de la patrouille de France, interviendra.

En septembre, le séminaire des administrateurs nationaux se déroulera dans notre Région, et en décembre aura lieu le World Efficiency, Porte de Versailles. J'en profite pour remercier vivement mon Conseil d'Administration pour son implication à mes côtés, ainsi que tous nos Adhérents et Partenaires régionaux pour leur fidélité.

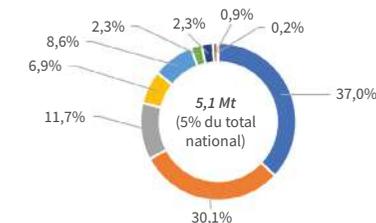
DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



- DND DIB et déchets
- Papiers cartons
- Métaux non ferreux
- Déchets organiques
- Déchets bois
- Plastiques
- Métaux ferreux
- Verre
- Textiles

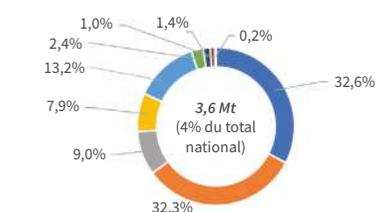
Secteur du recyclage en ILE DE FRANCE au 31/12/2015*

- 205 entreprises pour 310 sites
- 68% d'entreprises de moins de 10 salariés
- Environ 4 560 employés (en baisse de 2% par rapport à 2014)
- Environ 20,1 Mt de déchets collectés et recyclés (20% du total national)



Secteur du recyclage en NORMANDIE au 31/12/2015*

- 105 entreprises pour 134 sites
- 79% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 765 employés (en baisse de 1% par rapport à 2014)
- Environ 5,1 Mt de déchets collectés et recyclés (5% du total national)



Secteur du recyclage en CENTRE-VAL DE LOIRE au 31/12/2015*

- 76 entreprises pour 104 sites
- 75% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 1 270 employés (en baisse de 7% par rapport à 2014)
- Environ 3,6 Mt de déchets collectés et recyclés (4% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Sud-Méditerranée

“ Renforcer notre réseau régional et développer nos actions. ”



Entretien avec
Sandra ROSSI
Présidente de FEDEREC
Sud-Méditerranée

Contact

Gisèle Bossu

☎ 04 42 76 24 53

✉ contact@federec-sudmed.fr

FEDEREC Région
Sud Méditerranée
2 voie d'Espagne
Bât A N°12
La Clairière de l'Anjoly
13 127 Vitrolles



BILAN ET TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2016 POUR LA RÉGION

L'année 2016 a été marquée par les actions menées autour des plans régionaux des déchets. Un groupe de travail a été constitué afin de répondre aux sollicitations du Conseil Régional. Nous avons assisté aux différentes réunions des commissions consultatives de suivi du plan de la gestion des déchets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et travaillons en étroite collaboration avec les différents services en suivant de très près l'évolution de ce plan.

De plus, notre région est engagée dans le projet « zéro plastique en décharge à l'horizon 2030 » grâce auquel nos Délégués Régionaux sont associés en assistant régulièrement aux comités techniques.

Nous sommes aussi attachés à respecter deux axes qui nous apparaissent comme fondamentaux en veillant d'une part, à assurer un service de qualité à tous nos Adhérents et d'autre part à toujours proposer des réunions couplées avec des visites de sites qui permettent de mêler information et convivialité tout au long de l'année.

Enfin, l'élection du nouveau Conseil d'Administration a permis un renouvellement de ses membres, ce qui démontre l'intérêt croissant pour la vie du Syndicat et l'implication des administrateurs.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

Les objectifs de cette année sont évidemment de continuer à renforcer nos relations avec la Région et les partenaires institutionnels, pour la mise en place du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et de poursuivre et développer nos actions afin de pérenniser notre ancrage régional.

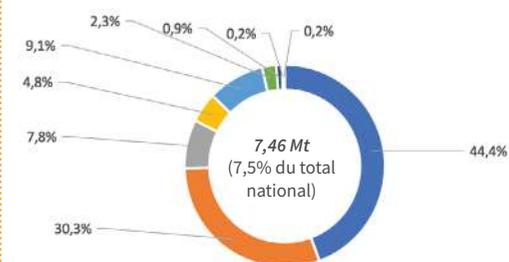
Une autre de nos priorités est d'accueillir de nouveaux Adhérents et Partenaires au sein de notre Syndicat pour renforcer notre réseau régional et développer nos actions.

QUELLE SONT LES PRINCIPALES ACTUALITÉS DE VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

Dans le cadre de la présentation de l'étude des chiffres régionaux du Recyclage 2016, nous organiserons en septembre prochain une conférence de presse afin de présenter pour la 1^{ère} fois les chiffres du recyclage de la région PACA.

Nous continuerons d'organiser nos réunions thématiques, visites de sites et tables rondes sur les différents sujets d'actualité qui rencontrent toujours autant de succès.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en NOUVELLE AQUITAINE au 31/12/2015 *

- 128 entreprises pour 196 sites
- 77% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 3 505 employés (en baisse de 6 % par rapport à 2014)
- Environ 7,46 Mt de déchets collectés et recyclés (7,5% du total national)

* Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Sud-Ouest

“ C’est par l’implication des uns et des autres que nous ferons vivre et évoluer notre Syndicat et notre Fédération. ”



Entretien avec
Étienne CHAZELLE
Président de FEDEREC
Sud-Ouest

Contact

Blandine de Rauglaudre

☎ 05 61 62 63 29

✉ blandine.derauglaudre@federec.com

FEDEREC
Région Sud-Ouest
10-12, rue du Printemps 31000
Toulouse



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a débuté par une visite de la société FOURMENT CHRISTIAN et FILS. En effet la nouvelle Présidente de la Commission Jeunes Sud-Ouest, Julie FOURMENT, a ouvert les portes de l'entreprise familiale et fait découvrir l'activité spécifique des plumes et duvets aux membres de la Commission Jeunes présents.

Suite à la loi NOTRe et au redécoupage des régions FEDEREC pour correspondre aux régions administratives, la région Sud-Ouest s'est redéfinie par rapport aux frontières de la nouvelle région Occitanie. C'est dans cette dynamique et pour recentrer le Syndicat autour de son nouveau périmètre que nous avons organisé en avril notre Assemblée Générale au Phare de Palavas les Flots, près de Montpellier. Cette journée a été l'occasion de rassembler les Adhérents autour d'un lieu avec vue exceptionnelle sur la mer.

Nous avons également organisé notre Journée des Partenaires, évènement incontournable pour nos Adhérents et Partenaires, en septembre. C'est la société GIMENEZ, centre VHU à Blaye-Les-Mines, qui nous a reçu et a su offrir une démonstration de sa chaîne de déconstruction des VHU en direct. Cette journée a été une nouvelle fois un succès, puisqu'elle a rassemblé 85 personnes. Les Partenaires régionaux et nationaux ont répondu nombreux à l'appel : 21 sociétés ont ainsi pu présenter leur savoir-faire et leurs innovations techniques aux Adhérents présents.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

En 2016, les membres du bureau et les administrateurs ont participé activement aux prises de contact, à la visibilité et à la représentativité du Syndicat auprès des institutions locales et régionales. Ils ont notamment participé à des réunions et ateliers de travail organisés par les pouvoirs publics, dans

le cadre des démarches de lobbying régional entamées en 2015 avec l'aide de la Fédération.

Dans la continuité de ces échanges et avec leur implication, que je tiens à souligner et à remercier, nous souhaitons que FEDEREC Sud-Ouest continue en 2017 à être présent au plus près du territoire et continue à créer des liens de confiance avec les institutions et les différents acteurs de l'économie circulaire de la région Occitanie.

En effet, FEDEREC regroupe des entreprises et des dirigeants et c'est par l'implication des uns et des autres que nous ferons vivre et évoluer notre Syndicat et notre Fédération.

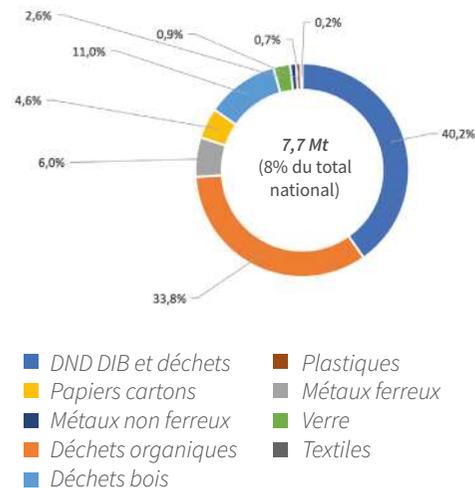
QUELS ÉVÈNEMENTS MARQUERONT L'ANNÉE 2017 POUR VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

L'actualité importante en matière de visibilité et d'influence pour 2017 est bien entendu le début des travaux pour le plan régional qui commenceront prochainement. Soutenu par la Fédération et fort des chiffres régionaux du recyclage provenant de l'Observatoire Statistique de FEDEREC, nous souhaitons être force de proposition auprès des pouvoirs publics en apportant notre expertise pour la réalisation de ce plan.

Nous souhaitons également continuer à développer les liens inter-régions FEDEREC, à travers des visites et réunions d'information communes par exemple, puisque le redécoupage des régions se fait progressivement pour les Adhérents et nous avons constaté l'importance d'une proximité avec les autres régions FEDEREC sur les départements limitrophes impactés par le redécoupage.

Un autre évènement important est à noter, puisque cette année exceptionnellement, notre Assemblée Générale aura lieu en même temps que notre Journée des Partenaires en juin prochain, et se tiendra sur le site d'un Adhérent, près de Béziers. Ce sera une nouvelle occasion de rassembler un grand nombre d'Adhérents et de Partenaires dans la convivialité.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en OCCITANIE au 31/12/2015 *

- 157 entreprises pour 196 sites
- 78% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 1 280 employés (en baisse de 2% par rapport à 2014)
- Environ 7,7 Mt de déchets collectés et recyclés (8% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

FEDEREC Sud-Ouest Atlantique

“ Défendre les intérêts de nos métiers, de notre profession et de nos Adhérents. ”



Entretien avec
Diane VIDALIES
Présidente de FEDEREC
Sud-Ouest Atlantique

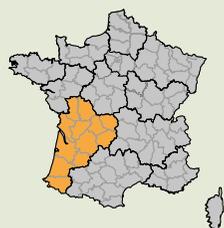
Contact

Cécile Benito

☎ 05 35 38 67 19

✉ cecile.benito@federec.com

**FEDEREC Région
Sud-Ouest Atlantique**
41, rue Durieu de Maisonneuve
33000 Bordeaux



QUELS TEMPS FORTS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a été riche en projets pour notre Syndicat régional.

Le Conseil d'Administration s'était fixé les objectifs de développer le lobbying régional d'une part, et la stratégie de communication et l'image de FEDEREC Sud-Ouest Atlantique d'autre part.

Nos actions de lobbying se sont structurées avec la création d'un Groupe de Travail Influences, composé d'Administrateurs et d'Adhérents. Les membres de ce GT se sont concentrés sur la loi NOTRe, et en prévision du redécoupage administratif des régions, notre Syndicat de région a adopté à l'occasion de son Assemblée Générale du 3 juin 2016, la rationalisation de son territoire avec celui de la région Nouvelle Aquitaine ; ce qui nous permet d'aller à la rencontre de nos Adhérents (Limoges et Bordeaux en 2016 ; Poitiers et Biarritz prévu en 2017).

Il me semble que nous pouvons être fiers du chemin parcouru : nos efforts commencent à porter leurs fruits, comme en témoigne la présence régulière à nos réunions de l'ADEME, du Conseil Régional, de la Gendarmerie Nationale, de la Mairie de Bordeaux et de l'AREC en 2016.

Notre Syndicat régional, avec la Fédération, a débuté sa « campagne de communication » avec une Conférence de Presse organisée le 4 novembre 2016, dédiée à la Présentation

des chiffres régionaux du Recyclage. Cette manifestation a rassemblé près de 100 participants et a permis à notre Syndicat de région de justifier sa position dans l'élaboration du nouveau Plan régional.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES PERSPECTIVES ENVISAGÉES POUR L'ANNÉE 2017 ?

Nos priorités et perspectives pour 2017 sont les suivantes :

- Travailler comme partie prenante avec les institutions à l'élaboration du nouveau Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) ; la Région Nouvelle Aquitaine nous ayant d'ores et déjà accordé 2 sièges au sein du Comité de Suivi. Le but est bien sûr de défendre les intérêts de nos métiers, de notre profession et de nos Adhérents.

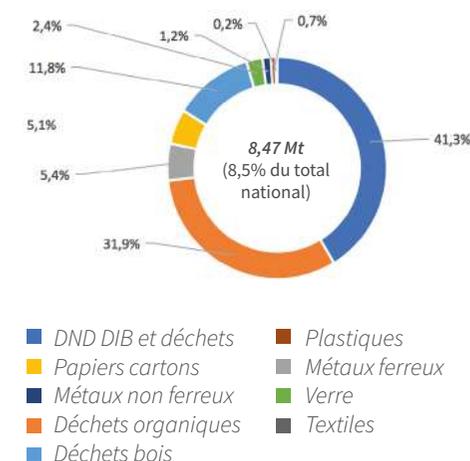
- Allouer un budget aux actions de communication régionales. Un Groupe de travail vient d'être lancé à cet effet.

- Continuer d'apporter à nos Adhérents des réunions conviviales (entre 50 et 100 participants par manifestation) avec une information de qualité : intervenants nationaux, sujets sur différents thèmes (le handicap en 2016), Conférences de presse, etc.

QUELS ÉVÈNEMENTS MARQUERONT L'ANNÉE 2017 POUR VOTRE SYNDICAT RÉGIONAL ?

L'année 2017 sera marquée par nos traditionnels rendez-vous annuels : Assemblée Générale (Saint Fort) et Plénières d'Automne et de Printemps (traditionnellement organisé par la Commission Jeunes du Syndicat).

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS (2015)



Secteur du recyclage en NOUVELLE AQUITAINE au 31/12/2015 *

- 156 entreprises pour 218 sites
- 72% d'entreprises de moins de 20 salariés
- Environ 2 340 employés (en baisse de 1% par rapport à 2014)
- Environ 8,47 Mt de déchets collectés et recyclés (8,5% du total national)

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC



12 FILIÈRES

représentatives du secteur du recyclage



BTP

Une année marquée par une activité croissante du secteur du BTP dont profitent les entreprises du recyclage.



Entretien avec
Erwan LE MEUR
Président de FEDEREC BTP

QUEL BILAN POUVEZ-VOUS DRESSER SUR LES ACTIONS MENÉES EN 2016 ?

La fin de l'année 2016 marque le début de la troisième année d'existence de FEDEREC BTP. Les travaux entamés lors de la première année se sont poursuivis lors de l'année écoulée et de nouveaux sujets sont également à l'ordre du jour.

Le sujet prioritaire abordé par FEDEREC BTP concerne l'échange avec les distributeurs de matériaux de construction sur l'article 93 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Entamé en 2015, le travail a continué en 2016 par des échanges avec la FNBM (Fédération des Négoce de Bois et Matériaux de construction) et sa confédération la CGI (confédération du commerce de gros), qui ont débouché sur une proposition de modèle de conventionnement de la part de FEDEREC à ses Adhérents. La décision, début 2017, du Conseil Constitutionnel de valider l'article 93 de la LTECV devrait très certainement permettre d'accélérer le travail avec les entreprises de distribution, responsable de l'organisation de la reprise des déchets du BTP. FEDEREC BTP a également travaillé avec la CAPEB, Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment, au sein d'un groupe de travail bilatéral, afin d'échanger sur la création d'un outil qui permettra une valorisation des artisans ayant de bonnes pratiques en termes de gestion des déchets. Le groupe de travail est bien avancé et finalisera ses travaux en 2017 avec la publication d'une charte à destination des artisans.

“ L'actualité est forte dans plusieurs régions, notamment en Ile-de-France avec le démarrage des travaux du Grand Paris. ”

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

Le suivi des dossiers travaillés durant l'année 2016 sera la plus grande partie du travail au sein de FEDEREC BTP. L'actualité est forte dans plusieurs régions, notamment en Ile-de-France avec le démarrage des travaux du Grand Paris. FEDEREC BTP, en association avec le SRBTP et la Société du Grand Paris, envisage de travailler sur un label à destination des plateformes de valorisation des terres du Grand Paris.

Ces travaux participent à la mise en valeur des installations de recyclage dans un contexte très concurrentiel, où la valorisation en remblais de carrière est dominante. À ce titre, FEDEREC BTP a renoué le dialogue avec les représentants des fabricants de matériaux de construction et des entreprises de travaux publics, afin de travailler ensemble sur les objectifs de recyclage identifiés dans l'Engagement Croissance Verte sur les Déchets Inertes, que FEDEREC BTP a demandé à signer.

Enfin, FEDEREC BTP s'est officiellement engagée en 2016 au sein du projet ABV, qui regroupe plus de 70 acteurs et a pour objectif de travailler sur un chantier de construction en utilisant la maquette numérique (BIM).

Le projet devrait se clôturer en avril 2017. FEDEREC BTP est également partenaire du projet INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen RE C², qui concerne principalement les Hauts-de-France et les Ardennes. L'objectif de ce projet, financé en partie par des fonds européens, est d'identifier des synergies à l'échelle du territoire en matière de gestion des déchets, notamment dans le cadre de projets de déconstruction. Le projet a démarré officiellement le 1^{er} juillet 2016, mais les travaux incluant les entreprises ne commenceront qu'en 2017.





Le devenir des matières premières



Focus sur 3 dossiers

- ✓ **Obligation des distributeurs de matériaux de construction relative à l'article 93 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte**
- ✓ **Participation de FEDEREC aux travaux sur le Grand Paris et création d'un label/certification**
- ✓ **Mise en valeur des artisans vertueux en matière de gestion des déchets**



Chiffres clés

Sources MEDDE - SOES et FEDEREC

185,3 Mt

Quantité de déchets des travaux publics produite en France en 2014

42,2 Mt

Quantité de déchets du bâtiment produite en France en 2014

6%

Part des déchets non inertes non dangereux du total produit par l'activité du BTP en France

39 Mt

Tonnages collectés (2015)

1,7 Mds€

De chiffre d'affaires (2015)



Fait marquant

Visite du site de recyclage de verre de Sibelco en avril 2016



Déconstruction Automobile

Une année marquée par une médiatisation de la pièce de réemploi



Entretien avec
Olivier FERT
Président de FEDEREC
Déconstruction Automobile

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

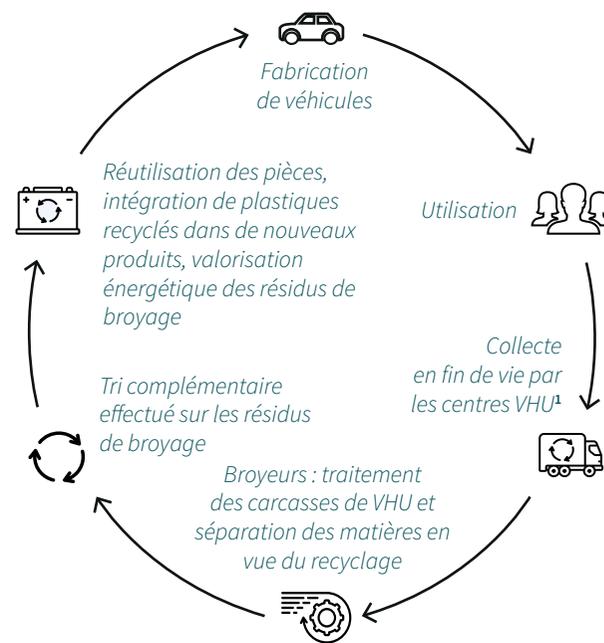
De manière générale, la situation économique est restée assez contrastée en 2016, avec une forte volatilité des cours des matières. A l'image de 2015, les volumes entrés sur les sites ont été plutôt limités. Malgré ce contexte très difficile, une réelle évolution des performances de recyclage et de valorisation des entreprises a pu être confirmée par les chiffres nationaux élaborés par l'ADEME : la profession, malgré cette situation complexe, a poursuivi sur la voie de l'amélioration continue.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), au travers de l'obligation pour les professionnels de la réparation automobile de proposer de la pièce d'occasion, a participé à une médiatisation sans précédent de la promotion de la pièce de réemploi. Cette communication est favorable et laisse présager des perspectives plutôt positives pour la profession. Elle contribue à faire connaître du grand public, l'activité de recyclage de Véhicules Hors d'Usage (VHU) et de préparation de pièces automobiles. Pour autant, peu de prévisions existent concernant l'évolution des cours des matières.

“ Le marché de la pièce a de beaux jours devant lui, cependant les cours des matières risquent de continuer à être volatiles. ”

Le devenir des matières premières



¹Centres VHU : collecte, dépollution, retrait des pièces d'occasion et de certaines matières



Focus sur 2 dossiers

Parution du décret favorisant l'utilisation des pièces issues de l'économie circulaire

La LTECV, publiée en août 2015, impose à tout professionnel commercialisant des prestations d'entretien ou de réparation de véhicules automobiles, de permettre aux consommateurs d'opter pour l'utilisation de pièces « issues de l'économie circulaire » à la place de pièces neuves. FEDEREC a été associée aux travaux et le décret d'application, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, a pour principal objectif de favoriser le recours aux pièces d'occasion par les acteurs de la réparation au niveau national.



Faits marquants

Les 3^{èmes} Rendez-vous du Recyclage Automobile à Romorantin : un franc succès

FEDEREC a organisé le 8 mars 2016 les 3^{èmes} Rendez-vous du Recyclage Automobile à Romorantin. Plus de 200 participants, venus des quatre coins de la France en Sologne, étaient présents. Les échanges furent riches, grâce à la présence des différents intervenants : Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Économie, ADEME, entreprises de recyclage, constructeurs automobiles, animateurs-gestionnaires de réseaux, experts du milieu des assurances, concepteurs de logiciels dédiés à la pièce de réemploi. Les prises de parole se sont concentrées sur plusieurs thématiques clés : l'atteinte des objectifs réglementaires de recyclage et de valorisation, le bilan économique de la filière et enfin le maintien porteur des pièces automobiles, et les outils existants pour en assurer une distribution rapide et efficace.

Participation à une consultation publique européenne

La Commission européenne a lancé une consultation publique en 2016 pour évaluer l'application de la directive européenne n°2000/53/CE relative aux VHU et les enjeux liés à la traçabilité de la filière. FEDEREC a contribué au nom de la profession et a participé à l'atelier de restitution organisé à l'automne à Bruxelles. La Commission européenne envisage de proposer aux États-Membres, en 2017, un projet de modification de la réglementation afin d'assurer une meilleure traçabilité des flux de VHU et lutter contre les filières illégales.

Conférence lors du Salon Pollutec

Les entreprises spécialisées dans le recyclage des VHU agissent à la fois dans un environnement en mouvement permanent (évolution du gisement de VHU, nouvelles contraintes réglementaires, sites illégaux) et dans un contexte économique particulier (crise des matières premières, investissements pour atteindre les objectifs de recyclage européens). Afin de faire le point sur les sujets d'actualités de la filière VHU, FEDEREC a organisé une conférence autour de deux axes : le développement de l'utilisation de pièces automobiles et l'augmentation des performances de valorisation des résidus de broyage. L'ensemble des parties prenantes (ADEME, CNPA – Conseil National des Professions de l'Automobile, CSIAM – Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motorcycle, Groupe PSA) sont intervenues pour partager leur analyse de la situation.



Chiffres clés

Sources : FEDEREC et Rapport ADEME 2016

627 couples

centres VHU - broyeurs atteignent l'objectif de 95%, soit 53% des acteurs de la filière.

87,1%

Le taux de réutilisation et de recyclage pour la filière VHU (supérieur à l'objectif de 85%)

94,4%

Le taux de réutilisation et de valorisation pour la filière VHU (proche de l'objectif de 95%)



Métal

2016 caractérisée par la volatilité des cours et la concurrence de la Chine.



Entretien avec
Marie-Pierre MESCAM
Présidente de FEDEREC
Métal

“ Le recyclage d'une tonne de ferrailles permet d'éviter 40% de la consommation énergétique primaire nécessaire à la production d'une tonne d'acier primaire. ”

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a été particulièrement marquée par la volatilité des cours et la rapidité des changements d'orientation du marché qui sur-réagit à la moindre annonce politique, économique ou climatique. Les volumes, pourtant meilleurs qu'en 2015, ont été assez erratiques, les usines consommatrices saisissant le moindre renversement de marché pour acheter au moment le plus propice, afin de préserver leur marge.

Lors de son analyse de risque, la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE), société internationale d'assurance-crédit, indique que le secteur de la métallurgie mondiale est l'un des moins rentables (90^{ème} sur 94 secteurs) et des plus endettés. La compétitivité-prix de la Chine (surtout pour certains aciers de qualité inférieure) fragilise les sidérurgistes à travers le monde.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

Les usines consommatrices semblent gagner en sérénité pour l'année 2017 et les fondamentaux paraissent plutôt bien orientés. La demande en volumes, tout comme la collecte, ont retrouvé quelques couleurs. Cependant, en ce début d'année, dans la veine de 2016, le marché demeure imprévisible en ce qui concerne les variations, et il est bien difficile d'établir quelques pronostiques. À noter que la moyenne du minerai de fer, l'un de nos indicateurs phares, est d'environ 83 \$ depuis le début de l'année, alors que la moyenne était à 57 \$ en 2016. Si cela pouvait s'accompagner de mesures concrètes liées au bénéfice environnemental, notamment en termes d'émissions de CO₂, de la production d'acier à partir de matières premières de recyclage, notre industrie française n'en serait que plus soutenue.



Focus sur 2 dossiers

L'externalisation des indices de référence de la profession

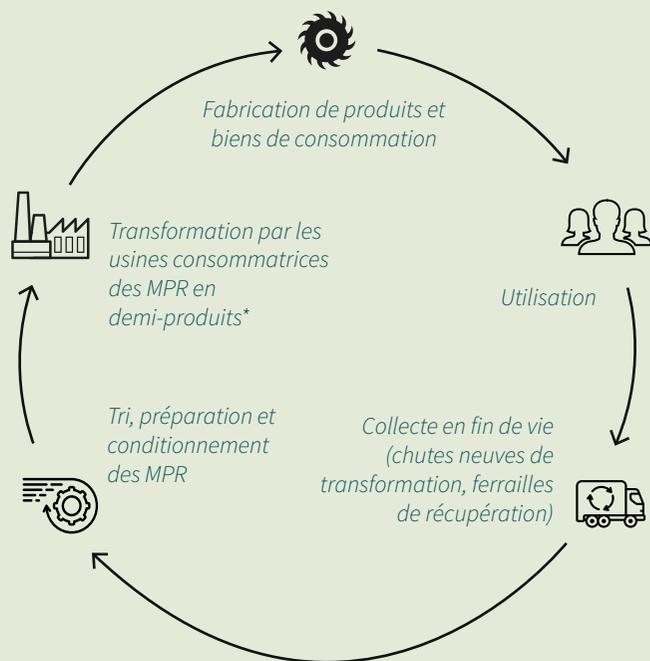
Suite à la suspension définitive en février 2016 de la publication par la Fédération Française de l'Acier des indices N17, il n'existe plus au niveau national, d'indice de référence pour les déchets métalliques ferreux, à l'exception des indices « Q06 » publiés chaque mois par FEDEREC dans la presse spécialisée, n'indiquant pas de valeur absolue, mais faisant apparaître une variation régionale constatée a posteriori d'un mois n par rapport à un mois n-1. Afin de disposer d'indices indépendants et acceptés par les acteurs du secteur, FEDEREC a pris la décision d'externaliser l'élaboration des indices relatifs aux variations des prix de vente des métaux ferreux en s'appuyant sur le cabinet KPMG. Ce dernier a constitué un panel représentatif d'entreprises à consulter chaque mois, composé aussi bien d'entreprises adhérentes de FEDEREC, que d'entreprises non adhérentes. Une méthode adaptée à la profession a été développée par KPMG et une période de test de celle-ci a été instaurée entre septembre 2016 et mars 2017, avant leur publication officielle auprès de la presse spécialisée.

Veille liée au marché de la sidérurgie chinoise

FEDEREC a organisé plusieurs événements au cours de l'année 2016 afin d'assurer un suivi du marché mondial et européen de l'acier et des évolutions introduites par le secteur sidérurgique de la Chine, avec notamment la tenue d'une Nocturne en septembre avec Marcel GENET (Fondateur et Directeur de Laplace Conseil) et Philippe DARMAYAN (Président Arcelor Mittal France) sur le thème : « La sidérurgie chinoise va-t-elle conquérir le monde ? », ainsi qu'une conférence lors du Salon Pollutec.



Le devenir des matières premières



*Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier.
Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

MPR : Matières Premières de Recyclage



Chiffres clés

Sources FEDEREC et Rapport ADEME 2016

11,1 Mt

Le volume de matières premières ferreuses produit par les entreprises françaises de recyclage (2015).

2,165 Mds€

De chiffre d'affaires (2015)

57%

Le recyclage d'une tonne de ferrailles permet d'éviter l'équivalent de 57% des émissions de CO2 nécessaires à la production d'une tonne d'acier primaire.

11,6 Mt

Tonnages collectés (2015)



Fait marquant

Marie-Pierre MESCAM a succédé à Jean-Pierre GAUDIN à la Présidence de la Branche Métal, qu'il a présidé entre 2013 et janvier 2017.



Métaux non Ferreux

L'envolée des cours tant attendue est arrivée en fin d'année, donnant un souffle au métier.



Entretien avec
Patrick KORNBERG
Président de FEDEREC
Métaux Non Ferreux

“ La connaissance et le professionnalisme des entreprises de recyclage sont de plus en plus reconnus, tant par les acteurs industriels qu’institutionnels. ”

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

Dans l'ensemble, l'année 2016 a permis à l'ensemble de la profession de retrouver un peu plus de marges et de volumes. Le premier semestre fut stable sur l'ensemble du secteur. Toutefois, à partir d'octobre 2016, les cours des matières premières primaires cotées au London Metal Exchange (LME) ont monté, ce qui a permis de développer une activité de collecte un peu plus soutenue, avec une certaine amplification des volumes. L'activité du secteur automobiles étant maintenue, la demande en aluminium de recyclage est demeurée élevée. Les cours du cuivre, du plomb et du zinc ont fortement augmenté au cours du dernier trimestre, permettant de générer de meilleures marges pour les entreprises de recyclage. L'accroissement de matières rendues disponibles au niveau mondial a entraîné une disproportion globale entre l'offre et la demande : les usines consommatrices ont pu constituer des stocks importants, susceptibles de répondre à leurs besoins du premier trimestre 2017. L'incertitude de l'issue des élections présidentielles américaines a entraîné une prudence de la part des usines consommatrices.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR 2017 ?

La reprise économique se confirmant, les cours des matières premières pourraient rester soutenus, malgré, comme toujours, une possible volatilité. La reprise mondiale de l'industrie automobile, du secteur de la construction et de l'ensemble du monde industriel, peut présager d'une demande continue en matières premières de recyclage. La perspective de grèves sur les mines de cuivre chiliennes et péruviennes peut laisser penser que les cours vont rester élevés. Les résultats des élections américaines et les grands chantiers en prévision contribuent à soutenir le marché.



Chiffres clés

Source FEDEREC

1,72 Mt
Tonnages collectés (2015)

2,910 Mds€
de chiffre d'affaires (2015)

Évolution moyenne des cours du LME sur l'année 2016 : aluminium +10%, cuivre +17%, plomb +23%, zinc +48%, nickel +16%.



Focus sur 3 dossiers

Vols de métaux, un bilan contrasté : diminution des faits, hausse des préjudices

Depuis 2014, les statistiques officielles témoignent d'une baisse notable des vols de métaux (-26% en 2014, -24% en 2015, -39% sur les 8 premiers mois de 2016). En revanche, la diminution des faits portés à la connaissance de l'OCLDI s'accompagne d'une professionnalisation des modes opératoires et de quantités plus élevées de métaux dérobés lors d'un seul fait. Ce changement de nature des vols, de plus en plus le fait de réseaux organisés, nationaux et transnationaux, occasionne également des préjudices toujours plus importants. Ce constat peut être nuancé selon les territoires, car si une baisse du nombre de vols de métaux est incontestable au niveau national, certains départements frontaliers (ex. : Nord, Est) demeurent plus touchés. La diminution des vols de métaux tire son origine, à la fois des effets bénéfiques d'une pratique rigoureuse de l'activité d'achats au détail, d'un meilleur partage des bonnes pratiques, d'un perfectionnement des moyens de protection des sites, et des actions judiciaires visant à démanteler les groupes criminels organisés.

Métaux stratégiques

FEDEREC participe activement à la réflexion menée par les milieux institutionnels et académiques sur le recyclage des métaux critiques. Tout en faisant partie du Comité sur les Métaux Stratégiques (COMES) rattaché au Ministère de l'Économie, FEDEREC intervient également au sein de colloques dédiés à cette thématique.

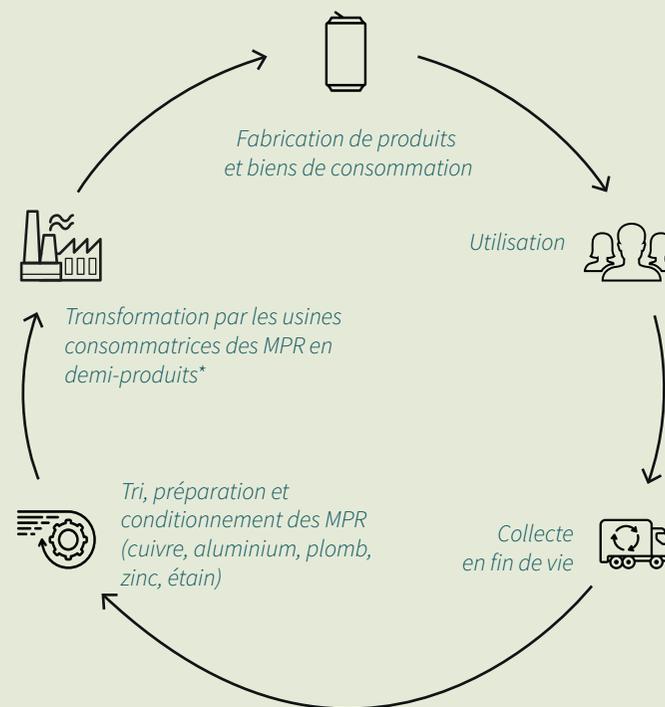
Une étude lancée en 2016 par l'ADEME est suivie de près par la Fédération : elle a pour but de définir les orientations prioritaires pour le développement de compétences R&D françaises de recyclage des métaux critiques, pour répondre aux besoins des industriels. FEDEREC souligne le rôle de l'identification de ces métaux sur les sites de recyclage, tout en portant une attention particulière au pragmatisme des discussions.

Conférence lors du Salon Pollutec

Les entreprises du recyclage font face à une évolution constante de la nature des gisements de déchets. Ce constat concerne l'ensemble des produits mis sur le marché, et plus particulièrement ceux composés de métaux non ferreux. En effet, la complexité de ces produits, reposant sur de nouveaux alliages et des technologies toujours plus innovantes, constituent des défis à relever pour le secteur du recyclage. La Branche Métaux non ferreux de FEDEREC a souhaité organiser une table-ronde lors de Pollutec Lyon afin de réfléchir à ces enjeux, notamment en se posant la question suivante : « Comment recyclera-t-on les métaux non ferreux face aux nouvelles matières et technologies à horizon 2030 ? ». L'intervention, aux côtés d'administrateurs de FEDEREC, d'un représentant du Groupe PSA, ainsi que d'un représentant de la société MTB Recycling, fut une occasion parfaite pour aborder des exemples concrets liés à l'éco-conception et à l'adaptation des techniques de recyclage.



Le devenir des matières premières



*Cathodes de cuivre, lingots d'aluminium et de laiton, billettes, tôles, destinés à faire des produits finis (ex. : électroménager, smartphones, automobile, câbles électriques, canettes de boisson).

MPR : Matières Premières de Recyclage



Palettes & Bois

Une année très compliquée marquée par une forte collecte et des filières de valorisation stables mais insuffisantes

“ Il est dommageable d’être obligé de valoriser énergétiquement à l’étranger une ressource renouvelable que nous pourrions valoriser en France. ”



Entretien avec
Pascal LÉON
Président de FEDEREC
Palettes & Bois

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a été très mouvementée pour tous les professionnels du déchet de bois, sauf l'activité palettes qui continue à bien se porter, grâce à une conjoncture favorable et en amélioration.

Concernant le bois de recyclage, la situation est aujourd'hui critique car les niveaux de stocks sont toujours élevés. FEDEREC a entrepris des actions auprès du Ministère de l'Environnement, des DREAL, des clients de ses entreprises et de la presse.

L'année 2016 a également été celle de la mise en place Pôle Transferts Transfrontaliers de Déchets : beaucoup de dossiers encore en souffrance sur certains flux mais la situation s'améliore. Il est important de remonter toutes les infos et tous les éléments bloquants à Marie ZADEM, en charge du sujet chez FEDEREC, afin de faire profiter à tous du retour d'expérience de chacun.

La fin de l'année a vu les travaux de ré-agrément de la filière meubles commencer. Il est donc plus que temps de donner un nouvel élan au groupe de travail Déchets d'Éléments d'Ameublement de FEDEREC. Celui-ci sera rattaché début 2017 à FEDEREC Palettes & Bois et devra être en ordre de marche pour défendre la position des entreprises de recyclage et donner une vision réelle du marché aux éco-organismes et ainsi infléchir sur les cahiers des charges.

Par ailleurs, FEDEREC participe activement depuis

plusieurs années au Comité Stratégique de Filière Bois, en charge de rédiger un Plan National Déchets Bois avec l'ensemble des acteurs de la filière (panneautiers, papetiers, énergéticiens, etc...). FEDEREC a fait un état des lieux de la situation et s'est exprimée concernant le plan prospectif de développement de la filière qui a été établi en cette fin d'année.

Enfin, l'année 2016 a permis la poursuite des travaux sur la Sortie de Statut de Déchet des Bois d'Emballage, ainsi que le maintien de la structure Eco Bois, dont Louis de REBOUL a pris la Présidence fin novembre, afin de continuer l'accompagnement des entreprises du recyclage dans la SSD bois d'emballage.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

Aujourd'hui, les acteurs du recyclage du bois sont toujours en attente du démarrage de projets de combustion de bois B, notamment la Centrale d'E-on Gardanne, qui n'a toujours pas démarré, comme de nombreux projets, handicapés aujourd'hui par des prix des énergies fossiles très bas. La mise en place de nouvelles capacités énergétiques de consommation de bois est aujourd'hui indispensable pour donner de l'air à des entreprises qui ont des niveaux de stocks importants. De plus, c'est un besoin de nos entreprises car elles font face à une diminution de la qualité des produits entrants sur les sites (Déchets d'Éléments d'Ameublement, bois de démolition) qui ne peut être valorisée sous forme matière par les fabricants de panneau. Les critères de notre principal débouché, les panneautiers, étant de plus en plus strictes, nous allons devoir trouver des débouchés pour ces bois

de moindre qualité. Les installations étrangères, qu'elles valorisent le bois sous forme matière ou énergie, sont une solution mais elles sont saturées aujourd'hui, comme les installations françaises. De plus, il est dommageable d'être obligé de valoriser énergétiquement à l'étranger une ressource renouvelable que nous pourrions valoriser en France.

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

En 2017, FEDEREC Palettes & Bois assurera bien sûr la poursuite des dossiers en cours. Les échanges avec le Pôle National concernant les Transferts Transfrontaliers de Déchets devront se poursuivre, notamment sur le sujet épineux des garanties financières, via le GT mis en place par FEDEREC. Les travaux du Comité Stratégique de Filière devraient être finalisés à la fin du premier semestre avec la publication du Plan Déchet Bois 2025, qui donnera un cap aux pouvoirs publics et aux professionnels de la filière quant au développement de l'activité et aux travaux à réaliser (nouvelle classification notamment).

Le réagrément des éco-organismes DEA est également à l'ordre du jour des travaux de FEDEREC Palettes & Bois en 2017, qui travaille pour défendre les positions des opérateurs de recyclage concernant notamment les problématiques de qualité du gisement.

La filière, à la demande de nos partenaires énergéticiens, souhaite également la mise en place d'un indice Bois B plus spécifique sur les différents modes de valorisation (matière et énergie), qui a pour vocation à remplacer à terme l'indice actuel.

La finalisation des travaux d'Eco Bois sur la SSD est également prévue en 2017, la convention avec l'ADEME prenant fin.





Focus sur 3 dossiers

- ✓ Situation des installations de recyclage de bois en France et le manque de débouchés.
- ✓ Finalisation des travaux du Plan Déchet Bois 2025 en 2017.
- ✓ Réagrément des Eco-Organismes de la REP meubles en 2017 (voir REP p.78-79)



Chiffres clés

Source : FEDEREC

1 Mt

De bois B exportée par les Adhérents FEDEREC en 2016, faute de débouchés en France (source experts FEDEREC)

1,3 Mt

De gisement supplémentaire valorisable prévu en 2025

70 plateformes

Certifiées par le référentiel Eco Bois depuis son déploiement en mars 2015.

6,6 Mt

Tonnages collectés (2015)

251M€

De chiffre d'affaires hors prestations (2015)



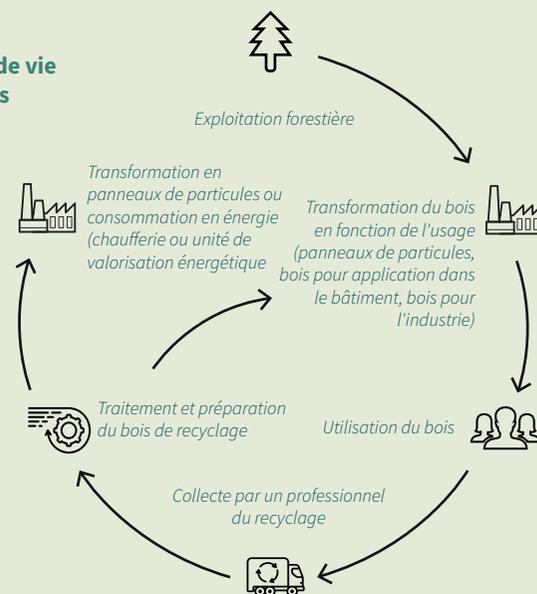
Fait marquant

Élection de Pascal LÉON à la Présidence de FEDEREC Palettes & Bois en novembre 2016, lors du salon Pollutec.

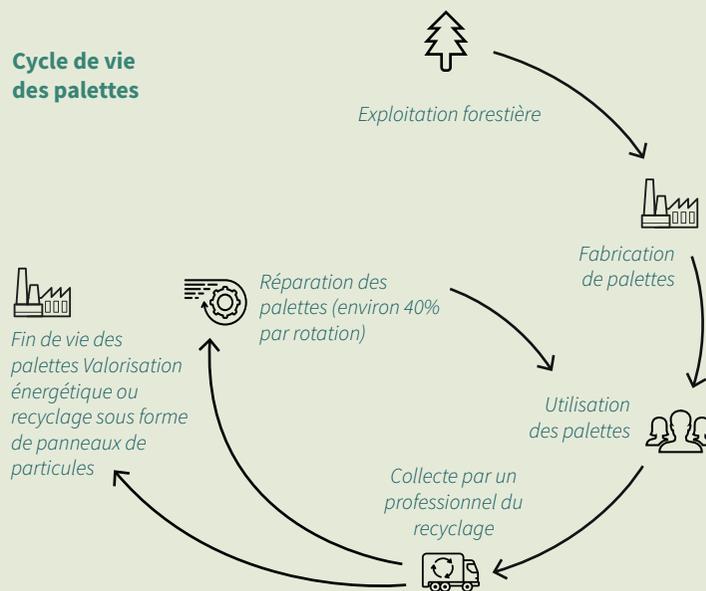


Le devenir des matières premières

Cycle de vie du bois



Cycle de vie des palettes





Papiers-Cartons

Pour 2017, une stabilité globale est attendue, associée à une demande soutenue dans le secteur de l'emballage.



Entretien avec
Pascal GENNEVIÈVE
Président de FEDEREC
Papiers-Cartons

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 s'est déroulée dans une relative continuité de 2015. La dichotomie déjà observée entre les flux de papiers graphiques et les flux de cartons, s'est encore accentuée.

La consommation du papier est en baisse chronique de 5% par an. Cette baisse du gisement ne peut plus être compensée par les efforts de collecte pour maintenir le volume de papiers récupérés.

Le flux de cartons, qui représente plus de la moitié des fibres de récupération, est légèrement en croissance.

En 2015, la collecte globale de papiers-cartons récupérés a été de 7,1 millions de tonnes, toujours largement excédentaire par rapport à la consommation domestique de 5,3 millions de tonnes.

Les prix, stables depuis quatre ans, ont évolué légèrement à la hausse au cours de l'année.

“ 2016 a été une bonne année, stimulée par la demande de l'industrie du carton, mais affectée par la baisse de la consommation de papier graphique. ”

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

Nous prévoyons une demande soutenue dans le secteur de l'emballage (carton) qui dispose de bons carnets de commande. La création de nouvelles capacités papetières chez nos voisins européens devrait accroître la consommation de fibres récupérées.

L'écoulement des papiers à désencreur s'annonce plus compliqué, entre les risques financiers et les fermetures d'usines programmées dans différents pays d'Europe.

La demande mondiale de fibres de récupération est en croissance et le marché n'a pas été affecté comme d'autres matières par l'effondrement des cours du pétrole. On peut s'attendre à la poursuite d'une certaine stabilité des prix, voire à une évolution haussière.

La publication du Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 qui impose une collecte séparative de leurs papiers de bureau aux entreprises et administrations au-delà d'un seuil d'employés de bureau (évoluant de 100 en 2016 à 20 en 2018) devrait stimuler la collecte et le recyclage des papiers de bureau. Les entreprises de FEDEREC sont déjà mobilisées pour répondre à cette nouvelle demande, mais l'effet de cette disposition réglementaire n'a pas encore d'effet significatif.



Chiffres clés

Source : FEDEREC 2015

7,13 Mt
de papiers-cartons collectés

80,2%
de taux de récupération (moyenne européenne de 71,5%)

1,9 Mt
d'excédent par rapport à la consommation des usines en France

800 M€
de chiffre d'affaires pour le secteur des PCR (Papiers Cartons de Recyclage)

Actions menées en 2016

Réagrément des filières REP papiers et Emballages

Tout au long de l'année 2016, la branche Papiers-Cartons de FEDEREC a participé activement aux travaux organisés par le Ministère sur la rédaction des cahiers des charges des filières REP papiers et REP Emballages pour 2017-2022. Plusieurs Adhérents se sont impliqués tout au long des travaux pour défendre et argumenter les positions définies par la branche. Pour les papiers, le cahier des charges a été publié et Ecofolio a été réagréé le 29 décembre 2016. FEDEREC sera particulièrement attentive aux modalités de mise en œuvre du nouvel agrément. Pour les emballages, une période transitoire aura lieu en 2017 et les conditions de la période 2018-2022 devraient être publiées dans l'année (voir REP p.77-78).

Étude ADEME sur l'adéquation entre la production et la consommation

L'ADEME a réuni, au cours de l'année 2016, l'ensemble des acteurs de la filière du recyclage des papiers et cartons, notamment FEDEREC qui a apporté une contribution active. Le travail a débouché sur une note d'engagement de la filière. Cette étude a notamment permis de démontrer que, pour toutes les sortes, il existe un excédent de fibres de recyclage sur le territoire par rapport aux capacités des papetiers et cartonniers français.

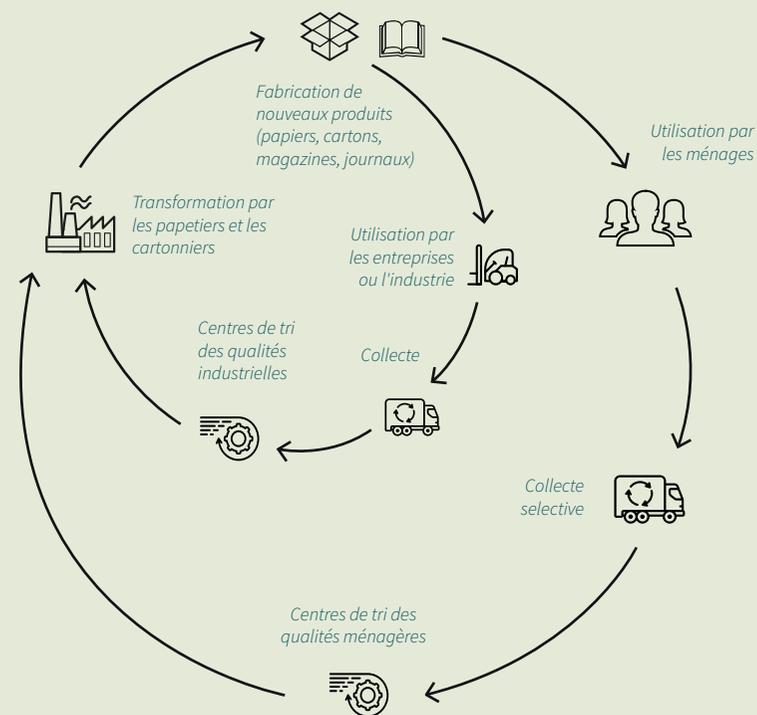
Groupe de travail Qualité

Afin de disposer d'une méthodologie commune, le Groupe de travail « qualité » de la branche a établi un protocole de mesure de l'humidité des papiers-cartons à partir de matériel portable. Ce protocole est actuellement en test par plusieurs entreprises volontaires.

Conférence sur les papiers de bureau à Pollutec

La branche Papiers-Cartons a organisé une conférence à Pollutec, sur la mise en place de l'obligation de collecte séparée des papiers de bureau en application du décret du 10 mars 2016. La conférence a été animée par le Président de la branche Papiers-Cartons, qui est revenu sur les modalités d'application de ce décret et les méthodes de tri des Adhérents. Un Adhérent (Paprec) et son client ont présenté le dispositif qu'ils ont mis en place, et Ecofolio a présenté le système des collectivités territoriales pour les papiers de bureau des ménages.

Le devenir des matières premières





Plastiques

Une année 2016 compliquée entre une baisse des cours et des qualités associée à un manque de débouchés.

“L'avenir du recyclage du plastique passe par une collaboration avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, du producteur au recycleur, pour améliorer l'écoconception et les débouchés des matières premières de recyclage.”



Entretien avec
Christophe Viant
Président de FEDEREC
Plastiques

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 s'est divisée en deux périodes très différentes. Le premier semestre 2016 a été dans la continuité de 2015, avec une bonne demande et des prix stables. Le second semestre (août) a vu s'écrouler les prix de reprise de certaines résines (PEHD et PET).

La chute des cours du vierge, et par ricochet l'écroulement de la demande de granulés recyclés, ont engendré une augmentation irrémédiable des stocks de régénérés dans les usines consommatrices (PEHD et PET).

À cette raison économique s'ajoute la dégradation des qualités françaises triées, induite en partie par l'augmentation des volumes issus de l'extension des consignes de tri (barquettes dans les PET, PS dans les PE), et par l'augmentation des proportions de produits indésirables (PET opaque, plastiques multicouches ou complexes).

Ces contraintes ont accentué les difficultés de débouchés de ces matières.

La situation des qualités industrielles est, quant à elle restée plutôt stable, conservant un flux à l'export raisonnable sur la majorité des flux excepté sur les PS

alu et les big bags dont les conditions d'exportation continuent à se durcir, notamment en Chine.

Un léger sursaut en toute fin d'année permet toutefois d'écouler certains stocks.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

Les premiers mois de 2017 ont vu quelques marchés redémarrer, notamment sur les matières issues des collectivités. Les PE et les mixtes PE/PP/PS (surtriés) commencent à être déstockés. La consommation des PET clair repart comme habituellement dans ces périodes. Les différents appels à projet lancés par Eco-Emballages sur les PET opaques, offrent un bol d'air aux repreneurs de PET colorés. Certaines destinations à l'export commencent à se rouvrir. La recherche de débouchés par la filière du plastique pour les produits issus des extensions s'accélère. Pour les marchés de collecte sélective, la fin de l'année verra se renouveler l'ensemble des contrats des collectivités, provoquant une redistribution des volumes de plastiques entre les repreneurs. Les nouveaux contrats devront prendre en compte les qualités plastiques issues de l'extension.

Pour les marchés industriels, l'année s'annonce particulièrement difficile voire noire, notamment à l'export, compte tenu des restrictions du Green Fence* 2017 en Chine et des contrôles douaniers renforcés jusqu'en octobre 2017. Seules les résines de très bonne qualité, continueront à trouver des débouchés à l'export. À ces contraintes s'ajoute une augmentation très importante des frais de transport maritime.

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

- Délocalisation d'une réunion en région, à l'occasion du FIP, le salon de la plasturgie à Lyon.

- Nouvel agrément REP Emballages : Une vigilance particulière sera portée aux modalités de mise en place de l'agrément 2018-2022, et en particulier à la poursuite de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Les évolutions de débouchés pour les PS et les PET opaques seront un point d'attention.

- Plastiques dans les océans : Après l'organisation d'une conférence en collaboration avec plusieurs ONG sur le sujet des solutions pour lutter contre les plastiques dans les océans en décembre 2016 à POLLUTEC, la Fédération souhaite s'engager auprès de Surfrider, Tara Expéditions et Océans Sans Plastiques pour mettre en place des projets concrets.

**Nom donné à la politique chinoise qui renforce la réglementation environnementale sur les importations de déchets*



Actions menées en 2016

Externalisation des indices

Le premier axe de travail du nouveau Bureau a été l'externalisation des indices plastique.

Afin de renforcer l'indépendance et la transparence des indices, il a été décidé de confier leur réalisation à un prestataire extérieur indépendant. Cela a permis d'augmenter la fiabilité et la robustesse des données produites, tout en renforçant encore la représentativité des participants.

Réagrément de la filière REP emballages

Les travaux d'écriture des cahiers des charges de la filière Emballages, débutés en 2015, ont pris fin avec la publication d'un cahier des charges de transition pour l'année 2017 et d'un nouveau cahier des charges pour 2018-2022 (voir REP p.77-78). Plusieurs Adhérents de FEDEREC Plastiques se sont beaucoup impliqués lors de ces travaux afin de défendre les intérêts de nos métiers. Un des enjeux lors des prochains agréments sera de renforcer le poids des repreneurs auprès des instances et des éco-organismes, notamment par un travail de collaboration avec l'ensemble de la filière des plastiques, notamment dans le cadre du Centre d'Expertise du Recyclage (CER).

Participation active à la filière du recyclage des plastiques

FEDEREC a participé activement aux travaux de la filière du recyclage des plastiques, notamment dans le cadre du projet ORPLAST, financé par l'ADEME, afin de favoriser l'incorporation de plastiques de recyclage. FEDEREC a également participé à l'étude sur les mécanismes incitatifs pour développer le recyclage des plastiques en France.



Chiffres clés

Source : FEDEREC 2015

876 000 t

Tonnages collectés (2015)

200 M€

De chiffre d'affaires (2015)

3 175 emplois



Faits marquants

Changement de Président à la tête de la branche Plastiques

Suite à la démission d'Albert AZOUBEL qui prend la Présidence de la Région Parisienne de FEDEREC, un nouveau Bureau a été élu le 14 juin 2016 : Christophe VIANT (ACTECO), Président, Pierre MOGUEROU (COVED) et Nicolas PONT (VEOLIA), Vice-présidents. Dans la continuité de son prédécesseur, Christophe VIANT souhaite porter et défendre les intérêts et valeurs de la Fédération et de ses Adhérents en totale indépendance.

Conférence sur les plastiques dans les Océans à Pollutec

La branche Plastiques a organisé une conférence pour mettre en avant les actions d'ONG ou d'Adhérents concernant les plastiques dans les océans. Tara Expédition, Surfrider Foundation, Océans sans plastiques et Sclavo Environnement ont participé.



Le devenir des matières premières





Plumes & Duvets

Un contexte contrasté qui rend la situation difficile

“ Les mesures prises par les autorités pour éradiquer les contaminations de grippe aviaire dans les élevages de canards dans le Sud-Ouest depuis 2015 ont eues pour conséquence l’abattage et la destruction de millions d’animaux. ”



Entretien avec
Pierre CAPELLOT
Président de FEDEREC
Plumes & duvets

QUELLE EST L'EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA BRANCHE DES PLUMES NEUVES¹ ?

Les mesures prises par les autorités pour éradiquer les contaminations de grippe aviaire dans les élevages de canards dans le Sud-Ouest depuis 2015 ont eu pour conséquence l’abattage et la destruction de millions d’animaux.

De plus, les vides sanitaires imposés aux éleveurs, ont provoqué une importante baisse de production au cours du printemps et de l’été 2016. Or, malgré la mise en place de ces principes de précaution, de nouveau cas ont été décelés. Ce qui a de nouveau entraîné des abattages massifs et la mise en place d’un vide sanitaire.

La baisse de production qui a suivi a touché tout le partenariat interprofessionnel de la filière des canards, y compris les entreprises de traitement des plumes neuves qui se sont retrouvées ainsi privées d’approvisionnements en provenance des abattoirs de proximité.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR LA FILIÈRE DES PLUMES DE RÉCUPÉRATION ?

Les professionnels du secteur, conscients des fortes baisses de productions enregistrées dans le secteur des plumes neuves, avaient pensé que les demandes de couchés² allaient se multiplier pour compenser le manque de volume de production de plumes neuves. C’est du moins ce qui se passe en général, les couchés ayant un rôle d’équilibre entre la demande et la production. Cependant, la mise en place de nouvelles réglementations touchant les entreprises de traitement de plumes neuves entraîne des principes de précautions obligeant notamment une traçabilité sur les approvisionnements contrôlés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Cette traçabilité n’étant pas possible pour les plumes de récupération, les professionnels de ce secteur rencontrent donc des difficultés pour satisfaire aux exigences des acteurs.

Résultat : Les demandes attendues par les entreprises du secteur de la branche Plumes et Duvets de récupération n’ont pas été suivies par les effets ressentis dans la filière des plumes neuves. Ce qui se traduit par une faiblesse du marché depuis l’année passée.

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

En collaboration avec les Adhérents de la branche d’activité Plumes et Duvets, nous proposons l’étude d’un cahier des charges afin d’éliminer à la source tout ce qui sera pas recyclable. Les articles écartés feront l’objet d’une étude pour les orienter sur d’autres filières de recyclage (ex. engrais naturels ou autres.).

L’actualité majeure de la filière se fera en lien avec Eco-Mobilier, des fabricants et des représentants de la grande distribution autour des 4 sujets suivants :

- Contexte réglementaire,
- Périmètre des produits,
- Barèmes des écotaxes,
- Calendrier des modalités de mise en œuvre.

¹ Plumes et duvets provenant directement des plumaisons après abattages.

² Les plumes et duvets de récupération sont appelés « couchés » dans le jargon professionnel



Focus sur 3 dossiers

- ✓ La mise en place dès janvier 2018 de l'écotaxe qui touchera les articles de literie y compris ceux qui contiennent des plumes et/ou des duvets aura un impact positif sur la filière.
- ✓ Eco-Mobilier est l'éco-organisme chargé de la mise en place des écotaxes et d'organiser entre autres la filière de recyclage des articles usagés contenant des plumes et duvets.
- ✓ En tant que Président de la filière des plumes et duvets de FEDEREC, j'ai été l'interlocuteur privilégié auprès d'Eco-Mobilier. Ainsi, j'ai été reçu en juillet 2016 afin de valoriser le professionnalisme des Adhérents de la branche de FEDEREC dans ce secteur d'activité.



Fait marquant

Une réunion avec les interlocuteurs d'Eco-Mobilier sur le stand de FEDEREC en présence du Président Jean-Philippe CARPENTIER, a été organisée lors de Pollutec Lyon, dans le but de renforcer le rôle que joueront les entreprises adhérentes de FEDEREC dans le recyclage de ces articles, sachant que cette activité a été pratiquée par certains professionnels depuis des générations.



Le devenir des matières premières

À ce jour, nous (Eco-Mobilier et les professionnels de FEDEREC) estimons à quelques 6 à 7 000 tonnes par an les articles usagés contenant des plumes et des duvets qui seront à recycler. Mais tout ne sera pas forcément recyclable en termes de qualité. Un cahier des charges sera donc à établir.



Solvants SYRES

Une année 2016 difficile à cause de la baisse du cours des matières premières.



Entretien avec
Fabien DESPORT
Président de FEDEREC
Solvants SYRES

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'activité de régénération des solvants est impactée depuis plusieurs années par la diminution des volumes utilisés par les industriels et donc la contraction du marché global de vente des solvants. Cette évolution est la conséquence de trois facteurs principaux : l'optimisation des consommations, la perte d'industries sur le territoire et la substitution des matières dangereuses.

En 2016, le marché a également été fortement impacté par la baisse des cours des matières premières engagée depuis le deuxième semestre 2015. La réduction des écarts de prix entre les solvants issus du recyclage et les solvants vierges accroît la concurrence et nécessite des adaptations économiques des régénérateurs pour conserver un positionnement compétitif.

Dans ce contexte économique tendu, FEDEREC SYRES a été fortement mobilisé pour porter les positions des professionnels sur des thématiques qui vont contribuer à définir les conditions d'exercice de l'activité de régénération des solvants dans les prochaines années :

- La révision du BREF WT dans lequel s'inscrivent les meilleures techniques disponibles et les contraintes environnementales des années à venir,
- La Sortie du Statut de Déchet, dont les discussions vont se poursuivre en 2017,

- L'évolution des réglementations européennes en matière de gestion des substances dangereuses (REACH, CLP, etc...)

Pour la révision du BREF Traitement de Déchet FEDEREC SYRES a su travailler en partenariat avec les organisations européennes HWE (déchets dangereux) et ESGR (régénération de solvants) afin de faire prévaloir ses positions.

Enfin, l'année 2016 a également vu Annie BANAS, Présidente historique du SYRES, transmettre le témoin à Fabien DESPORT, pour poursuivre les travaux engagés et porter haut les couleurs du SYRES.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

La fin d'année 2016 semble amorcer une reprise de l'activité industrielle et dans le même temps une stabilisation des cours des matières premières.

Les stocks involontaires qui ont pu être constitués au cours de l'année 2016 en conséquence des faibles cours des matières premières devraient se résorber et ne pas se reconstituer.

Les calories disponibles sur le marché des déchets pour les incinérateurs devraient avoir pour conséquence la remise sur le marché de volumes de solvants à régénérer. Les professionnels de la régénération devront gérer l'arrivée de nouveaux volumes, alors même que l'évolution du marché est atone, voire à la baisse.

Encore une fois la stabilité ou l'augmentation des cours des matières premières jouera un rôle important sur la capacité des régénérateurs à absorber ces volumes. Dans ce contexte, une nouvelle baisse aurait certainement pour effet la reconstitution de stocks et la mise en difficultés des entreprises du SYRES.

“ Les professionnels de la régénération devront gérer l'arrivée de nouveaux volumes, alors même que l'évolution du marché est atone, voire à la baisse. » ”

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

L'année 2017 sera donc l'occasion de finaliser, nous l'espérons, l'arrêté ministériel de Sortie de Statut de Déchet sur la régénération, suite à la parution du BREF qui occupe énormément les ministères.

La consultation du public succède ensuite à celle des professionnels, avant une procédure d'information à la Commission Européenne et demande d'avis aux autres États Membres.

Le second grand sujet de travail du SYRES est justement la révision du BREF Traitement Physico-Chimique des déchets, qui a déjà occupé une grande partie de l'année 2016. Le projet de texte soumis aux professionnels a été amendé suite aux commentaires des professionnels, mais propose toujours des seuils très bas de rejets dans l'eau et dans l'air, et également quelques Meilleures Techniques Disponibles problématiques, qui nécessiteront des investissements très importants pour les régénérateurs de solvants. La spécificité de nos installations n'en font cependant pas des exceptions, nous devons donc faire des contre-propositions afin d'être écoutés. La difficulté rencontrée est bien de faire comprendre cette spécificité afin d'avoir un seuil (notamment sur les Composés Organiques Volatils) ou une Meilleure Technique Disponible différente des autres installations de traitement physico-chimique. Par ailleurs, il apparaît que les professionnels européens de la filière n'ont pas les mêmes techniques de mesures, ce qui a une influence sur les résultats fournis aux rédacteurs du BREF.

Un autre dossier sur lequel les Adhérents entendent travailler concerne la réglementation ADR (transports de matières dangereuses) et les contenants plastiques utilisés pour le transport de certains solvants.





Focus sur 3 dossiers

- ✓ Sortie du Statut de Déchet Régénération
- ✓ Révision du BREF Traitement Physico-Chimique
- ✓ Réglementation ADR



Chiffres clés

Sources FEDEREC 2013 et 2015 ; ESGR 2013

43 %

des solvants régénérés sont utilisés pour des applications de lavage, rinçage ou nettoyage

9

le nombre d'administrateurs du SYRES suite au renouvellement du Conseil d'Administration et de la Présidence en novembre 2016

L'empreinte carbone de la régénération est entre **2 et 20 fois** inférieure à celle de la production de solvant vierge

136 800 t

Tonnages collectés chiffres (2015)

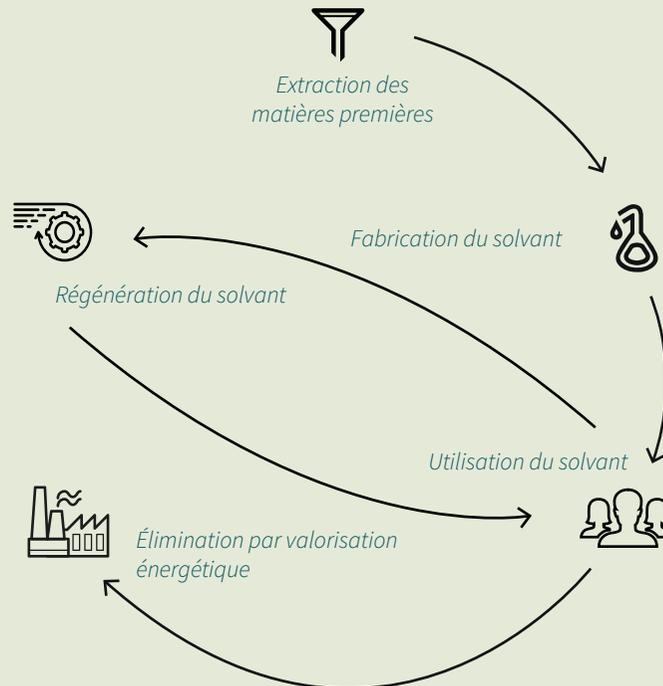


Fait marquant

Renouvellement du Conseil d'Administration et de la Présidence du SYRES en 2016.



Le devenir des matières premières





Textiles

Une filière en croissance constante qui anticipe d'éventuels problèmes de débouchés en accentuant la R&D.



Entretien avec
Mehdi ZERROUG
Président de FEDEREC
Textiles

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

L'année 2016 a été très chargée pour les entreprises de la filière, qui ont reçu des signaux inquiétants en provenance de Chine, qui entend faire concurrence avec ses produits neufs sur les marchés importateurs et qui fait pression pour faire interdire les importations de fripe sur ces marchés, notamment en Afrique. Par ailleurs, les opérateurs de tri constatent un déficit de demande sur la laine en Inde et au Pakistan.

Certains opérateurs sont assez inquiets de la situation qui perdure depuis fin 2015, même si Eco-TLC a bien joué son rôle d'amortisseur des chocs avec une augmentation des tonnages collectés et un maintien des ventes d'original qui n'auraient peut-être pas eu lieu sans l'éco-organisme. En France, le développement de la collecte et du tri a continué avec des appels d'offres importants de collectivités qui veulent mettre en place une collecte sélective des TLC. De nouveaux centres de tri ont ouvert sur ces territoires et les tonnages collectés continuent de croître, avec la barre des 200 000 tonnes atteintes en 2016.

“ Dans la conjoncture internationale, pour le moment, aucun changement majeur ne devrait impacter le marché, à l'exception d'éventuelles restrictions d'importations dans certains pays. ”

Toutefois, l'année a parfois été difficile dans les relations entre les opérateurs et Eco-TLC, notamment sur les sujets suivants :

- La réévaluation des barèmes de soutien au tri qui n'a pas démarré en 2016 comme prévu
- L'interventionnisme de l'éco-organisme sur la manière de travailler des opérateurs (ICPE, méthode de tri)

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

En 2017, certains évoquent une augmentation des taxes douanières en Ukraine, et une baisse de la demande au Nigéria, ce qui représenterait une diminution d'activité pour l'ensemble des acteurs. Concernant les pays de la communauté des pays d'Afrique de l'Est, une mission européenne va rencontrer les décideurs locaux pour une visite de 3 ou 4 jours afin de voir comment accompagner le développement de la filière locale sans interdire pour autant les imports de fripe. Concernant la situation globale, FEDEREC Textiles espèrent que la situation actuelle du marché ne durera pas, et ses entreprises se concentrent aujourd'hui à trouver de nouveaux débouchés pour leurs matières. Dans la conjoncture internationale, pour le moment, aucun changement majeur ne devrait impacter le marché, à l'exception d'éventuelles restrictions d'importations dans certains pays.

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

En 2017, les travaux prioritaires de FEDEREC Textiles sont :

- Assurer le suivi des projets proposés par FEDEREC dans le cadre du comité tri-matière : chiffons d'essuyage et tricots
- Obtenir une réévaluation des barèmes de soutien au tri en 2017 pour les tonnages triés en 2016 en s'appuyant sur les résultats du comité observatoire
- Obtenir enfin la Sortie de Statut de Déchet pour les Chiffons d'Essuyage coupés et pour la friperie, dans le cadre de la préparation à la réutilisation.

FEDEREC Textiles souhaite aussi réaliser des actions de communication positive sur la collecte et le tri des textiles usagés en France.



Focus sur 3 dossiers

- ✓ Suivi des expérimentations lancées au sein du comité tri-matière
- ✓ Sortie de Statut de Déchet des Chiffons d'Essuyage et de la préparation à la réutilisation
- ✓ Avancement du comité Observatoire et travail sur le barème de soutien au tri

Le devenir des matières premières



Chiffres clés

Source : FEDEREC 2015

195 000 t

Tonnages collectés (chiffres 2015)

300 Kt

Tonnage collectés (objectif 2019)

62 %

part des textiles triés qui partent en filière de réutilisation (moyenne nationale)



VALORDEC

“ Depuis le Grenelle de l'Environnement, les filières de valorisation des bio-déchets et des CSR sont en croissance constante en France. ”

Une année 2016 structurante pour le développement de la filière CSR.



Entretien avec
Jean-Pierre LUTHRINGER
Président de VALORDEC

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

Après une année 2015 marquée par l'adoption de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, l'année 2016 a également été riche pour VALORDEC et pour les filières dont elle est en charge. Les principaux dossiers ont été la nouvelle rubrique CSR et le travail sur la SSD des fertilisants et supports de culture.

Dans ce contexte porteur, notamment pour la filière CSR, de plus en plus d'entreprises et de collectivités se tournent vers cette solution complémentaire à la valorisation matière et qui permet de maximiser les taux de valorisation des déchets.

De son côté, la filière biodéchets se heurte toujours au non-respect de la réglementation de la part des producteurs qui ne font pas ou peu le tri de leurs déchets à la source, ce qui ne permet pas une augmentation significative des tonnages traités.

Concernant le CSR, les outils qui permettront le développement de la filière sont désormais presque tous disponibles :

- Connaissance du gisement : étude de caractérisation FEDEREC 2014-2016
- Cadre réglementaire : nouvelle rubrique ICPE et arrêtés préparation et consommation de CSR

- Cadre programmatique : reconnaissance des CSR comme énergie de récupération et objectif chiffré de production d'électricité à discuter en 2017
- Cadre fiscal : exemption de TGAP, exemption de contribution climat énergie (les combustibles soumis à la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) se trouve à l'article 265, tableau B et C du Code des douanes et les CSR n'en font pas partie) ; en revanche, les unités de valorisation de CSR sont soumises aux quotas de CO₂ (Directive ETS) (Emission Trading System)
- Cadre économique : appel à projet ADEME qui a retenu 3 projets en 2016

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

Depuis le Grenelle de l'Environnement, les filières de valorisation des bio-déchets et des CSR sont en croissance constante en France. L'augmentation, relative, des coûts d'élimination, et les obligations réglementaires (réduction de la mise en décharge à horizon 2025, tri à la source des biodéchets) devraient permettre à ces deux filières de continuer leur croissance. Jusqu'à récemment, les enjeux pour ces filières se situaient plutôt en amont avec les problématiques de captation du gisement et de compétitivité par rapport à d'autres solutions de traitement. C'est toujours d'actualité concernant la filière biodéchets, moins pour la filière CSR. Il est en effet certain aujourd'hui que les futurs enjeux de la filière vont porter sur le développement d'installations de consommation de CSR, qu'elles soient 100% chaleur ou en cogénération. Dans le cadre de ses appels à projets, l'ADEME donne la priorité au 100% chaleur (hors Territoires d'Outre-Mer). Mais la programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit d'installer 150 MWe et des appels d'offres (type CRE ; Commission de Régulation de l'Énergie) seront prochainement lancés.

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

L'année 2017 devrait permettre de clarifier le cadre économique de la filière CSR avec les pouvoirs publics afin de faciliter l'investissement de grosses industries à fort besoin de chaleur dans la filière. FEDEREC copilote avec la FNADE le groupe de travail CSR du Comité Stratégique de Filière, qui a lancé différentes études de type acquisition de connaissances sur l'application des réglementations européennes relatives aux consommations de CSR et l'équilibre économique de la filière dans les différents États Membres. Elles devraient permettre de mettre en évidence certains freins au développement de la filière en France (transposition de la directive IED, incitation fiscale). FEDEREC et les autres acteurs devront également intervenir pour trouver des financements alternatifs et faciliter le développement de la filière. FEDEREC entend montrer que des solutions technologiques sont disponibles et efficaces en réalisant une nouvelle étude qui s'appuiera sur un benchmark à l'échelle de l'Europe et des essais de consommation dans des installations de pyro-gazéification. L'ambition de VALORDEC est d'évaluer les capacités techniques et économiques de ces technologies à consommer des CSR, en s'appuyant sur des démonstrateurs industriels utilisant des technologies émergentes comme la pyrolyse-gazéification.

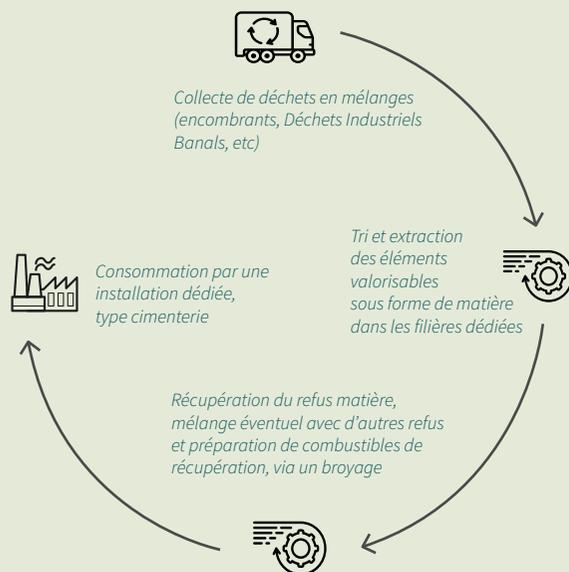


Focus sur 3 dossiers

- ✓ Nouvelle rubrique ICPE 2971 en 2016
- ✓ Pilotage du Comité Stratégique de Filière CSR et définition du cadre économique relatif au CSR
- ✓ Nouvelle étude FEDEREC VALORDEC sur les technologies émergentes



Le devenir des matières premières



Chiffres clés

Source FEDEREC 2015

Associé à l'objectif de réduction de l'enfouissement de 50% en 2025 : production de 2,5 millions de tonnes de CSR (Étude CSF EI CSR 2014) Comité de Filière CSR

800 Kt

Capacité de production actuelle de CSR en France

240 Kt

Quantité de CSR consommée par les cimenteries françaises en 2014 (source CSF EI-CSR)

30 Mt

Tonnages collectés (2015)

135 M€

De chiffre d'affaires (2015)



Fait marquant

Réunion d'information VALORDEC le 21 septembre 2016 sur le site de CHO Power.



Verre (CYCLEM)

Une diminution de la qualité du gisement compensée par le perfectionnement croissant des équipements de tri.



Entretien avec
Mathieu SZOSTAK
Président de FEDEREC
Verre (CYCLEM)

QUEL BILAN ÉCONOMIQUE POUVEZ-VOUS DRESSER DE L'ANNÉE 2016 ?

Économiquement, la fin d'année a confirmé la tendance du premier semestre, à savoir des volumes en hausse de l'ordre de 2 %, ce qui est très positif dans un contexte où les tonnages entrants dans les installations de recyclage diminuent.

En 2016, ma priorité a été de reprendre contact et de se repositionner par rapport à Eco-Emballages, qui n'échangeait plus avec FEDEREC depuis plusieurs années. Le travail sur la qualité des conteneurs lancé par Bernard VIAL en 2014 a bien avancé en 2016 avec notamment la rencontre avec Plastic Omnium en fin d'année. Enfin, un important travail sur le verre plat a été lancé sous la responsabilité de Jacques ROLLAND, avec de très nombreuses rencontres de professionnels organisées en 2016.

Par ailleurs, le Président est heureux de constater que la présence aux réunions de FEDEREC Verre est importante, et que les réunions délocalisées rencontrent un fort succès auprès de l'ensemble du groupe.

L'Assemblée Générale de fin d'année a également permis de valider avec l'ensemble des acteurs de changement de nom de la filière. Le CYCLEM s'appellera désormais FEDEREC Verre.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2017 ?

D'un point de vue économique, l'année 2017 s'annonce dans la lignée de l'année 2016, et les premiers mois le confirment, avec une diminution du verre collecté en raison de la baisse continue des tonnages mis sur le marché. Cependant, les usines de traitement des Adhérents de FEDEREC Verre disposent d'équipements de plus en plus performants, qui leur permettent de maximiser la valorisation matière du gisement entrant.

L'amélioration permanente des outils de tri est une priorité pour FEDEREC Verre, afin de satisfaire nos partenaires verriers et de proposer un calcin d'une qualité toujours plus élevée.

“ L'amélioration permanente des outils de tri est une priorité pour FEDEREC Verre, afin de satisfaire nos partenaires verriers et de proposer un calcin d'une qualité toujours plus élevée. ”

QUELLES SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES EN 2017 ?

En 2017, le ré-agrément de la filière Emballages sera suivi de près, et j'ai rencontré en fin d'année 2016 Valorie afin de connaître leur positionnement vis-à-vis de l'organisme historique et ce qui les différencie. Le ré-agrément de la filière Emballages pour la période 2018-2022 est un enjeu important pour l'ensemble des entreprises de FEDEREC Verre, qui s'interrogent sur le passage pour la filière emballage d'un modèle financier à un modèle opérationnel en 2022.

La poursuite des travaux engagés en 2016 est également une priorité de FEDEREC Verre. Une participation des administrateurs aux réunions régionales est à ce titre très importante.

Le travail sur la qualité des conteneurs et le projet de créer un label FEDEREC va se poursuivre en 2017, avec à termes, un objectif de révision de la norme française existante, qui illustre la volonté de FEDEREC Verre de travailler à l'amélioration de la qualité de la collecte de verre ménager en France. En 2016, la recherche de partenaire a été fructueuse, mais c'est bien FEDEREC qui portera le projet de réalisation d'un référentiel qualité à partir de données techniques.

Enfin, le développement de notre activité de collecte et de traitement de verre plat est la seconde priorité de FEDEREC en 2017. Un travail commun avec les acteurs de la filière est en cours et devrait aboutir en 2017 à la création d'outils permettant le développement de la filière en matière de tonnes collectées.





Le devenir des matières premières

Cycle de vie du verre d'emballage



Focus sur 3 dossiers

- ✓ Étude sur la qualité des conteneurs
- ✓ Le suivi du réagrément de la filière Emballages
- ✓ Le développement de l'activité de recyclage de verre plat



Chiffres clés

(1)(2) Sources : Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France (CSVMF) et
(3) Source FEDEREC

2,108 Mt

De verre d'emballage recyclé en 2016⁽¹⁾

+2,5 %

L'augmentation des tonnages de verre d'emballage collecté entre 2015 et 2016⁽²⁾

250 Kt

Le gisement de verre plat de déconstruction français⁽³⁾

2,26 Mt

Tonnages collectés (chiffres 2015)

13M€

De chiffre d'affaires - Vente verre industriel (chiffres 2015)



Fait marquant

Réunion Verre organisée par la Société Landaise de Récupération à Biarritz, en septembre 2016.



COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

au service des problématiques transversales et des activités spécifiques des Adhérents

Commission Communication

Présidée par Jean-Luc PETITHUGUENIN



Jean-Luc PETITHUGUENIN
Vice-Président de
FEDEREC et Président
de la Commission
Communication

La Commission Communication répond à 3 objectifs principaux

- ✓ Représenter et défendre les intérêts de nos Adhérents auprès des parties prenantes
- ✓ Promouvoir et valoriser les métiers des professionnels du recyclage et des matières premières de recyclage
- ✓ Fédérer, informer et animer le réseau de nos Adhérents

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DU RECYCLAGE, RÉALISÉE PAR L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE DE FEDEREC

Pour la 1^{ère} fois en 2016 et en complément de l'étude portant sur le territoire national, FEDEREC a présenté les chiffres du marché du recyclage pour chacune des 13 nouvelles régions administratives.

- 4 conférences de Presse en Région
- 1 conférence de Presse à Paris



CRÉATION D'UN RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS DU RECYCLAGE

Comptant parmi les événements majeurs portés par la Fédération, la Journée Technique Nationale FEDEREC constitue une opportunité unique de mettre en relation directe les décideurs de l'industrie du recyclage, avec les principaux fournisseurs de matériels, d'équipements, de prestations et de services.

Ce rendez-vous professionnel B2B a pour objectif de dresser un bilan des offres, en vue d'ouvrir sur des projets et des opportunités commerciales et se distingue par la qualité de ses participants.

La Journée Technique Nationale FEDEREC 2016 :

- Plus de **200** représentants du top management dont Paprec Group, Derichebourg, Suez, Veolia, GDE, Bourgogne Recyclage, Praxy et les principaux acteurs indépendants se sont réunis au sein de l'un des plus grands musées aéronautiques du monde
- **27** exposants
- **60** équipements innovants
- Plus de **170** rendez-vous speed dating
- **80%** de taux de satisfaction

Retombées Presse

625 retombées

(contre 258 en 2015) dont 8 retombées dans les médias audiovisuels (dont AFP, France 2, France Bleu Nord, Radio Classique, RFI),

43% de presse Environnement et **10%** de presse quotidienne nationale

 53 interviews réalisées

 2 exclusivités en partenariat avec Les Échos et La Tribune

 Découvrez la Revue de Presse 2016

 27 Communiqués de presse

 2 Petits déjeuners de presse

Tribune, 01/04/16, sur Le Cercle des **Échos** : « Sauvons la filière des ferrailles » par Jean-Pierre Gaudin

Le Marché du recyclage en 2015, **Les Échos**, 15/11/16 par Myriam Chauvot

L'impact environnemental du recyclage, **La Tribune**, 01/12/16, Giulietta Gamberoni

Commission Communication

Présidée par Jean-Luc PETITHUGUENIN

SUPPORTS PRINTS



Rapport Annuel 2015



Annuaire 2017



Hors-série Spécial chiffres



Guide Achats au détail



Guide Transferts Transfrontaliers de Déchets



Fili FEDEREC



Plaquette FEDEREC

ÉVÉNEMENTS

- Pollutec Lyon
- 3^{ème} rdv du Recyclage Automobile à Romorantin
- Cycle de 3 Nocturnes FEDEREC
- Cocktail annuel
- Journée d'intégration des Partenaires
- Conférences de presse
- CSR - Maison de la Chimie
- Séminaires
- Restitution de l'étude de caractérisation des CSR
- 3 Commissions Communication

PARTENARIATS / COLLABORATIONS

- Euractiv
- Neoplanet
- Victoires Éditions
- Profile PR
- Tara Expédition
- Océans sans plastiques
- Université E5T
- MENE (Mouvement des Entreprises pour la Nouvelle Économie)



Réseaux Sociaux



Facebook



Twitter



ACTIONS À MENER EN 2017

- ✓ Dynamiser le Club Partenaires FEDEREC, développer des services proposés et optimiser leur visibilité
- ✓ Lancement du nouveau site web au 1^{er} trimestre 2017 : www.federec.com
- ✓ Lancement du site web : www.metiers-recyclage.info
- ✓ Évènements :
 - World Efficiency
 - 2^{ème} Journée Technique Nationale FEDEREC
- ✓ Présentation de l'étude CO2 et de l'outil
- ✓ Lancement du Centre d'Expertise du Recyclage

Commission Broyeurs

Présidée par Alban GROSVALLET



Alban GROSVALLET
Président de
la Commission
Broyeurs

La Commission Broyeurs, qui regroupe 95% des broyeurs français, assure la représentation des entreprises spécialisées dans le traitement par broyage de déchets métalliques auprès des pouvoirs publics nationaux.



Focus sur 3 dossiers

Participation à la révision du BREF Déchets

La directive relative aux émissions industrielles a été étendue au traitement mécanique de déchets métalliques. Cette activité doit alors être encadrée par un « Best REFerence document » (BREF) spécifiant les Meilleures Techniques Disponibles du secteur en Europe qui précise également des valeurs limites d'émissions des rejets dans l'air et dans l'eau. L'année 2016 fut l'année charnière lors de laquelle des données supplémentaires ont pu être remontées à la Commission européenne, pour compléter les données issues de la collecte officielle. Début 2017, une estimation des impacts économiques a été communiquée à l'administration et les experts européens se sont réunis en mars 2017 pour discuter de la version finale du BREF. Le délai de mise en conformité des installations au BREF est de 4 ans après publication au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Performances de broyage

Afin de répondre à l'exigence du cahier des charges d'agrément qui s'applique aux exploitants d'une installation de broyage de VHU, le Ministère de l'Environnement a validé à l'automne 2016 une méthodologie pour évaluer la performance du processus industriel de séparation des métaux ferreux et des autres matières ainsi que de traitement des résidus de broyage issus de VHU pour un broyeur agréé. Ainsi, chaque broyeur devra réaliser une campagne de broyage de VHU d'ici le 30 juin 2018. Les performances individualisées permettront de personnaliser les hypothèses de répartition des matières non métalliques des fractions issues du broyage, dans l'outil SYDEREP de l'ADEME. La Commission Broyeurs a travaillé en lien étroit avec l'ADEME au développement de cette méthode.

Organisation de visites à destination des pouvoirs publics

La Commission Broyeurs a organisé deux visites de sites à destination de la Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Économie), de la Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère de l'Environnement) et de l'ADEME, afin de sensibiliser les représentants de l'administration aux métiers du recyclage, et plus spécifiquement à l'activité de broyage de déchets métalliques.



Chiffres clés

Plus de la moitié des broyeurs (31) atteint l'objectif de **3,5%** de réutilisation et de recyclage sur la partie non métallique et **40** broyeurs atteignent voire dépassent l'objectif de **6%** de recyclage et de valorisation sur la partie non métallique fixé par la réglementation relative à la filière VHU.



Fait marquant

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA COMMISSION BROyeurs

Alban GROSVALLET préside la Commission Broyeurs depuis avril 2016, succédant ainsi à Manuel BURNAND, désormais Directeur Général de FEDEREC.

ACTIONS À MENER EN 2017

- ✓ La Commission Broyeurs souhaite œuvrer dans le sens d'une harmonisation des règles de calcul de l'atteinte des taux réglementaires de la filière VHU au niveau européen.
- ✓ Par ailleurs, en lien avec l'étude en cours par la Commission européenne sur la traçabilité de la filière VHU, la Commission Broyeurs souhaite développer une réflexion sur la filière illégale au niveau national afin de mieux comprendre le phénomène, et proposer le cas échéant des pistes d'action.
- ✓ Enfin, une veille particulière des évolutions du BREF Déchets sera menée, et une pédagogie liée aux évolutions à venir pour les entreprises sera déployée.

Commission DEEE

Présidée par Jean-Pierre PARISI

La Commission DEEE dédiée aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques est composée de plus d'une cinquantaine d'entreprises représentatives de la filière.

Les réunions organisées sont l'occasion de faire le point sur les évolutions de la filière, tout en assurant une veille sur les sujets de pointe. Des intervenants extérieurs viennent partager leur expertise, à l'image de l'ADEME, venue présenter l'étude publiée en 2016, qui analyse la transposition et les niveaux d'appropriation de la directive DEEE par les différents États-membres.

LA PRÉSIDENTIE DU COO ASSURÉE PAR FEDEREC

Jean-Pierre PARISI, Président de la Commission DEEE, a présidé en 2016 le Comité d'Orientations Opérationnelles (COO), instance paritaire réunissant éco-organismes et organisations professionnelles (FEDEREC, FNADE, FEI) qui permet d'avancer ensemble sur les problématiques concrètes rencontrées par les entreprises de recyclage. Parmi les sujets traités : indices plastiques, audits WEEELABEX, mise en œuvre de la loi de transition énergétique, gestion des plastiques bromés, tri des condensateurs, confidentialité des données, prise en compte financière du pillage.

STANDARDS EUROPÉENS

FEDEREC participe aux travaux de l'AFNOR et du comité européen de normalisation CENELEC, sur l'élaboration de normes pour la dépollution, le traitement et le recyclage des DEEE. Les standards CENELEC, actuellement en voie de finalisation, devraient être publiés en 2017. Ces standards, destinés à harmoniser les méthodes de traitement en Europe, deviendront progressivement la référence en remplacement de la labellisation WEEELABEX. La France compte actuellement plus de 45 entreprises labellisées, les autres étant en cours de labellisation, figurant ainsi au premier rang européen. FEDEREC a été associée en 2016 à une réflexion avec les pouvoirs publics et les éco-organismes, sur l'intégration progressive des standards à la réglementation française, tout en plaçant pour une harmonisation européenne des conditions de recyclage afin de ne pas donner lieu à une concurrence déloyale en Europe. Les discussions se poursuivront en 2017.

EXTERNALISATION DES INDICES PLASTIQUES

Les indices exprimant les variations des prix de vente élaborés par FEDEREC en 2014, adaptés aux plastiques issus du recyclage de DEEE, sont intégrés depuis septembre 2015 dans les contrats liant les entreprises de recyclage et les éco-organismes. FEDEREC a décidé d'en confier



Jean-Pierre
PARISI

Président de la
Commission DEEE

l'élaboration au cabinet d'audit KPMG, avec l'accord des éco-organismes. Des variations mensuelles pour les 3 catégories de DEEE suivantes seront construites : Gros Électroménager Froid, Petits Appareils en Mélange et Écrans CRT. L'année 2016 fut celle de la mise en place d'une période test de la méthode, la publication dans la presse spécialisée est, elle, prévue pour mai 2017.

RECYCLAGE DES TÉLÉPHONES : FEDEREC AUDITIONNÉE PAR LE SÉNAT

La Commission DEEE a été auditionnée par le Sénat en juillet 2016, dans le cadre d'une mission portant sur l'inventaire et le devenir des matériaux et composants des téléphones mobiles. FEDEREC a apporté son expertise, en étant force de propositions pour lever les freins au recyclage de ces équipements. FEDEREC a également organisé une Nocturne en février 2017 en présence de la Sénatrice Marie-Christine BLANDIN, afin d'échanger suite à la parution du rapport du Sénat.

LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV)

Publiée en août 2015, cette loi comporte des dispositions concernant les entreprises de recyclage qui collectent et reçoivent sur leurs sites des DEEE. Le décret du 10 mars 2016 précise la nouvelle obligation de contracter pour les opérateurs de gestion de DEEE en fonction des activités exercées, avec un éco-organisme, un système individuel ou une entreprise de traitement. L'arrêté du 26 mai 2016 apporte quant à lui des précisions sur les dispositions minimales devant figurer dans les contrats. FEDEREC a travaillé en partenariat avec les éco-organismes tout au long de l'année, sur une procédure commune de traçabilité, ainsi que sur les contrats-types qu'ils doivent tenir à disposition des entreprises.

CONFÉRENCE LORS DU SALON POLLUTEC

La Commission DEEE a organisé une conférence dressant un panorama de la filière. L'objectif était d'expliquer que dans un contexte réglementaire exigeant (transposition de la directive DEEE, loi de transition énergétique, standards techniques européens), la filière DEEE française est toujours plus organisée en vue de renforcer la traçabilité des activités et d'atteindre les objectifs ambitieux de collecte et de recyclage. Ces évolutions ont nécessairement un impact sur l'équilibre économique des entreprises, dont le métier est avant tout de produire des matières premières de recyclage. Cette table ronde, qui a rassemblé des représentants des acteurs publics (Direction générale des entreprises du Ministère de l'Économie, ADEME) et privés (Fédération des entreprises d'insertion, Président de l'OCAD3E, FEDEREC) impliqués dans la filière, fut l'occasion de revenir sur ces enjeux.



Focus sur 6 dossiers



ACTIONS À MENER EN 2017

- ✓ Organiser une réunion délocalisée dans l'Isère au printemps, avec une visite de site.
- ✓ Suivre étroitement l'étude nationale qui va être lancée, à la demande notamment de FEDEREC, sur le diagnostic technico-économique de la filière DEEE.
- ✓ S'impliquer toujours plus au niveau européen, notamment en participant activement au nouveau groupe de travail DEEE mis en place par la confédération européenne EuRIC, ainsi qu'en s'associant à l'étude menée par la Commission européenne sur les bonnes pratiques de recyclage des DEEE au niveau européen, afin de mettre en avant le modèle d'excellence français.
- ✓ Accompagner le déploiement de la filière DEEE professionnels par le suivi et la validation des contrats-types proposés par les éco-organismes dans le cadre de la LTECV.

Commission Jeunes

Présidée par Sébastien MARCHETTO



Sébastien MARCHETTO
Président de la Commission Jeunes

Permettre aux jeunes Adhérents de FEDEREC de se tourner vers l'avenir et de travailler dès maintenant sur les métiers de demain.

LA COMMISSION JEUNES EN QUELQUES MOTS

La Commission Jeunes de FEDEREC regroupe les jeunes entrepreneurs ou salariés des entreprises adhérentes de FEDEREC. Il existe 6 Commissions Jeunes rattachées aux régions de FEDEREC qui sont regroupées au sein d'une **Commission Jeunes Nationale**.

Le principal objectif de ces commissions est de favoriser les échanges entre professionnels, ainsi que la promotion des métiers du recyclage auprès du grand public, à travers des événements à portée locale, nationale ou internationale.

Le secteur du recyclage se situe à un tournant de son histoire, compte tenu des changements profonds de la société et du contexte actuel de crise. La **Commission Jeunes** doit permettre aux jeunes Adhérents de se tourner vers l'avenir et de travailler dès maintenant sur les sujets de demain qu'ils soient réglementaires, techniques ou innovants.



Visite de l'Eco Pôle BTP – Groupe Sclavo Environnement – CJ Sud Méditerranée - Octobre 2016

LES TEMPS FORTS 2016

- Janvier ● L'année a commencé avec la visite de l'entreprise Baudalet à Blaringhem (Nord Picardie) et les échanges sur les CSR et les réagréments Emballages et Papiers. En janvier la Commission Jeunes de la Région Sud-Ouest Atlantique (SOA) a organisé une réunion et la visite du site Pena environnement à Saint-Jean-d'Illac.
- Février ● En février, les Jeunes de la Région Sud-Ouest se sont retrouvés pour une soirée du CJD autour du thème de l'optimisme dans le Management Global de l'entreprise et pour une visite de l'entreprise FOURMENT Christian & Fils à Montauban (Plumes & Duvet). Un Cercle QSE a été également organisé en Sud-Méditerranée sur le sujet de la formation avec OPCALIA et sur les actions QSE (accidentologie, transferts, bénéfices environnementaux...).
- Avril ● La Commission Jeunes SOA a organisé en avril la visite du site Reviplast et la plénière de printemps de la Région à Limoges. Le thème principal était le handicap, mais la **Commission Jeunes** a également retracé l'histoire du syndicat régional depuis sa création au travers de nombreuses anecdotes et photos.
- Juin ● En juin 2016, la **Commission Jeunes Nationale** s'est réunie à Grenoble pour son Assemblée Générale et l'organisation d'élections suite auxquelles Sébastien MARCHETTO a été élu Président de la Commission Jeunes Nationale et a repris le mandat de Cléo SALAS.
- Octobre ● La Commission Jeunes Sud-Méditerranée a organisé en octobre, sur l'Eco-Pôle Recyclage SOFOVAR (Groupe Sclavo Environnement) à Fréjus, une réunion ayant notamment pour thèmes la pénibilité et l'accidentologie. En octobre également, le site Pena métaux de Mérignac a accueilli les Jeunes SOA pour une visite et une réunion.
- Décembre ● Enfin, 2016 s'est clôturée sur la soirée organisée par la **Commission Jeunes** de la Région Centre et Sud-Est à l'occasion du salon Pollutec en décembre.

EN 2017, LES RENDEZ-VOUS NE MANQUERONT PAS !

En février la **Commission Jeunes** SOA a organisé la visite du site de Celsa à Bayonne et une réunion pour préparer la plénière de printemps, organisée à Poitiers en mars, portant sur les risques industriels.

En mars, les Jeunes de la Région Sud-Méditerranée ont organisé une réunion de travail sur des thèmes QSE (réglementation, transferts transfrontaliers, accidentologie...) et la visite de site Rossi à Monteux.

De plus, en 2017 la **Commission Jeunes Nationale** repousse les frontières et organise son assemblée générale à Dortmund (Allemagne) en juin. Cette réunion sera suivie d'une soirée et de la visite du site d'Aurubis, usine de recyclage de cuivre, à Lünen.

C'est une nouvelle année remplie et dynamique qui attend les membres des Commissions Jeunes de FEDEREC !



AG CJ Nationale – Grenoble - Juin 2016

Commission Prospective & Innovation

Présidée par Yann VINCENT



Yann VINCENT
Président de la
Commission Prospective
& Innovation

Après avoir permis la production du Livre Blanc « L'industrie du Recyclage à l'horizon 2030 », la Commission Prospective & Innovation repart avec une nouvelle feuille de route pour la période 2017 à 2019.

Les sujets couverts porteront sur l'impact de la révolution numérique sur les métiers du recyclage (notamment les plateformes numériques de mise en relation), l'anticipation du changement d'un certain nombre d'acteurs (grande distribution, pétroliers, ...), les liens avec le monde de la finance dans la prise en compte des externalités et la taxation carbone.

En outre la Commission P&I réfléchira aux conséquences des relations nouvelles induites par la mise en place du Centre d'Expertise du Recyclage.



Livre Blanc
Prospective & Innovation

Groupe de Travail Pneumatiques

Présidé par Thomas DERICHEBOURG



Thomas DERICHEBOURG
Président du
Groupe de Travail
Pneumatiques

Le Groupe de Travail dédié au recyclage des pneumatiques est constitué d'entreprises représentatives des différentes étapes de la filière (collecte, tri, préparation en vue de la réutilisation, broyage, granulation).

Il se réunit pour échanger autour des actualités de la filière et des difficultés rencontrées sur le terrain, en vue de partager et d'harmoniser les bonnes pratiques

L'année 2016 a été marquée par le renouvellement des marchés de la collecte et de la transformation, avec un appel d'offre lancé par Aliapur pour la période 2017-2020.

SORTIE DU STATUT DE DÉCHET DES PNEUS DESTINÉS À LA RÉUTILISATION

La sortie du statut de déchets concernant la préparation en vue de la réutilisation est abordée par FEDEREC avec les pouvoirs publics depuis 2015. Ce sujet est primordial pour fluidifier l'exportation des pneumatiques réutilisables, l'essentiel des débouchés se trouvant hors du territoire national. Les pneumatiques d'occasion contribuent au respect de la hiérarchie européenne des modes de traitement des déchets et sont une activité essentielle à l'équilibre économique de la filière. FEDEREC a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une procédure de sortie de statut de déchet simple, effective et applicable pour l'ensemble de la filière. La version finale de l'arrêté a fait l'objet d'une consultation du public en avril 2017 mais la publication est encore attendue.

ORGANISATION D'UNE VISITE À DESTINATION DES POUVOIRS PUBLICS

FEDEREC a profité de l'été pour organiser une visite d'un site spécialisé dans les pneumatiques, à destination de l'ADEME et de la Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Économie) afin de sensibiliser les représentants de l'administration à cette activité.



ACTIONS À MENER EN 2017

- ✓ Poursuivre les actions de sensibilisation des pouvoirs publics et les douaniers à la lutte contre la filière illégale en matière de collecte et d'exportation de déchets de pneumatiques.
- ✓ Participer à la réflexion initiée par le Ministère de l'Environnement sur la procédure d'agrément des organismes collectifs représentant les producteurs et metteurs sur le marché, qui doit être effective en 2020.
- ✓ Suivre attentivement l'étude menée par l'agence européenne des substances chimiques (ECHA), dont les premiers résultats mettent en avant que le risque d'impact sanitaire des granulés de pneus recyclés est très faible.



REPRÉSENTER

FEDEREC met en œuvre des actions d'influence ciblées en vue de représenter et défendre les intérêts des Adhérents auprès des pouvoirs publics.

Les mandats de FEDEREC

FEDEREC, en tant qu'organisation professionnelle, participe aux travaux de nombreuses commissions et organisations et détient par ailleurs des mandats auprès d'instances publiques et privées.



ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES MULTISECTORIELLES

- CPME (Confédération des PME)
- Eco-Bois
- CEDAP (Réseau des Dirigeants d'Associations Professionnelles)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie)
- Fédération des Entreprises de l'Insertion (FEI)
- Comité 21

FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

- Commission de suivi des filières REP (formation transverse et formations spécifiques : Emballages ; Papiers graphiques ; Textiles ; DEA ; DDS ; Pneumatiques ; VHU ; DEEE ; Piles et accumulateurs)
- Comités d'orientations opérationnelles (COO) : DEEE ; DEA ; Piles et accumulateurs, DDS

ACTIONS PUBLIQUES

- Ministères (Environnement, Économie, Éducation nationale, Intérieur...)
- Groupe miroir BREF Traitement de Déchets
- COMES (Comité pour les Métaux Stratégiques)
- CSF (Comités Stratégiques de Filières du Comité National de l'industrie)
- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)
- CND (Conseil National des Déchets)
- MENE (Mouvement des Entreprises de la Nouvelle Économie)
- AMORCE (Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets)
- CNR (Cercle National du Recyclage)
- CCSD (Commission Consultative sur le Statut de Déchet)
- CNTE (Comité National de la Transition Écologique)
- Commission nationale des aides déchets (ADEME)

INSTANCES PRIVÉES PARITAIRES

- OPCALIA (Organisme paritaire collecteur agréé – formation professionnelle continue des salariés)
- CPNE (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation)
- Commission sociale
- AGEPREC (Association de gestion du régime de prévoyance de la convention collective des industries et commerces de la récupération et du recyclage)
- SPP (Section Paritaire Professionnelle)
- CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs, Salariés : risques professionnels) – CNT-C

ÉVÈNEMENTS MAJEURS DU SECTEUR

- Comité d'Organisation de Pollutec / World Efficiency

INSTANCES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

- CEN – CENELEC (Comité Européen de Standardisation Electrotechnique)
- BIR (Bureau of International Recycling / Bureau international du recyclage)
- EuRIC (Confédération européenne des Industries du Recyclage)
- EUROMETREC (Confédération européenne du recyclage des métaux non ferreux)
- EFR (Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux)
- ERPA (Confédération européenne du recyclage des papiers-cartons)
- ESG (Confédération européenne du recyclage des solvants)
- EERA (Fédération européenne du recyclage des DEEE)
- FERVER
- IPTS (Institut de Prospective Technologique)

ORGANISMES D'EXPERTS, DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUES

- AFNOR (Association Française de Normalisation)
- IEC (Institut de l'Économie Circulaire)
- AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement)
- Conseil national de l'information statistique (CNIS)
- Conseil National de l'Emballage (CNE)
- Grand Paris des Matériaux
- Club Pyrogazéification

Mesures d'application de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

De nombreuses mesures continuent d'être prises en application de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015.

PARUTION D'UN DÉCRET VISANT À FAVORISER LE RECOURS AUX PIÈCES DE RÉEMPLOI PAR LES ACTEURS DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE.

La LTECV a introduit une obligation, pour tout professionnel commercialisant des prestations d'entretien ou de réparation de véhicules automobiles, de permettre aux consommateurs de faire le choix de pièces de réemploi (dites « pièces issues de l'économie circulaire ») à la place de pièces neuves. FEDEREC a été associée aux travaux de rédaction du décret d'application, paru le 30 mai 2016 et entré en vigueur le 1er janvier 2017 (pour en savoir plus, se reporter à la branche Déconstruction automobile p.40-41)

LE « DÉCRET 5 FLUX »

La section 3 du décret du 10 mars 2016 introduit l'obligation de tri à la source des 5 flux de papier, métal, plastique, verre et bois, à toutes les entreprises produisant plus de 1 100 litres de déchets n'étant pas pris en charge par le SPGD (Service Public de Gestion des Déchets). Cette obligation est une opportunité pour les Adhérents de FEDEREC pour augmenter la collecte auprès des entreprises.

Les exploitants assurant une activité de collecte, de transport, de négoce ou de courtage de déchets doivent remettre avant le 31 mars à chaque producteur de déchets « une attestation mentionnant les quantités exprimées en tonnes, la nature des déchets qui leur ont été confiés l'année précédente en vue de leur valorisation et leurs destinations de valorisation finale ».

FEDEREC travaille avec le Ministère de l'Environnement sur l'élaboration de l'attestation harmonisée qui devra être utilisée à partir du 31 mars 2018. Dans l'attente de la publication de ce formulaire, FEDEREC a proposé un modèle d'attestation à utiliser au 31 mars 2017.

Le décret prévoit également des échéances d'application spécifiques pour les papiers de bureau et une obligation d'attestation pour le tri à la source des biodéchets.

LES AUTRES MESURES D'APPLICATION

Le décret du 10 mars 2016 prévoit également d'autres mesures d'application :

- ✓ Une extension de l'obligation de contracter avec un éco-organisme pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) (pour en savoir plus, se reporter à Commission DEEE P.67) ;
- ✓ L'obligation pour les distributeurs de matériaux, produits et équipements de construction à destination des professionnels, de s'organiser pour reprendre des déchets issus de matériaux, produits et équipements (pour en savoir plus, se reporter à la Filière BTP p.38-39) ;
- ✓ Des règles applicables à la collecte des ordures ménagères par le service public de gestion des déchets ;
- ✓ Des mesures complémentaires de simplification et d'adaptation de la réglementation relative aux déchets.



Mise en application de la réforme territoriale

Lancée par le gouvernement en 2014 et définie dans la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), la réforme territoriale prend forme et est mise en application progressivement sur le terrain. FEDEREC se mobilise pour compter parmi les acteurs consultés dans le cadre des nouveaux plans de prévention et de gestion des déchets.

LE REDÉCOUPAGE TERRITORIAL

La nouvelle carte des régions qui en réduit le nombre de 22 à 13 est effective depuis le 1^{er} janvier 2016. Les décrets du 28 septembre 2016, publiés au Journal officiel du 29 septembre 2016, sont venus préciser le nom et les chefs-lieux des sept nouvelles régions créées par la réforme territoriale.

LE REDÉCOUPAGE DES RÉGIONS FEDEREC

Dans le cadre de cette réforme territoriale, FEDEREC a lancé en 2015 une réflexion sur le redécoupage de ses régions, pour s'adapter au plus près aux régions administratives et déployer son influence dans les territoires.

En effet, les 13 nouvelles régions qui voient leurs compétences largement renforcées seront les guichets financeurs désignés pour les entreprises. Ces nouvelles régions seront aussi beaucoup plus « politisées » et seront amenées à fonctionner de plus en plus comme des mini-Parlements (elles pourront en effet prendre des initiatives normatives, voire fiscales).

La nouvelle carte des régions FEDEREC a donc été validée par la Conférence des Présidents de Régions du 25 mai 2016 et actée dans les Assemblées Générales des syndicats régionaux courant 2016.



Détails de la carte des nouvelles régions - page 75

LES DÉMARCHES DE FEDEREC AUPRÈS DES CONSEILS RÉGIONAUX

FEDEREC et ses 8 Syndicats Régionaux se sont mis en ordre de marche de façon active et organisée dans ce contexte de réforme territoriale.

Durant l'année 2016, les Syndicats Régionaux et leurs groupes de travail « GT Influence » se sont rapprochés des Conseils régionaux en vue de contribuer aux PRPGD (Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets). Différentes rencontres ont eu lieu pour faire connaître la Fédération, ainsi que les métiers du recyclage et leur impact local. Des communications sur les chiffres du recyclage en région ont eu lieu dans la plupart des régions durant le dernier trimestre 2016.

L'INTÉGRATION DE FEDEREC DANS LES COMMISSIONS D'ÉLABORATION DES PLANS RÉGIONAUX

L'élaboration des PRPGD est une démarche assez peu normée au niveau de chaque Région, dans le sens où chaque Conseil Régional reste autonome pour la mise en place de son calendrier dans un espace-temps imposé cependant. Le Conseil régional reste également libre de recourir ou non à une assistance à maîtrise d'ouvrage extérieure, ainsi que dans la gestion de ce projet de planification qui correspond souvent à un chantier massif à l'échelle d'un territoire.

Cependant, il a été possible d'identifier certaines constantes qui sont des occasions pour les représentants FEDEREC en Régions d'être présents et devenir force de proposition.

LA GOUVERNANCE DE PROJET EST ORGANISÉE GÉNÉRALEMENT DE CETTE FAÇON :

- La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), à laquelle FEDEREC est présente a un rôle méthodologique et de validation. Elle se réunira 3 fois par an en moyenne.
- Le comité de pilotage du PRPGD (CoPil PRPGD) : Il est garant de la coordination des groupes de travail et en charge de l'orientation des réflexions en lien avec le Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC) dans lequel les syndicats régionaux ont relayé des demandes écrites de participation
- Des groupes de travail du PRPGD thématiques, ainsi que des groupes de travail sur le volet économie circulaire, dans lesquels FEDEREC se fait représenter localement et a la possibilité de relayer des messages forts ainsi que des propositions opérationnelles.

Mise en application de la réforme territoriale

LA RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX AVEC LA NÉCESSITÉ DE CHIFFRER LES FLUX DE DÉCHETS, LES SOURCES, LES DESTINATIONS, LES DÉCOUPAGES PAR FILIÈRES, ETC.

Sur cet aspect, FEDEREC et ses Syndicats régionaux ont organisé dans certaines régions une conférence de presse pour présenter les chiffres 2015 nationaux et régionaux issus de l'enquête annuelle. Les Syndicats régionaux ont pris l'initiative de valoriser la mise en œuvre de cette enquête, ainsi que sa récurrence annuelle auprès des institutions régionales dont les observatoires régionaux, démontrant ainsi leur volontarisme dans l'élaboration de ces PRPGD.

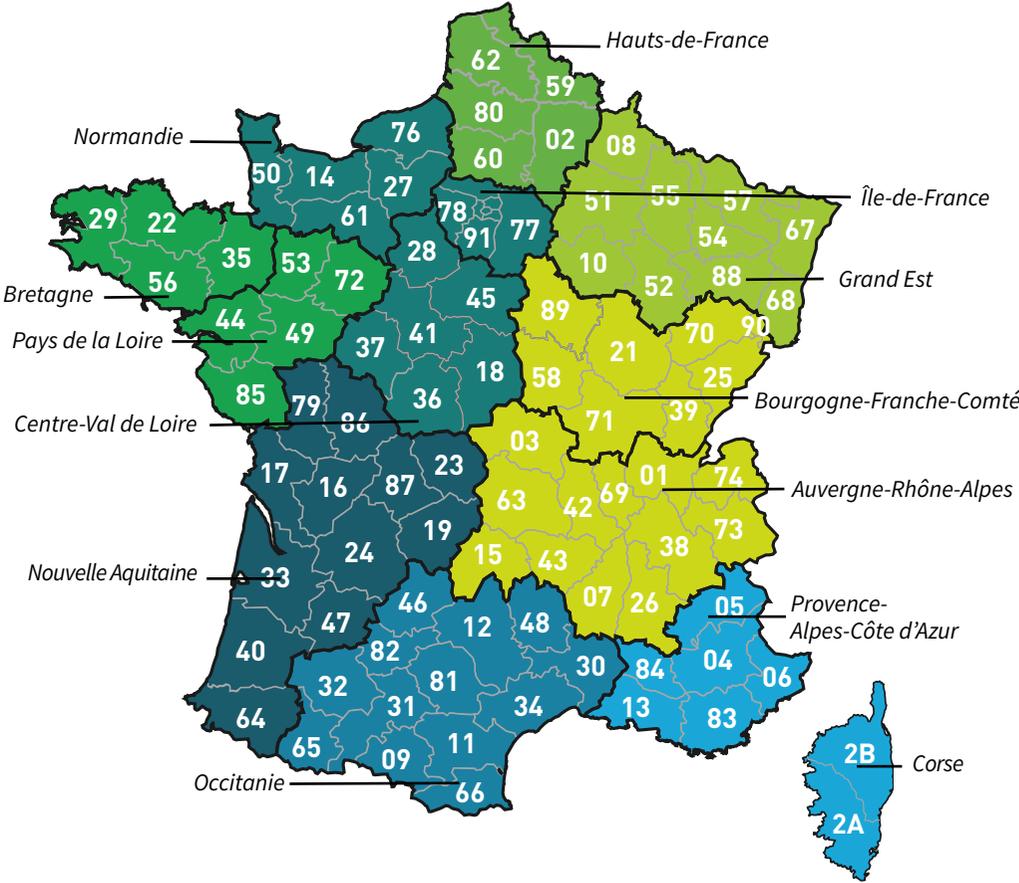
DES THÉMATIQUES RÉCURRENTES AVEC DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES À ENVISAGER :

- L'interprétation des objectifs réglementaires
- L'organisation de la reprise des déchets professionnels du BTP ; les grands projets, sédiments de dragage
- Le maillage des installations de traitement
- L'analyse économique de la collecte / gestion
- L'amélioration de la traçabilité en relation avec mise à disposition de chiffres fiables
- Les filières CSR, VHU, DEEE
- Les objectifs de prévention et de valorisation
- Le déploiement du tri à la source / biodéchets
- La valorisation biomasse
- Les déchets Amiante des particuliers
- La gestion de Mâchefers
- Les déchets de crise
- La problématique des flux transfrontaliers

UN AGENDA QUI OCCUPERA L'ANNÉE 2017

L'objectif initial de finalisation des PRPGD en février 2017 ayant été déclaré irréaliste, le calendrier qui se dégage assez généralement à ce jour, prévoit une année 2017 investie sur l'état des lieux au niveau des Régions, la programmation et la planification en vue d'une validation administrative et réglementaire durant l'année 2018 pour une mise en œuvre effective en 2019.

Les groupes GT influencés déjà mobilisés sur ce sujet tout au long de l'année 2016, vont poursuivre leurs efforts sur l'année 2017 et franchir une étape supplémentaire en devenant force de propositions sur les thématiques cruciales pour le bon développement économique des entreprises du recyclage. Pour cela, ils vont se réunir et réfléchir, aidés par les services de la Fédération.



Syndicats Régionaux FEDEREC

- FEDEREC Centre et Sud-Est
- FEDEREC Est
- FEDEREC Nord-Picardie
- FEDEREC Ouest
- FEDEREC Région Parisienne
- FEDEREC Sud-Méditerranée
- FEDEREC Sud-Ouest
- FEDEREC Sud-Ouest Atlantique

Le Conseil National de l'Industrie (CNI) et les Comités Stratégiques de Filière (CSF)



14 Comités Stratégiques de Filières (CSF), notamment :

- Eco-Industries
- Bois
- Chimie et Matériaux

Des sections thématiques (Groupes de travail transversaux) :

- Économie Circulaire

Le Conseil National de l'Industrie

est une instance consultative destinée à éclairer et conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national et territorial. 14 Comités stratégiques de filière (CSF), correspondant chacun à une filière stratégique de l'industrie française, ont pour mission d'identifier les enjeux clés et de proposer des actions concrètes de suivi et de mise en œuvre. Ils sont constitués de Groupe de Travail qui regroupent des professionnels d'une filière.

COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE ECO-INDUSTRIES

FEDEREC co-pilote notamment le groupe de travail « Valorisation Industrielle des Déchets » au sein du CSF « Eco-Industries ». Ce groupe de travail est composé de plusieurs groupes thématiques ad hoc, plus ou moins pérennes en fonction des sujets :

- FEDEREC a notamment présidé un **groupe de travail sur les Déchets Non Dangereux non inertes du BTP**, qui a rendu une note de position aux pouvoirs publics en 2016 et a depuis été dissous.
- Le **Groupe de Travail « Biodéchets »** a suivi la même trajectoire fin 2015.
- À l'inverse, le **Groupe de Travail « Combustibles Solides de Récupération » (CSR)**, créé en 2013, a continué ses travaux après avoir rendu sa note stratégique fin 2014 aux pouvoirs publics. FEDEREC co-préside ce GT qui travaille aujourd'hui notamment sur des problématiques de fiscalité et de modèles économiques de la filière CSR.

Le Groupe de Travail sur les pratiques illégales et les trafics associés, co-présidé par FEDEREC, évalue le préjudice économique occasionné par l'existence de sites illégaux dans les différentes filières ainsi que les risques que ces activités illégales représentent pour la société. Les objectifs pour l'année 2017 sont de poursuivre l'organisation d'auditions d'experts, de recueillir les retours d'expériences de filières de recyclage (Palettes et Bois, BTP), de collectivités locales, d'associations environnementales et d'avocats spécialisés en criminalité environnementale. Cela permettra de disposer d'un panorama complet de la situation. Ensuite, le groupe de travail transmettra aux pouvoirs publics son rapport final faisant état des lieux et formulant des propositions concrètes d'actions.

COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE BOIS

Ce CSF devrait finaliser en 2017 un plan déchet à horizon 2025 qui permettra d'orienter les pouvoirs publics dans les prochaines années sur les législations à mettre en place pour faciliter le développement de l'activité.

COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE CHIMIE ET MATÉRIAUX

Le CSF a créé un GT « Recyclage et Économie Circulaire », animé par le réseau Association Alliance Chimie et Recyclage (2ACR) qui s'est donné pour mission de travailler sur le recyclage des plastiques et des élastomères. FEDEREC y participe régulièrement depuis début 2016. Ce groupe coordonne plusieurs travaux, comme l'animation d'un réseau collaboratif, l'organisation de journées d'informations sur des thématiques comme le bioplastique ou le suivi de projet comme ORPLAST (qui vise à favoriser les débouchés de matières premières plastiques de recyclage). En 2017, le CSF devrait s'intéresser plus particulièrement aux composites et aux élastomères.

SECTION THÉMATIQUE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

FEDEREC participe aux travaux pilotés sur les standards de matières premières de recyclage dans le cadre de la section thématique « Économie Circulaire ». En effet, dans le cadre du « Paquet Économie Circulaire », le CNI a souhaité identifier début 2017, les flux pour lesquels des standards de qualité sont nécessaires, et a instauré un groupe de réflexion destiné à construire la position française. La demande provient de la Commission européenne qui souhaite développer des standards liés à la qualité des matières premières de recyclage, pour les flux qui connaissent des difficultés de débouchés (ex. : plastiques). FEDEREC a été très active lors de ces travaux pour partager son expertise sur les priorités des entreprises de recyclage.

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

L'année 2016 a marqué un tournant dans les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP). De nouveaux cahiers des charges ont été publiés concernant les filières papiers et emballages. Les premières discussions sur les filières REP des navires de plaisance et de sport et du nouvel agrément des déchets d'ameublement ont permis de dessiner les orientations générales. De façon plus générale, l'ouverture à la concurrence dans la filière des emballages a eu pour effet de repenser le fonctionnement général de la REP. L'avis rendu par l'Autorité de la Concurrence le 27 décembre 2016 prévoit en effet que les pouvoirs publics mettent en place des modalités très précises en termes de concurrence et d'équilibrage entre éco-organismes. Cet avis concerne principalement les emballages, mais aura des conséquences sur l'ensemble des filières REP.

GOVERNANCE DES FILIÈRES REP (CFREP)

La « Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs » (CFREP) a remplacé la Commission d'Harmonisation des filières REP et les Commissions Consultatives d'Agrément spécifiques. La CFREP est constituée de la « formation transversale » commune à l'ensemble des filières qui est en charge de la médiation entre acteurs et de l'harmonisation des filières, mais aussi de « commissions de filières » pour chacune des filières REP existantes. Des arrêtés de nomination ont été publiés par le Ministère : FEDEREC a des représentants dans chaque commission concernant l'activité de ses Adhérents.

DES FILIÈRES REP EN MUTATION

Le 27 décembre 2016, l'Autorité de la Concurrence a rendu un avis sur la concurrence dans la filière REP Emballages, suite à une saisine du Ministère de l'Économie. La concurrence est autorisée, voire conseillée. Elle devra jouer sur la qualité du service et non sur les prix. Un mécanisme d'équilibrage financier devra être mis en place par un organisme coordonnateur dont la gouvernance serait principalement assurée par les pouvoirs publics. Les provisions pour charges futures et les données de l'éco-organisme historique ne doivent pas constituer un obstacle à la concurrence. L'autorité propose que les provisions soient contrôlées par les pouvoirs publics et que les nouveaux arrivants aient accès aux données quantitatives via l'ADEME. Ces différents points auront bien sûr des conséquences sur la filière Emballages, dont le cahier des charges sera modifié, mais également sur les filières REP dont les agréments doivent être revus dans les années à venir, notamment les DEA et les DEEE.

Par ailleurs, l'Autorité de la Concurrence est allée au-delà de sa saisine et a recommandé : « que la période d'agrément 2018-2022 soit utilisée comme transition pour préparer un basculement d'une filière « financière » vers une filière « opérationnelle » cette dernière étant considérée comme pouvant améliorer la gestion des déchets ménagers. Ce sujet sera certainement un des points forts des discussions autour de l'agrément qui devra être mis en place à partir de 2022.

RÉAGRÈMENTS DES FILIÈRES « EMBALLAGES » ET « PAPIERS »

Les travaux de rédaction des cahiers des charges concernant les filières REP Emballages et Papiers sont désormais clôturés. FEDEREC remercie les Adhérents concernés par les travaux pour leur implication.

Eco-Emballages et Adelphe ont été agréés par arrêté du 27 décembre 2016 pour la période de transition 2017. Les conditions de l'agrément sont les mêmes que pour la période 2011-2016. L'ensemble des contrats ont été ou seront prolongés par avenant.

Le 2 décembre 2016, le cahier des charges pour la filière REP Emballages pour 2018-2022 a été publié et les candidats ont rendu leur dossier. Cependant, suite à l'avis de l'Autorité de la Concurrence du 27 décembre 2016, ce cahier des charges devra être revu au premier semestre 2017 afin d'intégrer différents éléments, et notamment ceux concernant l'équilibrage de la filière.

Le cahier des charges pour la filière REP papiers a été publié et Ecofolio a été réagréé pour la période 2017-2022 (arrêté du 29/12/2016). (plus d'information sur la page branche papiers-cartons p.48-49)

RÉAGRÈMENTS DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT

Depuis juin 2016, des groupes de travail se réunissent au Ministère de l'Environnement pour discuter du cahier des charges de la nouvelle période d'agrément, 2018-2023. Parmi les éléments ayant déjà été tranchés, l'organisation générale de la filière va être redéfinie. La répartition des metteurs en marché en fonction du caractère ménager ou professionnel serait remplacée par un agrément par catégories d'éléments d'ameublement. Pour FEDEREC, un des enjeux principaux porte sur la détermination des objectifs de recyclage, notamment par rapport aux débouchés très limités du bois, matériau majoritaire dans les DEA. FEDEREC suivra ces travaux très attentivement tout au long de l'année.

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE REP POUR LES DÉCHETS ISSUS DES BATEAUX DE PLAISANCE ET DE SPORT (DBPS)

Les travaux sur la mise en place d'une filière REP pour les Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport (DBPS) de 2,5 à 24 mètres ont débuté fin 2015 avec le Ministère de l'Environnement, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. FEDEREC a été associée à la démarche en étant membre du comité de pilotage. Dans le même temps, un groupe de travail, composé d'Adhérents volontaires, s'est constitué au sein de FEDEREC pour échanger sur la création de la filière.

Suite aux premiers échanges avec le comité de pilotage du Ministère de l'Environnement, le comité de pilotage a demandé à repousser l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, validé en Conseil d'État, pour permettre à l'ADEME de réaliser une étude initiale de la filière : définition du gisement, état des lieux de l'existant. Celle-ci a été publiée en septembre 2016.

Fin 2016, le comité de pilotage du Ministère de l'Environnement s'est de nouveau réuni pour commencer les travaux sur l'élaboration du cahier des charges d'agrément. La fin des travaux est prévue pour mai 2017, pour permettre l'entrée en vigueur de la filière REP DBPS au 1^{er} janvier 2018 dans de bonnes conditions.

FEDEREC reste vigilante sur le lancement de cette filière, car beaucoup d'incertitudes sont encore à noter : les débouchés des composites constituant la coque, pour le moment peu existants, les objectifs de traitement, l'organisation de la collecte des DBPS, l'état d'intégrité des DBPS. Pour suivre l'évolution de la filière, FEDEREC a pris la décision de créer en interne une Commission DBPS en 2017.



Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)

Les impacts de la révision du Règlement européen sur les Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD) ont encore constitué un important chantier en 2016 et les actions se poursuivront en 2017.

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVISION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES TRANSFERTS TRANSFRONTALIERS DE DÉCHETS

Suite à la révision en 2014 du Règlement Européen sur les TTD et à l'évolution de la réglementation nationale, FEDEREC a souhaité accompagner au mieux ses Adhérents lorsqu'ils réalisent des TTD. Dans un contexte de renforcement des contrôles douaniers, d'extension de la charge de la preuve et de spécialisation des autorités compétentes, il est en effet impératif que les Adhérents de FEDEREC sécurisent au mieux cette activité.

Fin 2015, la France a opéré une réorganisation de ses services et a créé le Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets (PNTTD) qui est opérationnel depuis janvier 2016. Ce pôle est devenu l'autorité compétente et l'interlocuteur unique pour tous les acteurs des TTD à la place des DREAL. En parallèle un logiciel permettant de déposer des dossiers de notification en ligne, appelé logiciel GISTRID, a été développé. L'objectif étant, à terme, de dématérialiser toutes les données liées aux TTD afin de pouvoir les partager avec les autres autorités compétentes, mais également avec les autorités de contrôle.

LES ACTIONS DE FEDEREC

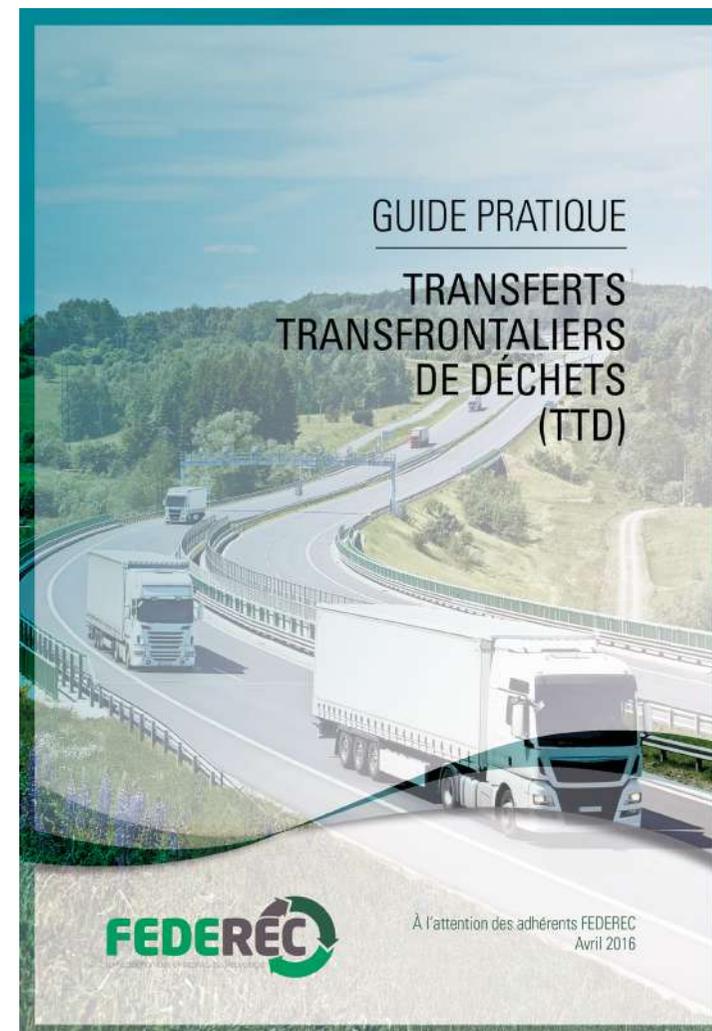
Un Groupe de Travail TTD a été créé au sein de FEDEREC en 2015. Ses travaux ont notamment permis d'aboutir, en avril 2016, à la publication d'un Guide Pratique sur les TTD qui a pour but de permettre une meilleure compréhension de la réglementation relative aux TTD par les Adhérents afin qu'ils puissent s'assurer de la conformité de leurs opérations.

En parallèle, en 2016 le « club des utilisateurs de GISTRID », focalisé sur les dossiers de notifications et l'utilisation de GISTRID, a été monté. Ce dernier a notamment travaillé avec le PNTTD à l'amélioration du logiciel.

À l'occasion du salon Pollutec, FEDEREC a organisé une table ronde rassemblant le responsable du PNTTD qui a présenté cette nouvelle institution, un Adhérent de FEDEREC qui a fait un retour d'expérience et une avocate spécialisée dans les TTD.

FEDEREC reste très active sur le sujet des TTD en 2017 et continuera notamment à réunir le Groupe de travail TTD et à rencontrer régulièrement le Pôle, comme en 2016, pour lui faire remonter les questions des Adhérents et l'alerter sur certains sujets. Les garanties financières, les transferts réalisés sous la procédure d'information (annexe VII) et l'instruction des dossiers de notification sont les sujets qui apparaissent prioritaires cette année.

Enfin, les travaux sur la prochaine révision du Règlement européen, qui est prévue à l'horizon 2020, débutent et FEDEREC a déjà commencé à travailler avec EuRIC sur le sujet.



Sortie du Statut de Déchet (SSD)

LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE PRODUIT DES MATIÈRES DE RECYCLAGE ET DES OBJETS DESTINÉS À LA RÉUTILISATION

L'année 2016 fut plus calme que l'année 2015 chargée en termes d'actualités sur la Sortie du Statut de Déchet (SSD).

Mi-2015 avait été marquée par la publication de l'arrêté « type ».

En 2016, on fait état de la publication d'un avis du Ministère de l'Environnement, qui a permis de clarifier les attentes des pouvoirs publics en matière de SSD « implicite ».

En effet, en 2016, les travaux de révision du BREF (Best REferences) Traitement de Déchet ont occupé l'ensemble des acteurs avec de nombreuses réunions et de multiples débats. Les pouvoirs publics ont donc mis de côté certains dossiers en cours d'instruction, comme ceux de FEDEREC sur les chiffons d'essuyage et les solvants.

Néanmoins, des avancées ont pu avoir lieu pour d'autres flux concernés, comme les pneumatiques ou les vêtements, qui ont été rassemblés dans un projet d'arrêté de préparation à la réutilisation finalisé en 2016 et mis en consultation publique lors du premier trimestre 2017.

De même, le dossier des solvants régénérés a été instruit en 2015 puis finalement intégré en 2016 à un projet d'arrêté ministériel générique sur la régénération qui a été en consultation des professionnels puis du public lors du premier trimestre 2017. Il devrait être finalisé courant 2017.

Ces dossiers s'appuient sur l'arrêté « type » publié en 2015 par les pouvoirs publics qui prévoit notamment l'obligation d'avoir un système de gestion de la qualité sur le site qui réalise la SSD, à l'image de ce qui a été demandé pour la SSD Broyats d'emballage en bois. De même, des contrôles et une traçabilité par lot sont prévus ainsi que la délivrance d'une « attestation de conformité », symbole documentaire de la SSD, ou d'un document équivalent contenant les informations de cette attestation.

Normalisation

FEDEREC est membre depuis plusieurs années de l'Agence Française de Normalisation (AFNOR) et participe au Comité d'Orientation Stratégique (COS) « environnement et responsabilité sociétale », qui coordonne notamment les actions en matière de normalisation sur les déchets et le recyclage.

FEDEREC pilote notamment le comité de normalisation X30F sur la terminologie du recyclage.

Les travaux ont continué en 2016 et ont permis d'atteindre un consensus avec les consommateurs de matière sur le terme « Matière Première de Recyclage ». La publication des travaux est espérée pour 2017.

FEDEREC participe assidument à certains comités traitant de problématiques de recyclage et de qualité des matières.

C'est notamment le cas du comité de normalisation sur les Combustibles Solides de Récupération (CSR), qui relaie les travaux internationaux de création de normes ISO sur les CSR. FEDEREC, membre pour la France de plusieurs groupes de travail, suit et participe aux travaux internationaux, notamment ceux concernant la terminologie et la classification des CSR.

FEDEREC participe également aux travaux du Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC), sur l'élaboration de normes pour la dépollution, le traitement et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Les standards CENELEC, actuellement en voie de finalisation, devraient être publiés en 2017. Ils sont destinés à harmoniser les méthodes de traitement en Europe et devraient être progressivement intégrés à la réglementation française. Pour en savoir plus, se reporter à la Commission DEEE (p. 67).

En 2017, FEDEREC réintègre le Comité de normalisation « Pâtes - papiers - cartons » auquel elle n'avait plus participé durant les derniers mois. En effet, plusieurs sujets à l'ordre du jour des prochains mois seront d'intérêt pour FEDEREC, par exemple concernant l'échantillonnage, l'humidité ou la composition des balles.

EuRIC & Paquet Économie Circulaire



EuRIC, un relais efficace auprès des instances européennes, présent sur l'ensemble des dossiers-clés.

QUI EST EuRIC ?

EuRIC est la confédération européenne des entreprises du recyclage et notre relais auprès des instances européennes. Elle a été fondée à l'automne 2014 par trois fédérations déjà bien connues : EFR (métaux ferreux), Eurometrec (métaux non ferreux) et ERPA (papiers). Un groupe de travail sur le recyclage du verre a été créé en 2015 et un autre sur les DEEE en 2016. L'objectif d'EuRIC est de défendre et promouvoir l'industrie européenne du recyclage afin de préserver et développer la compétitivité. Ce sont aujourd'hui 20 États membres de l'Union Européenne ou de l'Association Européenne de libre-échange (AELE) qui sont représentés et plus de 5 500 entreprises, soit plus de 300 000 emplois locaux. Ces entreprises recyclent près de 150 millions de tonnes de matières pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 95 milliards d'euros. Lors des élections de novembre 2016, Michael SHUY (Allemagne) a pris la succession de Dominique MAGUIN, Président d'EuRIC depuis sa création. Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC, est devenu Vice-président de la Confédération avec l'espagnole Alicia GARCIA-FRANCO. L'équipe salariée d'EuRIC s'est renforcée avec l'arrivée de Melissa ZILL qui a rejoint Emmanuel KATRAKIS, Secrétaire Général, et Peter CECH, Chargé de mission.

QUELLES SERONT LES ACTIONS PHARES D'EuRIC POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

EuRIC est très présente sur l'ensemble des dossiers-clés européens : paquet économie circulaire, écoconception, BREF traitement de déchets pour les broyeurs, sujets stratégiques de la filière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) (normalisation, dialogue avec les fabricants de produits neufs), Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD), critères d'évaluation de la dangerosité des déchets, consultation publique sur la filière VHU,... EuRIC développe des relations avec l'ensemble des parties prenantes du paysage institutionnel européen, afin de défendre et promouvoir le recyclage en Europe.



Parlement européen

Dossiers Européens

Paquet Économie Circulaire

La Commission Européenne de Jean-Claude JUNCKER avait présenté un nouveau paquet « Économie Circulaire » le 2 décembre 2015. Le parlement et le conseil l'ont étudié en 2016 et le processus législatif se poursuivra en 2017.

Cet ensemble de documents comprend une partie législative qui prévoit la révision de la directive-cadre déchets et de cinq directives-filles (directives Emballages, VHU, Piles et Accumulateurs, DEEE, Stockage). Il comprend également une partie non contraignante consistant en une communication de la Commission Européenne sur un plan d'action en faveur de l'économie circulaire. Trois feuilles de route ont été publiées par la Commission Européenne en janvier 2017 concernant l'analyse de l'interface entre les produits chimiques, les produits et la réglementation déchets ; la stratégie sur les plastiques dans l'économie circulaire ; une révision de la réglementation concernant les transferts transfrontaliers de déchets.

FEDEREC a pris part aux travaux, aux niveaux français via le Ministère de l'Environnement, et européen via EuRIC. Elle a fait valoir des messages clairs sur le calcul des taux de recyclage, dont la méthode doit être harmonisée entre les États membres et qui doit être réalisée à la sortie de l'installation de tri. La définition de « déchets municipaux » doit se limiter aux déchets ménagers et assimilés et ne doit pas englober les déchets d'activités économiques. Enfin, concernant les Systèmes de Responsabilité Élargie du Producteur, FEDEREC rappelle qu'il convient de ne pas privilégier les systèmes opérationnels par rapport aux systèmes financiers. Le Parlement a voté le projet en première lecture le 14 mars 2017. Le projet doit encore être étudié par le Conseil avant d'entrer dans une phase de négociation entre les deux institutions à la fin de l'année. FEDEREC et EuRIC suivront les évolutions du paquet, agiront en conséquence tout au long du processus et prendront part aux travaux concernant les feuilles de route publiées en janvier 2017.

Révision du BREF Traitement de Déchets

Les installations soumises à la directive européenne sur les émissions industrielles (dites « IED ») doivent se conformer aux Meilleures Techniques Disponibles (MTD) du BREF Traitement de Déchets et aux valeurs d'émissions associées (VLE), définies dans le Chapitre IV relatif aux conclusions.

Le BREF Traitement de Déchets, dont la version actuellement en vigueur date de 2006, est en cours de révision au niveau européen depuis 2013. Ce document est établi par la Commission européenne et la profession.

L'année 2016 fut l'année charnière lors de laquelle des données supplémentaires ont pu être remontées à l'administration française et à la Commission européenne, pour compléter les données issues de la collecte officielle, notamment liées aux rejets dans l'air et dans l'eau.

Début 2017, une estimation des impacts économiques liés aux valeurs limites d'émission retenues a été communiquée à l'administration.

Le BREF révisé sera finalisé en 2017, et probablement publié au plus tard en 2018. Le délai de mise en conformité des installations au BREF est de 4 ans après publication au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Le chapitre VI est scindé en différentes sous-parties, relatives exclusivement à certaines catégories d'installations :

- ✓ Activités générales (incluant la réception, le stockage, le mélange, etc.) ;
- ✓ Traitements mécaniques (incluant le traitement de déchets à haut pouvoir calorifique, le broyage des déchets métalliques, le traitement de DEEE dangereux) ;
- ✓ Traitements biologiques (incluant le compostage, la méthanisation) ;
- ✓ Traitements physico-chimiques (incluant la régénération de solvants usés).

ACCOMPAGNER

FEDEREC accompagne les Adhérents dans leurs activités à l'échelle locale, nationale et européenne.

Veille réglementaire et réponses aux questions des Adhérents

FEDEREC travaille en amont et en aval de la réglementation.

Le travail effectué par FEDEREC sur la veille réglementaire est double :

- participation à l'élaboration et/ou à l'analyse des projets de textes en amont de leur parution, en partenariat avec les Adhérents et élus concernés ;
- puis communication sur les textes parus, accompagnés dans certains cas d'outils pour faciliter leur appropriation et mise en œuvre par les Adhérents à travers l'envoi des dossiers techniques chaque mois ou grâce aux informations flash spécifiques.

Au quotidien, FEDEREC répond également aux diverses questions de ses Adhérents concernant la réglementation environnementale.

NOUVELLE VERSION 2015 DES NORMES ISO 9001 ET 14001 : PENSEZ À VOUS METTRE EN CONFORMITÉ !

En 2016 les Adhérents de FEDEREC se sont mis progressivement en conformité avec les nouvelles versions 2015 des normes ISO 9001 et 14001. Ces normes ont une structure identique pour faciliter l'intégration des démarches. De plus, elles intègrent de nouvelles préoccupations de nos sociétés (changement climatique, développement durable...) et permettent ainsi d'avoir une réflexion globale sur les activités, les impacts de l'activité d'une entreprise et les liens entretenus avec les parties prenantes.

Pour les entreprises qui n'ont pas encore intégré les versions 2015, ne tardez pas trop car 2018, date à laquelle il faudra impérativement basculer sur ces versions, approche ! N'hésitez pas à vous faire conseiller par les Partenaires de FEDEREC qui peuvent vous accompagner.

Certification

La mise en place d'une certification ou labellisation est un enjeu majeur pour le recyclage et les Adhérents FEDEREC.

Véritable marque de compétence, la certification ou labellisation favorise la reconnaissance des sites professionnels auprès des pouvoirs publics, clients et fournisseurs et valorisent l'image de la profession.

En structurant l'organisation de l'entreprise, la démarche de certification permet de se doter des outils indispensables pour optimiser son fonctionnement et assurer sa pérennité.

À chacun son choix de labellisation / certification

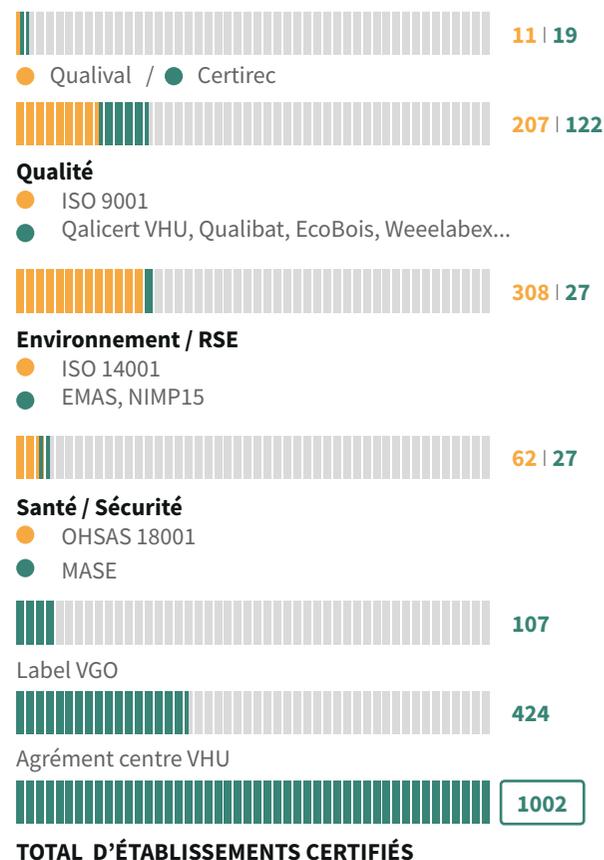
Le choix des Adhérents du type de certification diffère selon leurs besoins. Certaines entreprises cumulent plusieurs certifications, voire entreprennent des démarches intégrées incluant plusieurs thématiques.

- De nombreuses entreprises se sont tournées vers des normes ou référentiels internationaux tels que les normes ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) ou OHSAS 18001 (Santé-Sécurité au travail) ;
- Plusieurs entreprises disposent de certifications métier, telles que le label QUALIVAL, créé par FEDEREC en 1995 (conformité réglementaire en termes de qualité, sécurité et environnement) ou la certification de services CERTIREC pour les professionnels du recyclage créée en 2001, en partenariat avec BVQI ;
- Certaines activités requièrent des labels ou agréments obligatoires (certification MASE, label VGO, agréments VHU, WEEELABEX...);
- La mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité certifié par un organisme accrédité est une condition nécessaire pour les entreprises engagées dans un processus de sortie de statut de déchet (cf. article D.541-12-14 paru en 2012). Pour la filière bois, les organisations professionnelles regroupées au sein d'Eco-Bois ont élaboré un référentiel reconnu par l'ensemble des acteurs de la filière (cf. page 85).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFIÉS

En 2016, plus de **50%** des établissements de FEDEREC étaient engagés dans un type de labellisation, certification ou agrément. Le chiffre est en légère augmentation par rapport à 2015, ce qui reflète que les démarches Qualité et Environnement sont toujours en hausse.

RÉPARTITION SELON LES TYPES DE CERTIFICATS ET LABELS¹



1. Répartition selon le type de certificats et labels (2016 - Périmètre Adhérents FEDEREC) Source FEDEREC

Labellisation

ECO-BOIS

En 2014, le premier arrêté français sur les critères Sortie de Statut de Déchet des broyats d'emballages en bois pour les installations de combustion 2910-A a été publié (arrêté du 29/07/2014). Cet arrêté a été l'aboutissement des efforts conjoints de l'ensemble de la filière Bois. Réunis au sein d'Eco-Bois, les mêmes acteurs (CIBE, FEDENE, FNB, SER/FBE, FEDEREC) ont travaillé pour proposer des offres d'accompagnement pour les professionnels.

L'année 2015 a été celle du déploiement de l'offre Eco Bois par les acteurs évoqués ci-dessous, qui ont répondu à un fort besoin des entreprises en termes de service, notamment concernant l'obligation d'avoir un système de gestion de la qualité sur les sites pratiquant la SSD. Le déploiement des actions d'Eco-Bois s'est poursuivi tout au long de 2016 grâce au soutien de l'ADEME.

Valorisation Garantie des Opérateurs

Les collectivités territoriales peuvent choisir entre trois options pour la reprise des emballages ménagers : l'option Fédération, l'option individuelle et l'option Filières.

L'option Fédérations permet à la collectivité de bénéficier de toutes les garanties de la « Valorisation Garantie des Opérateurs » (VGO). FEDEREC a signé avec les éco-organismes en charge de la REP Emballages, Eco-Emballages et Adelphi, une convention mettant en place les conditions de la « Valorisation Garantie des Opérateurs ». Les entreprises labellisées par FEDEREC s'engagent à respecter les clauses contenues dans cette convention, apportant des garanties supplémentaires aux collectivités. Cette convention sera prolongée pour l'année de transition 2017. L'organisation de la reprise sera la même pour la période 2018-2022 et FEDEREC va travailler en 2017 avec les éco-organismes candidats à l'écriture d'une nouvelle convention. La reprise des cinq matériaux (acier, aluminium, papiers-cartons, plastiques et verre) est effectuée par 107 Adhérents FEDEREC labellisés VGO sur environ 300 sites.

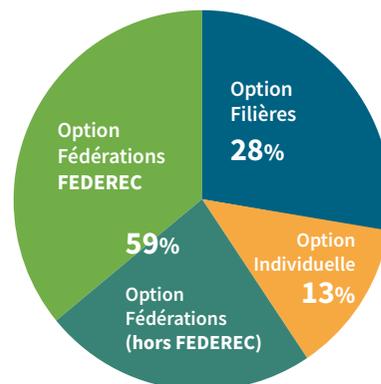


Au total, ce sont plus de 70 sites qui ont été certifiés grâce au référentiel Eco Bois et qui ont pu pratiquer cette SSD, mais également plus d'une cinquantaine de référents SSD formés chez les entreprises pour mettre en place le dispositif sur les sites et 200 analyses chimiques réalisées à l'aide du tarif préférentiel mis en place par la structure Eco Bois.

Eco-Bois a prévu en 2017 de présenter les résultats et l'efficacité du dispositif aux pouvoirs publics concernés et de finaliser ses travaux communs avec l'ADEME puisque la convention d'accompagnement prend fin.

Cependant, la structure Eco Bois continuera d'exister et d'être active sur le sujet de l'emballage en bois.

LES OPTIONS DE REPRISE DES EMBALLAGES MÉNAGERS (HORS VERRE*)



*Graphique réalisé à partir des chiffres Éco-Emballages, 2015

En France, le verre d'emballages appartient aux verriers et est repris donc en quasi-totalité par la filière. Le tonnage de verre étant très important (environ 2 millions de tonnes sur 3,3 millions de tonnes d'emballages au total), il n'est pas pris en compte dans le graphique, afin de garantir une représentation cohérente

Partenariats

FEDEREC développe les partenariats afin de favoriser la mise en relation des Adhérents avec des professionnels proposant des outils ou des services adaptés à leur demande et à leurs besoins dans le secteur du recyclage.

Plus de détails sur les partenaires FEDEREC, pages 88-91

CONVENTIONS ET SERVICES DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS FEDEREC

De plus, FEDEREC développe des conventions avec certains partenaires afin de définir des services spécifiques dédiés aux Adhérents de FEDEREC.

Par exemple, des tarifs préférentiels ont été développés avec Calix (cabinets de conseil spécialisé sur les thématiques de l'environnement, de la qualité et de la santé-sécurité), Assyst Environnement (bureau d'étude spécialisé sur les thématiques ICPE et QSE), SGS (organisme de certification) ou encore Diot Crédit (avec lequel FEDEREC a signé un partenariat au sujet des garanties financières ICPE et TTD afin de faire bénéficier aux Adhérents d'une solution à coût très raisonnable qui n'affecte pas leur capacité de financement).



RAPPORT FINANCIER

Année 2015

Pour l'année 2015, FEDEREC a présenté des comptes positifs à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Strasbourg en juin 2015.

PART DES COTISATIONS

Les cotisations nationales se sont élevées à **1026 K€** dont **158 K€** de cotisations exceptionnelles et les cotisations des Syndicats régionaux à **866 K€**.

La part des cotisations sur les ressources de la Fédération s'élève ainsi à **72 %**.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2015, les charges d'exploitation restent stables. Il faut noter un maintien de la consultation de divers conseils extérieurs qui permettent à FEDEREC de protéger les intérêts de ses Adhérents (avocats, cabinets de lobbying, relations presse), tout en l'appuyant dans la gestion maîtrisée de ses ressources financières.

Année 2016

Pour l'année 2016, FEDEREC a présenté des comptes positifs à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Lille en mai 2016.

PART DES COTISATIONS

Les cotisations Groupes se sont élevées à **1 019 K€** et les cotisations des Syndicats régionaux à **844 K€**.

La part des cotisations Groupes et Syndicats régionaux sur les ressources d'exploitation de la Fédération s'élève ainsi à **68%**.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2016, les charges d'exploitation exprimées en % des ressources d'exploitation restent au même niveau qu'en 2015.

1 019 k€

Montant des cotisations nationales reçues en 2016

844 k€

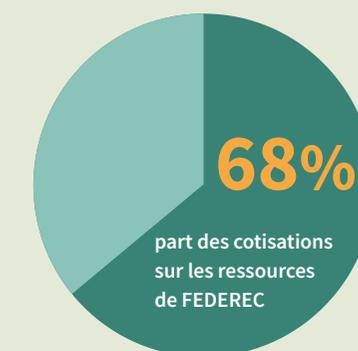
Montant des cotisations des Syndicats régionaux reçues en 2016

193 k€

Montant des cotisations des Partenaires nationaux reçues en 2016

44 k€

de subventions



NOS PARTENAIRES

L'ALLIANCE DU DYNAMISME ET DE L'INNOVATION

Aktid

AKTID, PME française installée à CHAMBERY, conçoit et réalise depuis plus de 20 ans des installations de tri et de valorisation clé en main pour tous les types de déchets :

Déchets de collectes sélectives, déchets industriels, déchets du BTP, production de CSR (Combustible Solide de Récupération). AKTID s'appuie sur une équipe d'experts reconnus dans les domaines de la conception, de la réalisation et de l'exploitation des centres de tri, pour proposer à ses clients des solutions sur mesure et inédites.

C'est grâce à son expertise métier éprouvée qu'AKTID peut affirmer que 100% des installations qu'elle a réalisées depuis plus de 20 ans ont atteint les performances annoncées.

www.aktid.fr / aktid@aktid.fr



Leader sur le marché français depuis 2011, **Ar-Val** est une société spécialisée dans la conception, la construction et la mise en service de process pour les métiers du tri, la méthanisation et le compostage. Nous sommes en mesure de vous proposer des usines et des équipements permettant de traiter les métaux, les DIB (Déchets Industriels Banals), les déchets du BTP, les collectes sélectives, les ordures ménagères, les biodéchets, les déchets verts et les DEEE.

Nous travaillons avec nos clients pour concevoir des solutions clés en main qui répondent à leurs attentes : matières traitées, volumes, coûts de fonctionnement, sécurité, politique sociale, stratégie de développement...

Créée en 2000, Ar-Val est rachetée en 2014 par la holding CERES à laquelle appartient SOGEFA Environnement.

www.ar-val.fr / commercial@ar-val.fr



ASSYST ENVIRONNEMENT est un bureau d'études conseil expert dans la gestion globale des problématiques Qualité, Sécurité et Environnement, auxquelles les exploitants d'Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) sont confrontés.

Nous vous proposons l'accompagnement technique et opérationnel dans vos démarches de mise en conformité, de suivi réglementaire, de diagnostics de pollutions et de management Qualité Sécurité, Environnement (QSE).

www.assystenvironnement.fr / b.laporte@assystenvironnement.fr



AURUBIS

Le cuivre est notre activité principale. Aurubis est le premier groupe de cuivre intégré en Europe et le plus important recycleur de cuivre au monde.

Aurubis produit du cuivre de haute pureté et de haute qualité à partir de concentrés de cuivre et de recyclage de matériaux et le transforme en produits intermédiaires. Les déchets de cuivre et divers autres matériaux de recyclage sont ainsi réintroduits dans le cycle économique.

Nous produisons chaque année plus de 1 million de tonnes de cathodes de cuivre commercialisables. Ils sont transformés au sein du Groupe en fil machine, fils spéciaux, billettes et plateaux, produits laminés, bandes et profilés de cuivre ainsi que des alliages de cuivre. En outre, nous produisons des métaux précieux tels que l'or et l'argent et une gamme d'autres produits, par exemple l'acide sulfurique et le silicate de fer, en tant que sous-produits de la production de cuivre. Nous développons notre position de leader sur le marché avec une approche responsable de l'environnement, des personnes et des ressources.

www.aurubis.com / k.garcia@aurubis.com



BERGERAT MONNOYEUR Concessionnaire de la marque Caterpillar, numéro 1 mondial des constructeurs de machines de TP, Bergerat Monnoyeur vous propose toute une gamme de machines et de services dédiés aux applications industrielles, traitement des déchets, recyclage, démolition, manutention portuaire & forestière. Plus de 300 matériels allant de 900 kg à plus de 100 T sont proposés avec des configurations spécifiques, adaptées à vos attentes en matière de productivité & de sécurité (pelles de manutention, chargeuses sur pneus ou sur chaînes, chargeuses télescopiques, bulldozers, compacteurs à déchets...)

Une offre commerciale large et flexible

Bergerat Monnoyeur est un acteur majeur sur les marchés du TP et de l'Industrie. A travers une large gamme de machines qui respecte les dernières normes en matière d'émissions polluantes, nous vous proposons plusieurs canaux pour réaliser vos investissements : Ventes de matériels neufs avec ou sans financement ; ventes de matériels d'occasion avec garantie constructeur ; Location courte, moyenne et longue durée, avec ou sans option d'achat

Un service d'entretien-réparation / Un bureau d'études et des développements à la carte / Prestataires experts

www.bm-cat.fr / philippe.le_roy@b-m.fr



La société **BERTHOLD FRANCE SAS** basée à Thoiry dans les Yvelines, commercialise des appareils de mesure sans contact et d'analyse utilisés dans de nombreux procédés industriels.

Le portique de détection de radioactivité GammaScan® vous permet de détecter la présence de matières radioactives dans les chargements de véhicule et d'assurer la protection des personnes travaillant à proximité. Le détecteur de radioactivité pour grappin vous permet de contrôler les déchargements des déchets de ferrailles.

Berthold propose des systèmes de protection contre les départs de feu destinée l'industrie du recyclage, notamment sur les broyeurs et les lignes d'aspiration des poussières. Nous nous proposons également un détecteur autonome de départs de feu sur les sites de stockages. La balise autonome de détection Fireldent® transmet par modem à différents destinataires l'information d'un départ de feu en cours. Cette balise est auto alimentée par l'énergie solaire et peut être déplacée aisément en fonction des flux de matières sur les zones de stockage.

www.berthold.fr / alexandra.nicolleau@berthold.com



BOLLEGRAAF RECYCLING SOLUTIONS est fabricant et fournisseur de solutions de recyclage international. Depuis plus de 50 ans, le tri de déchets est notre première compétence. Les marchés du recyclage inspirent nos ingénieurs et nos techniciens qui élaborent des solutions clés en main sur mesure, des machines et des installations adaptées aux besoins de notre clientèle. Grâce à nos solutions, vous rentabiliserez au maximum vos déchets. Notre objectif, vous proposer la solution la plus rentable.

www.bollegraaf.fr / info@bollegraaf.com



CALIX-CONSEIL est un cabinet de conseil indépendant créé en 2001.

Nous accompagnons nos clients dans les domaines de :

- L'environnement : Diagnostics Sol, dossiers ICPE, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 14001 (conseil et formation) ;
- La qualité et l'organisation : Certification de service et ISO 9001 (conseil et formation)
- La santé-sécurité-risques : document unique, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 18001 (conseil et formation) ;
- Le développement durable
- Le management en ressources humaines : Coaching, GPEC

Nos consultants sont des spécialistes reconnus des démarches d'organisation et de management et notre savoir-faire est reconnu par les organismes de certification tels que : AFNOR, SGS-ICS, VERITAS...

Organisme de formation accrédité, nous sommes également certifiés ISO 9001 depuis 2005.

www.calix-conseil.eu / contact@calix-conseil.eu



KADANT PAAL GmbH propose des solutions de compactage et d'optimisation des transports afin de réduire l'impact environnemental et les coûts logistiques liés au recyclage des déchets. KADANT PAAL est reconnu parmi les leaders Européens des fabricants de presses à balles, presses à coffres, presses à porte ou presses à paquets pour les applications vieux papiers, DIB, collecte sélective ou l'industrie. Fiabilité, rentabilité et accompagnement local par le biais d'un service après-vente structuré sont quelques atouts qui font de KADANT PAAL un partenaire privilégié pour tous les besoins de compactage.

COMDEC PAAL, filiale française de KADANT PAAL GmbH vous accompagne en France avec son équipe commerciale et SAV répartie sur tout le territoire.

COMDEC PAAL est également partenaire du fabricant Allemand HUSMANN pour la fourniture de compacteurs, rouleaux compacteurs ou stations de transfert de déchets.

www.comdec-kadantpaal.com / comdecpaal@kadant.com



Partenaire privilégié des recycleurs, **COPEX** conçoit et fabrique une large gamme d'équipements performants pour le traitement de tous types de déchets solides :

- Presse cisailles à compression latérale et à volets pour ferrailles et métaux
 - Presse à paquets à simple, double et triple compression pour ferreux et non-ferreux
 - Aplatisseurs à volets VHU
 - Presses pour emballages métalliques (centres de tri)
 - Presses à balles (multi-matériaux pour OMR, DIB, CSR, DEEE, fibres végétales, textiles, bois énergie, papiers, cartons, ferraille légère, encombrants...)
 - Unités de transfert multimodal des déchets
- COPEX propose des solutions de compactage innovantes depuis plus de 60 ans.

www.copex.com / nicolas.bourbey@copex.com

NOS PARTENAIRES

L'ALLIANCE DU DYNAMISME ET DE L'INNOVATION

DANIELI HENSCHEL

DANIELI HENSCHEL est le co-leader mondial de la construction d'équipements pour le traitement des déchets métalliques. Notre entreprise a été fondée en 1810 sous le nom de HENSCHEL, puis reprise par AKROS en 2007. En 2010, le groupe DANIELI investit le monde du recyclage en créant la division DANIELI CENTRO RECYCLING, composée de fabricants de premier rang : Danieli Henschel, Danieli Lynx et Danieli Riverside Products.

Fort de dizaines d'années d'expérience, et disposant de la plus large offre d'équipements disponible sur le marché, nous proposons une gamme complète de solutions dédiées au traitement mécanique des déchets métalliques : chutes neuves de fabrication, ferrailles de récupération, issues des filières de récupération.

Nos équipements sont utilisés par les récupérateurs de ferrailles et métaux, par les aciéries, mais aussi par les industriels qui souhaitent valoriser en interne les rebuts de matières premières générés par leurs activités. Cisailles hydrauliques, presses cisailles, presses à paquets, à briquettes, moulins et pré-broyeurs, nos matériels résultent d'un savoir-faire unique, reconnu et apprécié dans le monde entier.

[www.danieli-centro-recycling.com / france@danieli-henschel.com](http://www.danieli-centro-recycling.com/france@danieli-henschel.com)



DIOT Crédit est la filiale spécialisée du Groupe DIOT dans le conseil et le courtage du risque et financement clients. Avec un chiffre d'affaires de 11 M€ en 2016, DIOT Crédit est le deuxième courtier français des risques crédit.

Grâce à ses 49 experts, son réseau international ASTREOS, sa plateforme de courtage unique dans la profession, sa position de leader sur le marché, DIOT Crédit apporte à ses clients des solutions innovantes et personnalisées, relatives au risque clients, au financement, à la caution et aux risques spéciaux.

[www.diot-credit.com / adherent@diot-credit.com](http://www.diot-credit.com/adherent@diot-credit.com)



HSM

Savoir-Faire

À chaque presse à balles son application, à chaque type de déchets à traiter, une technologie adaptée : c'est par ce principe que HSM conçoit ses machines.

Quelque soit les matières, le volume et l'environnement de travail, HSM a le matériel qu'il vous faut. La gamme HSM a un objectif simple : traiter les déchets de manière écologique et économique. Les presses à balles HSM compactent les déchets d'emballages type carton ou plastique jusqu'à 95% pour optimiser le chargement et le transport des balles.

Pour le traitement du PET, HSM dispose également d'une technologie unique et d'une expérience reconnue par les professionnels du recyclage.

Nos solutions techniques :

- Presses à balles verticales et horizontales pour les points de ventes et industries
- Broyeurs et systèmes de destruction massives
- Solution pour le traitement du PET
- Presses à balles ensimèrent automatiques pour les professionnels du recyclage
- Développement d'installations sur-mesure pour chaque activité

[www.hsm.eu / france@hsm.eu](http://www.hsm.eu/france@hsm.eu)



INDDIGO est un cabinet de conseil & d'ingénierie en développement durable. Depuis 30 ans, INDDIGO accompagne les acteurs publics et privés de la stratégie jusqu'à la mise en œuvre, à toutes les échelles depuis les grands territoires jusqu'aux équipements.

Notre expertise dans les déchets, l'énergie, le bâtiment, la mobilité et la biodiversité permet de répondre aux besoins en : Stratégie et planification territoriale, Aménagement urbain, Optimisation des services publics locaux, Ingénierie, Économie circulaire, Responsabilité sociétale des organisations. INDDIGO est une entreprise de convictions, innovante et indépendante, regroupant 210 collaborateurs dans 10 établissements : Paris, Nantes, Toulouse, Montpellier, Arles, Marseille, Lyon, Chambéry, Dijon et Nancy.

[www.inddigo.com / s.gumuchian@inddigo.com](http://www.inddigo.com/s.gumuchian@inddigo.com)



IRIS Équipementier et ensemblier industriel recourant à des fabrications 100 % françaises, la société IRIS imagine, réalise et met en service les équipements et les unités de demain pour le traitement et la valorisation des déchets :

- **en tant qu'équipementier** : trémies doseuses et ouvre-sacs, trommels, planchers mouvants, broyeurs à marteaux, alimentateurs, extracteurs et convoyeurs

- **en tant qu'ensemblier** : centres de tri de déchets ménagers issus de collectes sélectives, unités de traitement mécano-biologique des ordures ménagères résiduelles, centres de tri de déchets d'activités économiques (DAE), de déchets industriels banals (DIB) et de gravats plates-formes de traitement et de valorisation de mâchefers, unités de production de CSR, unités de préparation de déchets fermentescibles avant compostage ou méthanisation (fraction organique des OM, boues de STEP, bio-déchets, déchets verts, ...).

Tournée vers l'avenir et désireuse d'anticiper les évolutions réglementaires et normatives, la société IRIS poursuit un programme de recherche et développement résolument innovant (désinfection des tables de tri par rayonnement ultra-violet,...) pour proposer en permanence des solutions personnalisées répondant au plus près aux exigences de ses clients.

[www.iris19.fr / contact@iris19.fr](http://www.iris19.fr/contact@iris19.fr)



JCB France distribue à travers son réseau de concessionnaires la gamme JCB WASTEMASTER, un ensemble de machines et équipements de manutention dédiés aux métiers du recyclage et de l'environnement.

Créée en 1945 par Joseph Cyril Bamford, JCB est une entreprise multinationale britannique, fabricant d'engins et de matériels. JCB produit plus de 320 types de machines comme des pelles, chargeuses, chariots télescopiques, mini-pelles, etc. Le groupe compte 23 usines dans le monde, à travers l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

[www.jcb.fr / christophe.lecarpentier@jcb.com](http://www.jcb.fr/christophe.lecarpentier@jcb.com)



JL FINANCES est présent sur le marché du financement locatif depuis de nombreuses années. Nous accompagnons les entreprises, les acteurs de l'environnement et du développement durable dans leurs projets d'investissements matériels.

Nos experts en financement locatif vous proposent la solution adaptée à votre situation en mettant à votre disposition des produits modulables qui répondent à vos besoins de rentabilité tout en préservant votre trésorerie.

Notre savoir-faire en matière d'ingénierie financière vous apporte des solutions défiscalisantes liées à l'utilisation spécifique de vos matériels.

[www.jlfinances.fr / contact@jlfinances.fr](http://www.jlfinances.fr/contact@jlfinances.fr)



KERLOG est une société de Conseils et Technologies, experte dans les métiers de la récupération et du recyclage des déchets.

Spécialiste des enjeux du développement durable appliqué aux entreprises, KERLOG apporte aux entreprises du secteur des solutions clés en main pour améliorer leur organisation et leur management grâce à ECOREC, le logiciel leader des métiers du recyclage. La gamme comprend en outre des matériels de bornes/badgeuses, qui permettent aux chauffeurs d'être totalement autonomes pour la pesée, et de fluidifier les achats aux particuliers.

Depuis toujours, KERLOG accorde une attention particulière au pôle Recherche et Développement, afin d'offrir à ses partenaires des outils à la fois très sûrs, et à la pointe des dernières technologies. KERLOG consacre ainsi 30% de son chiffre d'affaires à la R&D.

[www.kerlog.com / contact@kerlog.com](http://www.kerlog.com/contact@kerlog.com)



KPMG

Dans le domaine de l'Audit, du Conseil et de l'Expertise-comptable, KPMG apporte l'ensemble de son savoir-faire et de sa connaissance pour accompagner ses clients de toutes tailles et de tous secteurs d'activité dans la résolution de leurs problématiques. KPMG dispose d'hommes et de femmes ayant les profils et les compétences pour répondre à vos problématiques.

[www.kpmg.fr / nbeaudouin@kpmg.fr](http://www.kpmg.fr/nbeaudouin@kpmg.fr)

LIEBHERR

Le groupe **LIEBHERR** France a été fondé en 1949, fabricant d'engins de construction, machines-outils ou encore équipements aéronautiques et de machines TP. Activités : commerce, pelles hydrauliques, pelles de chenille, chargeurs.

Le réseau de distribution français est constitué de 4 agences et 12 concessionnaires.

Le site de production se situe à Colmar.

[www.liebherr.com / jean-christophe.savoyet@liebherr.com](http://www.liebherr.com/jean-christophe.savoyet@liebherr.com)

NOS PARTENAIRES

L'ALLIANCE DU DYNAMISME ET DE L'INNOVATION



M.A.C ENVIRONNEMENT est la société agréée par MACPRESSE EUROPA pour assurer les montages et le service après-vente en France, Belgique et au Luxembourg. M.A.C ENVIRONNEMENT gère le stock de pièces détachées pour ces pays. Détentrice d'une formation spécifique aux matériels MACPRESSE EUROPA, M.A.C ENVIRONNEMENT assure les relations commerciales entre MACPRESSE EUROPA et ses clients Français, Belges et Luxembourgeois.

[www.macenvironnement.com /](http://www.macenvironnement.com/)
mac@macenvironnement.com



MANITOU, Inventeur du chariot élévateur tout-terrain en 1958, MANITOU GROUP est devenu en plus de 50 ans LA Référence de la Manutention. Depuis plus de 20 ans, MANITOU GROUP connaît les problématiques industrielles de sécurité, de gestion des flux, de productivité, liées aux métiers de la valorisation des matières, du traitement des eaux, des énergies renouvelables. Nous étudions, concevons et fabriquons une large gamme de machines thermiques et électriques dédiées et reconnues pour leur fiabilité, leurs performances et leur robustesse, sous les marques GEHL, MANITOU, MUSTANG.

[www.manitou.com /](http://www.manitou.com/)
environment@manitou-group.com



METALLO Belgium est spécialisé dans le recyclage multimétaux et le raffinage de métaux non ferreux (Cu, Sn, Pb, Ni, Zn, ...). Plus de 90 ans d'expérience garantissent un niveau de compétence maximal dans le domaine des processus pyrométallurgiques et hydrométallurgiques et permettent de traiter les matières premières de recyclage les plus complexes et de les raffiner pour obtenir de nouveaux produits métalliques destinés aux industries consommatrices de métaux.

[www.metallo.com /](http://www.metallo.com/)
christophe.sermon@metallo.com



OLYMPUS France

Olympus, groupe japonais créé en 1919, est un chef de file de l'industrie grâce à son portefeuille étendu de produits novateurs reconnus dans les domaines de l'inspection, de l'analyse et de l'imagerie. Le recyclage est devenu un enjeu majeur pour la planète et aussi pour tous les acteurs du monde industriel et de l'environnement dont OLYMPUS fait partie.

Engagée dans la recherche de nouvelles technologies pour l'amélioration de la sécurité, de la qualité et de la productivité de ses clients, OLYMPUS conçoit, produit et propose des solutions d'analyses de métaux par fluorescence X pour le contrôle ainsi que le tri, rapide et précis, des métaux et des alliages, des verres, des terres, des plastiques, etc.

[www.olympus-ims.com /](http://www.olympus-ims.com/)
industrie.ofr@olympus.fr



OPTYMA valorise les matières premières et les ressources énergétiques potentielles des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

La technologie MYT, exclusivité OPTYMA, est une technologie brevetée qui permet une valorisation performante et économique des OMR sous forme d'un Combustible Solide Résiduel (CSR) et du biogaz.

[www.optyma.fr /](http://www.optyma.fr/) abienrent@optyma.fr



PALFINGER France est leader sur le marché des matériels de manutention.

Activités principales :

- Distribution des grues de manutention et de levage de la marque PALFINGER
 - Distribution des grues forestières et recyclage de la marque EPSILON
 - Distribution des bras de levage GUIMA PALFINGER
- Palfinger France est une entreprise du Groupe Vincent.

Piliers stratégiques :

- Innovation technique pour la fiabilité et l'efficacité des matériels, le confort et la sécurité des utilisateurs
- Élaboration de solutions techniques adaptées aux besoins des clients
- Service client pour le dépannage et l'entretien de ses matériels

Nos objectifs : L'innovation produit et la satisfaction de nos clients

[www.palfinger.fr /](http://www.palfinger.fr/) estelle.peyret@palfinger.fr



PELLENC ST conçoit, produit et commercialise des équipements de tri optique pour le traitement des déchets et l'industrie du recyclage.

Basés sur des technologies brevetées « Made in France », les produits PELLENC ST sont robustes et faciles d'utilisation. L'entreprise développe constamment ses méthodes de qualité et dispose des certifications ISO 14001, ISO 18001 et ISO 3001.

Avec plus de 1 400 machines installées à travers le monde, Pellenc ST dispose d'un réseau de techniciens spécialement dédié à la satisfaction client. Nos équipes commerciales et notre service client portent assistance et expertise à tous nos partenaires afin d'optimiser leurs lignes de tri. Notre service après-vente répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et se déplace à travers le monde afin de garantir un haut niveau de performances et de disponibilité.

[www.pellencst.com /](http://www.pellencst.com/)
m.minassian@pellencst.com



PEUTE RECYCLING est depuis 1964 spécialisée dans la récupération des fibres cellululosiques en balles, en vrac ou en bobines. Basée à Dordrecht, PEUTE RECYCLING dispose d'un chantier équipé de l'une des plus grandes chaînes de tri en Europe et de 5 lignes de presse, permettant de produire 1,1 million de tonnes par an. Représentée dans une trentaine de pays et grâce à 400 rotations quotidiennes, la société est capable de garantir un service optimal partout en Europe.

[www.peute.nl /](http://www.peute.nl/) kjell@peute.nl



RECYCLINKG, votre « lien » vers les fournisseurs européens de matières premières.

Le terme « lien », inscrit dans notre marque, décrit parfaitement notre philosophie d'entreprise. Chaque jour, nous œuvrons pour créer un lien entre les marchés et les individus.

Notre connaissance accrue du marché des matières premières de recyclage thermoplastiques vous ouvre l'accès à l'intégralité du marché européen des matières premières.

[www.recyclink.de /](http://www.recyclink.de/) info@recyclink.de



REALEASE Capital accompagne depuis 30 ans les professionnels dans le financement de leurs équipements. REALEASE Capital privilégie une approche flexible et compétitive, qui répond parfaitement aux besoins des PME, des grands comptes ou encore des organismes publics, dans les domaines de l'IT, de la mobilité, des biens d'équipement, de l'industrie, de la santé ou encore de l'environnement.

REALEASE Capital a développé des offres dédiées pour l'Industrie 4.0, permettant aux industriels dans un loyer unique d'intégrer à la fois les équipements mais aussi les systèmes de pilotage, de contrôle, la maintenance curative ou préventive. En proposant des montages sur mesure, en phase avec le marché de l'Industrie, REALEASE Capital permet aux professionnels d'assurer la rentabilité de leurs investissements et de leurs financements.

C'est l'alliance de l'expertise et de l'ensemble de ses savoir-faire spécifiques qui constitue la force et la valeur ajoutée de REALEASE CAPITAL aujourd'hui. Accompagnée par la Financière Edmond de Rothschild, REALEASE Capital est l'un des leaders indépendants sur le marché du financement.

[www.realease-capital.fr /](http://www.realease-capital.fr/)
[contact@realease-capital.fr /](mailto:contact@realease-capital.fr)
imonchatre@realease-capital.fr



SAINT DIZIER ENVIRONNEMENT est une entreprise familiale créée en 1976 et spécialisée dans l'étude, la conception, la fabrication, le montage et la mise en service d'installations de traitement des eaux pluviales industrielles.

Fort d'un service Etudes & Ingénierie constitué de 6 ingénieurs et de 2 dessinateurs-projeteurs dédiés aux projets de nos clients et d'une équipe commerciale répartie sur 8 secteurs géographiques en France et à l'export, SAINT DIZIER ENVIRONNEMENT vous apportera des réponses spécifiques, individualisées et au plus proche de vos besoins avec l'appui de ses nombreuses références.

Domaines d'interventions:

- Sites de recyclage de métaux et VHU
- Sites de stockage de déchets (bois, verres, papier, cartons, pneus...)
- Sites de stockages de matériaux du BTP ou vrac
- Activité de carénage ou démantèlement de bateaux

Exemple de filières de traitement des eaux proposées :

- Filières complètes clefs en main de type physico-chimique
- Décanteurs lamellaire « sur-mesure » en version enterrée ou hors-sol, associés à des fonctionnalités innovantes
- Séparateurs d'hydrocarbures ou de graisses certifié NF
- Unité de filtration (traitement tertiaire)
- Poste de pompage
- Traitement des eaux de carénage

[www.saintdizierenvironnement.eu /](http://www.saintdizierenvironnement.eu/)
sdeschutter@sdenv.fr

NOS PARTENAIRES

L'ALLIANCE DU DYNAMISME ET DE L'INNOVATION



SELI, leader du transport des vracs (solides, liquides), met au service de ses clients son expérience et son réseau pour l'optimisation de transports.

Véritable partenaire logistique, SELI propose des solutions complètes de transports routiers, en France et en Europe, ainsi que maritimes.

Flexibilité, réactivité et amélioration continue sont les atouts qui font de SELI un partenaire de qualité depuis plus de 30 ans.

www.seli.fr / groupe@seli.fr

SERAM

SERAM

Résolument tournée vers l'écologie, SERAM est un partenaire essentiel pour tous les professionnels du recyclage et de la valorisation. Créée en 1973, l'entreprise bénéficie d'une grande expérience et apporte des solutions adaptées aux besoins du monde du recyclage. SERAM développe et construit des grues électriques répondant parfaitement aux critères écologiques, ainsi que des convoyeurs métalliques et à bandes caoutchouc pour cisailles, broyeurs, chutes d'emboutissage, centres de tri, ainsi que des tables vibrantes.

www.seram.net / seramsa@seram.net



SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, employant plus de 80 000 collaborateurs, exploitant un réseau de plus de 1 650 bureaux et laboratoires à travers le monde.

À chaque étape de la chaîne de valeur, SGS est le partenaire des démarches de valorisation et de recyclage des déchets, qu'ils soient banals, spécifiques ou dangereux.

Nos experts vous assistent et vous conseillent : conformité réglementaire, audit (certification de système de management de la qualité, de l'environnement, de la santé et sécurité au travail, Certification de services Qualicert, agrément Véhicules hors d'Usage, sortie de statut de déchet), formation (PCR, transition des normes ISO 9001, 14001, ...), caractérisation et valorisation des déchets, analyses de laboratoire, contrôles quantitatifs, suivi environnemental...

www.sgsgroup.fr / fr.certification@sgs.com



STCM

STCM avec ses 3 implantations françaises est l'un des acteurs majeurs du recyclage des batteries usagées au plomb et autres matières plombeuses. A travers la mise en place de moyens de collecte sûrs comme les bacs, les bennes et les semi-remorques, STCM apporte depuis plus de 60 ans une solution fiable techniquement et économiquement.

STCM est une filiale d'Ecobat Technologies, le plus grand recycleur mondial de plomb et le 1er recycleur européen de polypropylène.

www.stc-metaux.com / a.yvelin@stc-metaux.com



SYGMAT est le distributeur exclusif de la marque SENNEBOGEN, en France et dans les DOM TOM.

Le constructeur allemand est spécialiste dans la fabrication de pelles de manutention industrielle, de pelles équilibrées, grues à flèche treillis ou télescopique, de grues portuaires et pelles à câbles. Son expertise en tri, collecte et chargement permet l'optimisation des solutions client pour toutes les activités de manutention.

L'ensemble de la gamme, de 20t à 160t, existe en motorisation diesel ou électrique. Sur les gammes de forte capacité, la technologie Green Hybrid assure des économies de carburant jusqu'à 30%.

www.sygmat.fr / contact@sygmat.fr



TOMRA SORTING SARL Aujourd'hui bien implantée en France avec ses 10 années d'existence sur le territoire et un parc de plus 1000 machines, TOMRA France est la filiale du groupe TOMRA qui emploie en France pas moins de 17 personnes et fait travailler une dizaine de sous-traitants pour assembler ses machines sur le territoire Français.

TOMRA est le pionnier de l'automatisation du tri des déchets et est reconnu comme un des leaders mondiaux de cette activité.

Les technologies offertes par TOMRA vont du proche infrarouge aux rayons X en passant par l'analyse des couleurs et autres capteurs électromagnétiques. Notre société propose des solutions avancées pour la reconnaissance et le tri : des métaux, des papiers et de la quasi-totalité des plastiques y compris les sombres, une innovation de plus !

TOMRA c'est aussi des machines de récupération de bouteilles en verre et/ou en plastique et autres cannettes aluminium. Dérivées de la consigne et déconsigne, elles étaient jusqu'alors principalement utilisées dans des pays nordiques. Ces machines permettent d'aller récupérer des tonnes de matières là où la collecte sélective ne peut être utilisée. C'est en quelque sorte le point d'apport volontaire incitatif du 21ème siècle !

www.tomrasorting.com / daniel.zimmerlin@tomra.com



VIA LOCATION

Société pionnière de la location longue durée de véhicules industriels et commerciaux, Via Location fête ses 110 ans d'existence en 2016. Multimarque, multiservice et multi activité, Via Location propose des solutions globales d'externalisation de gestion de flottes de véhicules industriels et commerciaux destinés aux professionnels du secteur public ou privé.

VIA Location se positionne comme le Spécialiste du véhicule pour le transport et la collecte de déchets, avec une large gamme de véhicules allant du Polybenne au camion benne en passant par le plateau grue, fourgon déchets hospitaliers, multibenne...

Nous finançons, assurons, entretenons, relayons et réparons les véhicules de collecte et transport de déchets. Avec notre réseau de 55 agences et ateliers intégrés en France, DOM et Benelux, VIA Location est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché du véhicule industriel et un prestataire global pour les professionnels de l'environnement.

www.vialocation.fr / jerome.chaix@vialocation.fr



VNF

Voies navigables de France, établissement public administratif du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM), a en charge l'exploitation, la maintenance, la modernisation et le développement de 6 700 km de rivières et canaux navigables. L'établissement gère également 40 000 hectares de domaine public fluvial, près de 4 000 ouvrages d'art (écluses, pentes d'eau, barrages, etc...) et 2 500 bâtiments et maisons éclésières.

www.vnf.fr / thomas.delvalle@vnf.fr



Nos Adhérents

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos Adhérents pour leur engagement et leur fidélité.

13RECYCLAGE / 2B RECYCLAGE / 3B EMBALLAGES / AB SERVE SAS / ACTECO RECYCLING / ACTECO RECYCLING / ACTIFRIP / ACYCLEA / AD ARNAUD DEMOLITION / AD ARNAUD DEMOLITION-DEPOT / ADNOT PÈRE ET FILS / AER (ANTILLES ENVIRONNEMENT RECYCLAGE) / AER RECYCLAGE ATLANTIQUE / AEROMETAL / ALAIN COMPAS / ALBERDI / ALCYON ENVIRONNEMENT SERVICES / ALFA RECYCLING / ALGORA ENVIRONNEMENT / ALIAREC ENVIRONNEMENT / ALLO CASSE AUTO / ALLO RECUP / ALPACK / ALPES ENVIRONNEMENT / ALPHAPAL / ALTEM (ALSACIENNE DE TRI ET D'EMBALLAGES MÉNAGERS) / ALTRIOM / AM ENVIRONNEMENT / AM2C / AM2C / ANNECY RÉCUPÉRATION / AQUIPLAST / ARC EN CIEL RECYCLAGE / ARC EN CIEL RECYCLAGE - BEAUREPAIRE / ARCA CHUDEAU / ARDEN EQUIPMENT / ARDEN EQUIPMENT / ARMALESSAIRE ET CIE / ARMAND MOULET SA / ART RECYCLING / ARTEMISE / ARTMANN RECUPERATION / ATLANTIQUE RECUPERATION / AUBIN PAUL / AUBORD RECYCLAGE / AVRIN PLASTIQUE / AZUR METAUX / B.S. ENVIRONNEMENT / BAPTISTE FERS ET METAUX / BARBAZANGES TRI OUEST / BARUCH ET FISCH / BAUDELET ENVIRONNEMENT BLARINGHEM / BAUDELET METAUX BAILLEUL / BAUDELET METAUX CALAIS / BAUDELET METAUX CROIX / BAUDELET METAUX DUNKERQUE / BAUDELET METAUX HAZEBROUCK / BAUDELET METAUX SANTES / BAUDON ROUVREAU / RECYCLAGE / BDT / BEAL / BELTRAN & FILS / BEUZEVILLE RECYCLAGE DEMOLITION METAUX (BRDM) / BEZNER FRANCE / BIEHLER / BIEYSSE PÈRE & FILS / BIG BENNES / BILANCAI PESAGE / BINDER+CO / BINDER+CO / BIS REPETITA / BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE (BIC) / BM BIODEC / BM PLASTIQUE / BNE (BOIS NEGOCE ENERGIE) / BONTEMPI / BORNES B RECYCLAGE / BOURGOGNE RECYCLAGE / BOVIN ETS / BPA CENTRE DE TRI / BRABANT CHIMIE / BRALEY ROUERQUE LOCA BENNE / BRANGE ENVIRONNEMENT / BRIANE ENVIRONNEMENT / BRIANE JEAN / BRION / BRONZO / BROYAGE DU MIDI ET DE LA MÉDITERRANÉE / BRUHAT GEORGES / BRUNEL FRERES / BST FRANCE SARL / BTS Bennes Transport Services / BURBAN PALETTES RECYCLAGE / BUTIN TERRIER / BUTY SERVICES / C.M.R. RECYCLAGE / C.SERRAND / CAKTUS / CAPY BERNARD / CARCANO PIERRE / CARS PIECES EXPRESS SAS - CASIMIR 2000 / CDIF (CENTRE DE DÉCHETS INDUSTRIELS FRANCIEN) / CDRA / CEDRE / CENTRE VALORISATION ALCYON / CERNAY ENVIRONNEMENT - ALSADIS / CEVENNES DECHETS / CHANFRAU ENVIRONNEMENT / CHIMIE CIRCUIT / CITF (CONCEPTION INDUSTRIELLE TECHNOLOGIES FUTURES) / CITRAVAL (BETTING) / CITRAVAL (CHAVELOT) / CITRAVAL (ROMBAS) / CITRAVAL (TOUL) / CLYDE INTERNATIONAL / CMS HIGH TECH / COBEPLAST / CODINA & FILS / COMET ROUEN / COMFER / COMMINGES METAUX SERVICES / COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION LIMOGES MÉTROPOLÉ - CENTRE DE RECYCLAGE / COMPAGNIE FRANCAISE DES METAUX NON FERREUX-CFM / COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN / COOLREC FRANCE / CORNEC / CORNEC - SIEGE SOCIAL / CORNU / CORREZE RECUPERATION / COSTELLA / COTALIS SERVICES / COUTRAS CASSE AUTO / COVALREC / CPR-CENTRE PARISIEN DE RECYCLAGE / CRMM / CSR ENVIRONNEMENT (COLLECTIVITÉ SERVICES RECYCLAGE ENVIRONNEMENT) / CYCLAMEN / CYCLEVA / CYCLIA / D. SPIELMANN / D.R.I. DEMANTELEMENT RECUPERATION INDUSTRIEL / D3E PACA / DA COSTA METAUX / DADDI-SRI SAS / DAINVILLE RECYCLAGE / DALOREC / DAVID DREYFUS / DBS / DECAMP DUBOS / DECHETS SERVICES 12 / DECONS / DELABRE NOEL / DELCROIX TRANSPORTS / DELILE & FILS / DELTA GOM / DELTA RECYCLAGE / DELTA RECYCLAGE / DELTA VALORISATION / DEMOFER / DEMOL ROCHOISE / DEPOLIA / DEROO RÉCUPÉRATION RECYCLAGE / DEYA / DHESDIN / DISLAUB / DOBIGIES / DOLAV / DOLAV / DOUBS RECYCLAGE - LAZAR LEVIEUX / DS RECYCLAGE / DS SMITH RECYCLING FRANCE / DUBOST PERE & FILS / DUMAS RECUPERATION / DURR RECYCLAGE / EARTH MINDED / ECHALIER (PAPREC GROUP) / ECOPHYSE / ECOPHYSE / EDECIMO RECUPERATION / EGGER PANNEAUX ET DÉCORS / ELECTRO RECYCLING / EMR INDUSTRIE / ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL / EPUR CENTRE (CUSSET) / EPUR CENTRE (DIGOIN) / EPUR CENTRE (MACON) / EPUR ILE DE FRANCE / EPUR MEDITERRANEE / EPUR METAL / EPUR METAL / ERGER / ESSUYAGES DELAUNAY / ETS STROH / ETS WITTMANN / EUROPE METAL CONCEPT / EUROTRADES / EVERGLASS / EXCOFFIER MONT BLANC - SALLANCHES / EXCOFFIER RECYCLAGE / EXCOFFIER RECYCLAGE - BONNEVILLE / EXCOFFIER RECYCLAGE - VILLY-LE-PELLOUX / EXTRUSION SERVICES / FABRUDE RECYCLAGE (TRANSAC AUTO) / FAUCIGNY AUTO PIÈCES / FERLEX / FERRIOL METAUX / FERS & METAUX DE LA MEUSE / FERT DEMOLITION APT / FL INDUSTRIES / FLEURY PIECES AUTO / FOURMENT & FILS / FOURMENT RECYCLAGE / FOURNIER METAUX / FRAMATEQ / FRAMIMEX / FRANCE RECUPERATION RECYCLAGE / FRICOPOLIS / GALLOO AMIENS / GALLOO ANICHE / GALLOO BOURBOURG RECYCLAGE / GALLOO DIEPPE / GALLOO DUNKERQUE / GALLOO FIEFS / GALLOO FLAVIGNY / GALLOO FRANCE / GALLOO FRELINGHIEN / GALLOO HIRSON / GALLOO LILLE / GALLOO LOMME / GALLOO MARQUETTE / GALLOO OOST CAPPEL / GALLOO SAINT LEONARD / GALLOO SALLAUMINES / GALLOO SIN LE NOBLE / GALLOO VALENCIENNES / GALLOO WATTRELOS / GALTIER SEE / GARNIER ET FILS / GASTALDI FRERES / GCC / GDA ENVIRONNEMENT / GDP EMBALLAGES / GEBTEX / GEBTEX-COLLECTE / GEBTEX-TRINORMANDIE / GEBOPLAST / GECCO / GILLARD SAS / GIMENEZ / GIREV / GIRON PÈRE ET FILS / GLOBAL MONNOYEUR / GODARD / GOMEZ - ANDREO / GOSSÉLIN DURIEZ / GR ENVIRONNEMENT (GROUPE RDS) / GREEN RECUPERATION / GROUPE GODARD / GROUPE SLG RECYCLING - DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / GUY DENGASC & FILS / GUYOT ENVIRONNEMENT / HARMONIE RECYCLAGE / HELLARD / HENAUET - LIMOGES / HENAUET - ORADOUR SUR GLANE / HENON FRERES / HENRI BOUCHAUD / HERSAND / HIRSCH RECUPERATION ET LEVAGE / HOURQUET & FILS - LONS / HOURQUET & FILS - PONSON DESSUS / IDEAL TECHNOLOGIES / INDRA AUTOMOBILE RECYCLING / J.P.M CONSULTANT / JESTIN AUTOS / JOUANCHICOT / JURA RECYCLAGE / JURATRI SCOP-CHANTIER / JURATRI SCOP-SIEGE SOCIAL / K.F.B INDUSTRIE / KINSHOFER FRANCE / KINTZ FRERES / LA BOITE A PAPIERS / LA COMPAGNIE DES MATIÈRES PREMIÈRES / LANFRANCHI ENVIRONNEMENT / LANG RECYCLING / LARMANDE / LARROUDE ETS / LAUROT / LAZARE TABAK / LE FEUVRIER / LE PETIT PLUS / LEGROS / LENDUS ECO-VETECO / LG SERVICES / LINARES SŒURS / LINGENHELD ENVIRONNEMENT / LORRAINE / LOCA RECUPER - PARTHENAY / LOCA RECUPER - SAINT MAIXENT L'ECOLE / LOMAX / LORRAINE PLAST RECYCLING (LPR) / LOSTIS RECYCLAGE / LOUIS VIAL / LOUIS VIAL - VERGEZE / LUMIVERTIM / MAINGUY-DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / MAISON PIETRA ET FILS / MALAQUIN / MANOSQUE RECUPERATION / MARCELOIL / MARCHETTO - SIEGE SOCIAL / MARCHETTO (CHANTIER) / MARIA VALORISATION / MARSMETAL / MARTIN BRUNO / MB RECYCLAGE / MEDIMAT / MEGAPNEUS / MELI (SAS JEAN MELI) / MENUT / MERCIER LEROY ET FILS / META CONCEPT RECYCLAGE / MÉTALBLANC / METAL REUNION / METALCOR / METAUX PICAUD / METOSTOCK ENVIRONNEMENT / METSO MINERAL FRANCE / MTB RECYCLING / MULTIMÉTAL / MW RECYCLAGE / NADAL / NANTET LOCABENNES / NANTET LOCABENNES - FRANCOIS / NANTET LOCABENNES - MARIIGNIER / NEGOCYCLE / NG FRANCE / NICOLAY FILS / NORD PAL PLAST / NORO PERE ET FILS / NPPM / OPALÉ ENVIRONNEMENT / ORNE MÉTAUX / OVALIE RECYCLAGE / PALETTES ARTOIS SERVICES / PASSARD / PASSARD (SITE SECONDAIRE) / PASSENAUD RECYCLAGE / PCMB / PENA ENVIRONNEMENT / PENA MÉTAUX / PERFORMANCE ENVIRONNEMENT / PERRISSER & FILS / PERONNON / PIERRE BRABANT / PINET / PIOMBO RECYCLAGE / PLANCHER ENVIRONNEMENT / PPM CHIMIREC / PRAXY / PRAXY CENTRE / PRÉ FER NORD / PRIVACIA / PROCAR RECYGOM / PROFER / PROVENCE RÉCUPÉRATION / PROVENCE TLC / PROVER / QUALIREC / QUEYRAS ENVIRONNEMENT / QUINSON FONLUPT / QUINSON FONLUPT (SITE SECONDAIRE) / R.C.C.A. ROUVIER CONSEIL COURTAGE ASSURANCES/R.R.R. / R.V.D.L / RAMERY ENVIRONNEMENT / RAMERY ENVIRONNEMENT / RDS (RECYCLAGE DECHETS SERVICES) - SIEGE SOCIAL / RDS SAS - L'HORME / RDS ST ETIENNE - LA TALAUDIÈRE / RDS ST ETIENNE - SITE D'ANDREZIEUX / RECCHIA DOMINIQUE / RECORDIER ANDRE SAS / RÉCUPÉRATION ALESIEENNE / RECUPERATION DU NORD / GROUPE COVANORD / RECUPRAT / RECYCAL / RECYCLAGE DE MATÉRIEAUX BERGHEIM (R.M.B.) / RECYLEX - ESCAUDOEUVRES / RECYLEX - SURESNES (SIEGE SOCIAL) / RECYLEX - VILLEFRANCHE / RECYMONTANE / REGAIN ECOPLAST / REMONDIS ELECTRO RECYCLING / REMONDIS FRANCE / REMONDIS France / REMONDIS FRANCE - SIEGE SOCIAL / RESSOR / REVAL SERVICES / REVIPLAST / REVIVAL - DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / RGS RDS NORD - SAINT GEORGES / ROGER GOUVERNAYRE ET FILS / ROISSY PNEUS / ROLANFER RECYCLAGE / ROSSI SAS / ROUVREAU RECYCLAGE / RSB / RSM CABINET TCI CONSEIL / RUEGGER PHILIPPE / RUVALOR / S.N.H / SABAFAER J2S / SAICA NATUR SUD / SAINT LAURENT METAUX / SALBER RECYCLAGE / SAPHYMO - BERTIN INSTRUMENTS / SARDI / SAREC / SARL VAILLANT RECYCLAGE / SAUGAL FERS / SCHMIDT ALAIN / SCHMIDT FRERES / SCHROLL / SDV (SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS) / SEMARDEL / SEOSSE ECO TRANSFORMATION - BASSENS / SEOSSE ECO TRANSFORMATION - BOE / SEOSSE ECO TRANSFORMATION / SEPCHAT DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / SIBELCO GREEN SOLUTIONS / SICSA / SIRMET - BOULAZAC / SIRMET - BRIVE LA GAILLARDE / SIRMET - LAMONZIE SAINT MARTIN / SIRMET - VILLENEUVE D'AVEYRON / SIRMET 16 - GOND PONTOUVRE / SLR (SOCIÉTÉ LANDAISE DE RECUPERATION) / SLR (SOCIÉTÉ LORRAINE DE REVALORISATION) / SME (CHANTIER) / SME (SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE D'EPERNAY) / SMNR (STE MÉDITERRANÉENNE DE NÉGOCE ET RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX) / SNBL / SNVP BOIS / SOCIÉTÉ DE RÉCUPÉRATION MÉTALLURGIQUE DE L'ARTOIS (SRMA) / SOCIÉTÉ DE TRI D'ATHANOR (STAR / SOCIÉTÉ MAURICE / SOCIÉTÉ PICARDE DE REGENERATION (SPR) / SOFOVAR / SOFOVAR / SOFOVAR / SOFREST DIFFUSION / SOLARZ & CIE / SOLOVER / SOLVALOR SEINE / SORECA / SOREPAR / SOREVO ENVIRONNEMENT METAUX 116 / SOTRAVAL GIE / SOULARD ETS / SOVAMEP / SPEICHIM PROCESSING - BEAUFORT / SPEICHIM PROCESSING - SAINT VULBAS / SPEICHIM PROCESSING - SOBEGI / SPLM COUDOURE / SRCE / SRPM RECUPERATION / SRPVI (SOCIÉTÉ DE RECYCLAGE DES PRODUITS VERRIERS INDUSTRIELS) / SRV VACHER (STE RÉCUPÉRATION ET VALORISATION VACHER) / STAS / STCM / STEPHAN / STVM (SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES MATÉRIEAUX) / SUD VENDEE RECYCLAGE / SUEZ RV LILLE / SX ENVIRONNEMENT / TD3E ALSACE / TECNOMED / Terecoval / TEXILOOP / THIOLLET RECYCLAGE / TILLET RÉCUPÉRATION / TIO CREATEX / TPE / TRACAUTO / TRAIT D'UNION / TREVAL / TRI (TECHNIQUE ET RECYCLAGE INDUSTRIEL) / TRI 37 ENTREPRISE / TRI ENVIRONNEMENT RECYCLAGE / TRI-O / TRIGENIUM / TRIGONE / TRISELEC DUNKERQUE / TRISELEC HALLUIN / UNIFER NVIRONNEMENT / UNTHA SHREDDING TECHNOLOGY / UNTHA SHREDDING TECHNOLOGY / UP AND CYCLE / VALDEC / VALECOBOIS / VALECOBOIS PROVENCE / VALEOR / VALESPLACE / VALIKA / VALIKA (ETS DE ALUMETALI) / VALMETAL / VALPAQ (VALORISATION PNEUMATIQUES AQUITAINE) / VALTRI ENVIRONNEMENT / VANHEEDE RANCE / VERGER / VERGNE PÈRE & FILS & ASSOCIES / VIDALIES / VITSE TP / W41 TP / WEBER ROHSTOFF GMBH (ETS DE STRASBOURG) / WEBER OHSTOFF GMBH (KEHL) / WILLIAM SABATIER RECYCLAGE / YONNE RECYCLAGE / YPREMA / BARTIN / COVED / DERICHEBOURG / EPALIA / FERINOX / GDE / GUYOT ENVIRONNEMENT / IPAQ / LE RELAIS / PAPREC GROUP / SECHÉ ECO INDUSTRIES / SITA / SUEZ / TRIADE / VEOLIA

Lexique

CSR	Combustibles Solides de Récupération	CLP	Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges	LTECV	Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
SER/FBE	Syndicat des Énergies renouvelables / France Biomasse Energie	CNI	Conseil National de l'Industrie	MPR	Matières Premières de Recyclage
IPTS	European Commission, Joint Research Centre	CNTE	Comité National de la Transition Écologique	MTD	Meilleures Techniques Disponibles
CCSD	Commission Consultative sur le Statut de Déchet	COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	OCLDI	Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante
CNE	Conseil National de l'Emballage	COMES	Comité sur les Métaux Stratégiques	OM	Ordures Ménagères
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	COO	Comité d'Orientations Opérationnelles	ONG	Organisation Non Gouvernementale
DDS	Déchets Diffus Spécifiques	COS	Comité d'Orientations Stratégiques	PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
EERA	Fédération européenne du recyclage des DEEE	CPNEFP	Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle	PCR	Papiers Cartons de Recyclage
EFR	Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux	CQP	Certificats de Qualification Professionnelle	PEHD	Polyéthylène haute densité
ERPA	Association européenne de papier récupéré	CQPI	Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches	PET	Polytéréphtalate d'éthylène
ESRG	European Solvent Recycling Group	CRE	Commission de Régulation de l'Énergie	PNTTD	Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets
EUROMETREC	European Metal Trade and Recycling	CSF	Comités Stratégiques de Filière	PP	Polypropylène
OPCALIA	OPCA de branches et interprofessionnel	CSIAM	Conseil National des Professions de l'Automobile	PRAEC	Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire
ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences	CSVMF	Chambres Syndicales des Verreries Mécaniques de France	PRPGD	Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	DBPS	Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport	PS	Polystyrène
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.	DCCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	R&D	Recherche & Développement
AELE	Association Européenne de libre-échange	DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement	REACH	Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
AFNOR	Association Française de Normalisation	DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques	REP	Responsabilité Élargie du Producteur
AG	Assemblée Générale	DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	ECHA	Agence européenne des substances chimiques	SPGD	Service Public de Gestion des Déchets
BIR	Bureau of International Recycling	ESRG	Organisations européennes régénération de solvants	SRBTP	Syndicat des Recycleurs du BTP
BREF	Best REFErence document	EuRIC	Confédération européenne des industries du Recyclage	SSD	Sortie de Statut de Déchet
BTP	Bâtiment, Travaux Publics	FEDENE	Fédération des services Énergie Environnement	TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	FEI	Fédération des Entreprises de l'Insertion	TLC	Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures
BVQI	Bureau véritas - Organisme de certification	FIP	Salon de la plasturgie	TPE	Très Petite Entreprise
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	FNADE	Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement	PME	Petite et Moyenne Entreprise
CAPEB	Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment	FNB	Fédération Nationale du Bois	TTD	Transferts Transfrontaliers de Déchets
CCES	La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi	FNBMM	Fédération des Négoces de Bois et Matériaux de construction	VGO	Valorisation Garantie des Opérateurs
CEDAP	Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles	GT	Groupe de Travail	VHU	Véhicule Hors d'Usage
CENELEC	Comité Européen de Standardisation Electrotechnique	HWE	Organisations européennes déchets dangereux	VLE	Valeurs d'émissions associées
CEP	Contrat Emploi ospective	ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement		
CER	Centre d'Expertise du Recyclage	LME	London Metal Exchange		
CFREP	Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs	Loi NOTRe	Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République		
CGI	Confédération du commerce de gros				
CIBE	Comité interprofessionnel du bois énergie				
CJ	Commission Jeunes				

Document publié
par **FEDEREC**

Réalisation
Bocal Digital
Studio de communication
www.bocaldigital.fr

Crédits photos
FEDEREC
ADEC
APER

Impression
Imprimé par l'Imprimerie de Paris
Couverture papier recyclé 300g
Intérieur papier recyclé 120g
Blanc Cocoon Offset
Recyclé 100%

Achévé d'imprimer
Mai 2017

Dépot légal
Mai 2017



101, rue de Prony - 75017 Paris

+33(0)1 40 54 01 94

accueil@federec.com

www.federec.com